

BOURSES

Un nouveau *business model* pour relancer la Bourse d'Alger

La réussite de l'ouverture du capital d'Alliance Assurance semble avoir fait des émules, et a peut-être donné enfin le signal du réveil et d'un nouveau départ pour la Bourse d'Alger.

Page 9

BANQUES ET ASSURANCES

Access Bank : adieu la banque universelle, bonjour la banque d'affaires

Alors qu'Access Bank n'en finit pas d'afficher des performances flatteuses au niveau groupe, l'établissement bancaire nigérian peine toujours à trouver ses repères sur la baie d'Abidjan.

Page 5

La BOAD bien en forme pour des prêts directs à moyen et long termes

Elle obtient à cet effet de l'AFD une ligne de crédit de 30 millions d'euros.

Page 5

Une directive pour inciter les entreprises d'investissement à capital fixe

Face à la faiblesse des financements bancaires en faveur des petites et moyennes entreprises ou industries, la Commission de l'Uemoa et la BCEAO travaillent à favoriser l'émergence de moyens alternatifs.

Page 10

ENTREPRISES ET MARCHÉS

75 000 lits supplémentaires en Algérie d'ici 2014

Les grands groupes se positionnent sur la destination Algérie. Accor est en pole position. L'Etat accompagne avec une enveloppe conséquente dédiée à la réhabilitation du parc hôtelier public.

Page 16

POLITIQUE

Bonne gouvernance : l'Afrique refuse sa charte

Seuls neuf pays sur cinquante-trois ont ratifié la charte de bonne gouvernance adoptée depuis 2007. Les pays africains ne veulent pas de leur charte, il est vrai, contraignante.

Page 3

FMI : le Sud veut un DG non-européen

Suite au drame de l'affaire Dominique Strauss-Kahn, les BRICS demandent que son remplaçant soit issu d'un pays du Sud.

Page 4

www.lesafriques.com

Les Afriques

Parce que l'information a de la valeur

Rédaction : Abidjan, Casablanca, Dakar • No 164 : 2 au 8 juin 2011

Les pays ACP veulent se défaire de la tutelle européenne

Se démarquer de l'Europe. C'est l'idée commune partagée lors de la 93^{ème} session du Conseil des ministres ACP, tenue les 27 et 28 mai en prélude à la réunion conjointe avec l'Union européenne de lundi et mardi 30 et 31 mai. Les exigences de la mondialisation, la nouvelle cartogra-

phie de leurs échanges avec le monde, poussent le groupe ACP, composé d'anciennes colonies en général, à vouloir se défaire de la tutelle d'un partenaire qui lui assure 50% de son financement. Plutôt complexe.

Lire en page 19



Ibn Chambas, secrétaire général du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).

Les trois priorités de la Côte d'Ivoire selon Michel Abrogoua



« Certains de nos villages ont payé un très lourd tribut à cette crise. »

« Un Ivoirien nouveau, un Etat fort et une nation prospère. » Voilà les trois priorités de la Côte d'Ivoire selon Michel Abrogoua, spécialiste de la haute finance mondiale, dont le parcours professionnel est passé par Washington (Société financière internationale, groupe de la Banque mondiale), Londres (Framlington, groupe HSBC) et Paris (IBM France). Ce précurseur du capital investissement

en Afrique de l'Ouest et du Centre est, au plan socioculturel, chef spirituel de la grande classe d'âge Tchagba au sein de la communauté Atchan (Ebrié) d'Abidjan-Té. Il est, à ces divers égards, bien placé pour tirer les enseignements de la crise que vient de traverser son pays et esquisser les attentes de la communauté d'affaires.

Interview pages 2 et 3

Banque : Crédit du Sénégal performe dans le *corporate*

« Notre résultat 2010 dépasse ceux cumulés des cinq dernières années », déclare Mohamed El Ghazi, directeur général du Crédit du Sénégal, filiale d'Attijariwafa Bank, dans un entretien avec *Les Afriques*. « Au moment de sa reprise par le groupe, le Crédit du Sénégal faisait du surplace. Aujourd'hui, nous pouvons dire, sans hésitation, que nous avons assisté à

une réelle métamorphose de l'institution. » Après ce redressement spectaculaire, comment cette institution bancaire dédiée au *corporate* va-t-elle désormais évoluer dans un univers bancaire sénégalais où opère aussi CBAO, autre filiale d'Attijariwafa Bank ? Quelles sont les synergies possibles ?

Lire en pages 6 et 7

Le dossier du coton africain à l'OMC : l'ultime option du contentieux

Saisir l'OMC pour faire reconnaître le préjudice des pays africains serait, pour ce spécialiste, l'ultime option pour le coton africain. Non seulement toutes les autres options et stratégies n'ont pas abouti aux résultats escomptés, mais le *momentum* apparaît favo-

rable, les modalités fonctionnelles et le gain assuré. C'est ce qu'explique D' El Hadji A. Diouf, qui dirige l'Agence africaine pour le commerce et le développement (2ACD), une ONG internationale basée à Genève.

Lire en pages 13 et 14

M 04363 - 164 - F: 1,90 €



Les trois priorités de la Côte d'Ivoire : « Un Ivoirien nouveau, un Etat fort et une nation prospère »

Michel Abrogoua est un personnage qui occupe une dimension centrale dans la sphère du secteur privé ivoirien. Cadre de la haute finance, précurseur du capital investissement en Afrique de l'Ouest et du centre, chef coutumier d'une communauté autochtone à Abidjan, il est bien placé pour esquisser les attentes de la communauté d'affaires.

Les Afriques : En tant qu'acteur économique et leader communautaire, comment avez-vous vécu la grave crise postélectorale qu'a connue la Côte d'Ivoire ?

Michel Abrogoua : Tristement bien sûr, avec la conviction inébranlable que nous aurions pu faire l'économie de ce déchaînement de violence destructrice. Je ne crois pas qu'il y ait un seul habitant de ce pays qui puisse dire qu'il n'a pas vécu difficilement cette période toute récente de notre histoire. Notre souhait le plus profond est que les traditionnels clivages politico-politiciens qui parcouraient déjà la société

sonnellement pour colmater les brèches, afin que les ressentiments et la vengeance ne soient pas ce que nous tirions de cette situation dans laquelle, du reste, chaque Ivoirien a sa part de responsabilité.

LA : Quels sont les enseignements à tirer de ce scénario postélectorale pour la Côte d'Ivoire et l'Afrique ?

MA : L'épreuve de feu que vient de s'offrir la Côte d'Ivoire en guise de solution à sa crise postélectorale est riche d'enseignements. Je voudrais, pour l'Afrique, en relever deux.

Première leçon, que la faiblesse institutionnelle et la non-appropriation collective des valeurs républicaines constituent des facteurs de fragilisation de toute construction démocratique sur notre continent. Seconde leçon, que l'absence dans nos pays d'une société civile crédible, solide, forte, participative et attentive, pouvant servir de contrepoids aux regroupements politiques, contribuer au contrôle de l'Etat et proposer en permanence des solutions alternatives, ne laisse d'autres perspectives en cas de conflit comme celui que vient de vivre la Côte d'Ivoire, que la confrontation directe entre les partis.

A l'échelle de la Côte d'Ivoire, ce scénario postélectorale *hard* convoque certaines des valeurs sur lesquelles s'est bâtie

notre société. *Primo*, nous tenons pour vérité péremptoire que l'accomplissement social de l'homme ivoirien et son épanouissement professionnel sont consacrés par sa désignation pour un strapontin. Cette croyance explique généralement le non-renouvellement des classes dirigeantes politiques et la réticence au changement. *Secundo*, le culte de l'argent facile qui alimente un esprit de concussion et de rentier. *Tertio*, la culture de l'arrangement qui relègue la rigueur professionnelle au rang d'exception. *Quarto*, ce complexe de l'Ivoirien pour qui il était acquis que la Côte d'Ivoire n'avait plus rien à prouver, tant sa place sur la scène sous-régionale était évidente, en oubliant toutefois que cela devait plutôt nous incliner à plus d'humilité, et surtout de travail. La crise nous pose maintenant un défi, celui de construire un Ivoirien nouveau, en même temps qu'un Etat fort et une nation prospère. Individuellement et collectivement, les Ivoiriens sont convoqués à relever ce challenge qui transcende les obédiences de toutes sortes.

« Les établissements bancaires sont essentiellement dans le financement du fonds de roulement des entreprises. C'est dire qu'ils ont une présence insuffisante dans le financement à moyen, voire à long terme. »

ivoirienne, dans ses différentes composantes, ne soient pas renforcés d'ingrédients ethnico-régionaux, voire même religieux, qui pourraient gravement miner les chances d'une réconciliation vraie et sincère, bien plus que nécessaire.

Au plan économique, la paralysie avec laquelle le pays a flirté n'a fait de bien ni à l'administration, ni aux entreprises. On était sur une bonne dynamique économique avec, dans le viseur, l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE. Dans le cadre de nos activités de gestion d'actifs et de *private equity*, nous avions dans le *pipeline* diverses opérations qu'il nous a fallu mettre tout simplement en *stand-by*. A des degrés divers, les entreprises ont été atteintes, avec pour corollaire une réduction des capacités productives nationales.

Socialement, cela a été encore plus éprouvant. Notamment pour la communauté Atchan, autochtone d'Abidjan, dont je suis issu. Certains de nos villages ont payé un très lourd tribut à cette crise. Aujourd'hui, je m'investis per-



Michel Abrogoua : « Je ne crois pas qu'il y ait un seul habitant de ce pays qui puisse dire qu'il n'a pas vécu difficilement cette période toute récente de notre histoire. »

LA : Sur le plan économique, peut-on dire que la Côte d'Ivoire « is back » ? Quelles sont, pour l'acteur économique et financier que vous êtes, les priorités de l'équipe Ouattara ?

MA : Il est évident que tous les verrous qui ont été posés sur l'économie ivoirienne au plus fort de la crise postélectorale ont été levés depuis quelques semaines. De ce fait, le pays a repris ses relations avec l'essentiel de ses partenaires au développement qui, pour certains, lui ont déjà manifesté financièrement leur solidarité. Et cela est de bon augure.

Ne pouvant prétendre décliner les priorités de l'équipe du président Ouattara, j'indiquerais plutôt quelques préoccupations partagées par la communauté des affaires, qui souhaite les voir résolues de manière à entreprendre sereinement. Il s'agit essentiellement de restaurer rapidement l'autorité de l'Etat en mettant fin au désordre et à l'insécurité ambiante, d'ancrer la dynamique de réconciliation, de donner aux

établissements bancaires, particulièrement affectés par la crise, les moyens de pouvoir financer la relance des activités économiques, et d'œuvrer à l'atteinte rapide, par la Côte d'Ivoire, du point d'achèvement de l'initiative PPTE, de manière à engager résolument le pays sur la voie de sa reconstruction économique et sociale.

Les opérateurs économiques sont donc en attente d'actions d'envergure dans les principaux secteurs économiques et sociaux. Des actions qui devront aller dans le sens du rétablissement d'un climat sociopolitique véritablement apaisé et serein (pacification de l'espace politique et reconstruction de l'armée et de la police), de la gestion de l'Etat selon les principes de la bonne gouvernance, de l'amélioration de la productivité, de la compétitivité de notre économie et de la création d'emplois.

LA : Le cacao constitue la mamelle nourricière de votre pays. La suprématie de la Côte

Les Afriques

Siège Social

Groupe Les Afriques Edition & Communication S.A
Société anonyme au capital de 2 200 000 CHF
11, Rue de la Rôtisserie, 1204 Genève - Suisse
Tél : +41.22.816.38.50, Fax : +41.22.816.38.59
Assistante administrative groupe :
Mlle Sabrina Simi - s.simi@lesafriques.com

Filiale Maroc

Les Afriques Communication & Edition SARL
(Maghreb), 219 bis, Bd Zerkoutouni - Casablanca
Tél : 05.22.23.34.77 - Fax : 05.22.23.35.01

Président administrateur délégué
Abderrazzak Sitail

Editeur

Edition Financière du Sud (Paris), filiale à 100% de
Les Afriques Edition et Communication SA.

Directeur de la Publication

Abderrazzak Sitail

Directeur de la Rédaction

Adama Wade

Rédacteur en chef, Chérif El Walid Seye, Dakar.

Grand reporter, Ismaïla Aidara, Paris, Dakar.
Conseiller de la rédaction, intelligence économique,
Guy Gweth, Paris. Conseiller de la rédaction,
environnement, Thierry Téné, Lille. *Banques et assurances*: Walid Kefi, Tunis (chef de rubrique);
Hance Gueye, Dakar. *Bourses et marchés*: François
Bambou, Yaoundé. *Matières premières et négoce*:
Bénédicte Chatel, Paris; Anne Guillaume-Gentil,
Paris; Veronique Naramé, Ouagadougou. *Industrie et services*:
Louis Amédée, Abidjan (chef de rubrique);
Olivier Tovor, Lomé; Willy Kamdem, Yaoundé;
Achille Pibasso, Douala.

Edition Maroc

Daouda Mbaye, Casablanca. Mohamed Baba Fall,
Casablanca. Khalid Berrada, Casablanca.

Edition Internet - en français

Adama Wade, Casablanca. Ismaïla Aidara, Dakar.
Mohamedou Ndiaye, Dakar.

Edition Internet - en anglais

François Conradie, Cape Town. Dave Barraud,
Londres. François Bambou, Yaoundé.

Chroniqueurs

Economie: François Konan, New York. *Matières premières et coton*: Philippe Bourgeois, Paris. *Courrier de l'Asie*: Mahacine Mokdad, Ceylan.

Opérateur

Séquence Media SA
Tél : +41 22 301 96 15 - www.sequencemedia.com

Abonnement et distribution

Sarah Modnak, Casablanca : abos@lesafriques.com

Impression

Rotimpres, Aiguaviva (Spain).
Ecoprint, Casablanca (Maroc).

Diffusion

Presstalis, Sochepress,
RoyalAir Maroc, SN Brussel.

Direction marketing et commerciale

Ibrahima Thiam, Casablanca.
(commercial@lesafriques.com)
Responsable e-marketing : Khalid Essajidi, Casablanca.

Dépôt légal : juin 2011

© Reproduction interdite sans l'accord écrit de l'éditeur

Edition internationale : Commission
paritaire 1012 C 89135

Edition Maroc : Bulletin Officiel : Décret n° 2-08-121
du 9 rabii 1429 (7 mars 2008) portant autorisation de
l'édition du journal *Les Afriques* au Maroc, paru dans
le B.O.N° 5618-26 rabii 1429 (3-4-2008)

d'Ivoire vous semble-t-elle soutenable à long terme, compte tenu de l'émergence de challengers puissants, notamment d'Asie ?

MA : Le cacao va constituer, encore pendant longtemps, la sève nourricière de l'économie ivoirienne. Toutefois, son rang de premier producteur mondial, la Côte d'Ivoire pourrait bien le perdre si rien n'est fait au cours de la présente décennie pour lever certaines hypo-

« Son rang de premier producteur mondial, la Côte d'Ivoire pourrait bien le perdre si rien n'est fait au cours de la présente décennie pour lever certaines hypothèses sur la production. »

thèses sur la production. Je veux parler essentiellement du vieillissement du verger, dont un corollaire est l'affaiblissement continu des rendements, du faible niveau d'adoption de pratiques culturales modernes par les producteurs, de la transformation locale encore trop faible, de l'insuffisance de financements pour soutenir les programmes de recherche, de vulgarisation et de conseil agricole, et du système de commercialisation intérieur et extérieur. Selon les statistiques de la FAO, la production de cacao de la Côte d'Ivoire a baissé de plus de 19% entre la campagne 2004/2005 et la campagne 2009/2010, alors que celle du Ghana, le second producteur mondial, a augmenté d'environ 36%. Le Ghana produit aujourd'hui un peu plus de la moitié de la production ivoi-

rienne de cacao qui est actuellement autour de 1,2 million de tonnes. En Asie, seule l'Indonésie, troisième producteur mondial, pourrait constituer une menace à moyen terme, avec une production par campagne qui est actuellement supérieure à 500 000 tonnes.

Ces tendances en disent long sur le fait que la durabilité de l'économie cacaoyère ivoirienne tient beaucoup plus à la capacité des pouvoirs publics à trouver des solutions durables à la faiblesse et à l'instabilité des revenus des producteurs, à la dégradation continue de la qualité de la production ivoirienne, et à la fuite de cette production vers des pays voisins. A cet effet, une restructuration du système de commercialisation intérieur et extérieur de la production ivoirienne s'impose. Il faudra bien accepter de dresser le bilan de la libéralisation de la filière cacao et en tirer honnêtement toutes les conséquences en termes de mesures correctrices.

LA : Vous dirigez un fonds d'investissement. En tant que tel, quelle analyse faites-vous du rôle du secteur bancaire classique dans le financement de l'économie ivoirienne ?

MA : Les établissements bancaires sont essentiellement dans le financement du fonds de roulement des entreprises. C'est dire qu'ils ont une présence insuffisante dans le financement à moyen, voire à long terme. Ce vaste champ mal desservi par les banques classiques, du fait de la nature même de leurs ressources, rend plus que nécessaire et décisive l'existence des marchés financiers et de fonds d'investissement qui apportent aux entreprises le complément de ressources longues dont elles ont besoin pour développer leurs capacités productives. Tout comme le très faible taux de bancarisation de notre économie, moins de 10%, laisse présager des efforts à faire par

Qui est Michel Abrogoua ?

Actuellement, Michel Abrogoua est le président du West Africa Emerging Market Growth Fund (WAEMGF), un fonds de *private equity* qui compte au nombre de ses partenaires la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque d'investissement et de développement de la Cédéao (BIDC). Le fonds est sponsorisé par la société Phoenix Capital Management, une société de gestion d'actifs, de patrimoine et d'intermédiation qu'il a créée et qu'il dirige depuis 2005. Considéré comme le précurseur des activités de *private equity* dans les espaces communautaires de l'Uemoa (Afrique de l'Ouest) et de la Cémac (Afrique centrale), Michel Abrogoua est rentré dans son pays, la Côte d'Ivoire, après une carrière internationale dans la finance aux Etats-Unis (Société financière internationale, groupe de la Banque mondiale), à Londres (HSBC) et à Paris (direction financière, IBM France). Dans la capitale

britannique, en tant que directeur général des activités africaines du gestionnaire de fonds Framington UK (HSBC), il a eu à lancer et à diriger deux fonds d'investissement : West Africa Growth Fund (WAGF) et Central Africa Growth Fund (CAGF). En outre, il a non seulement été administrateur-directeur régional du gestionnaire de fonds américain Emerging Capital Partners (ECP), mais aussi, en qualité de vice-président du groupe bancaire africain Ecobank, il a conduit la restructuration du groupe. La vie professionnelle de ce haut cadre, marié, père de trois enfants, se conjugue avec des responsabilités communautaires. Notamment au sein de la communauté Atchan, autochtone d'Abidjan, en sa qualité de chef spirituel de la grande classe d'âge de Tchagba de la communauté villageoise d'Abidjan-Té. Michel Abrogoua est également l'un des actionnaires fondateurs du journal *Les Afriques*.

le secteur bancaire pour mieux accompagner l'économie ivoirienne.

Les PMI-PME constituent dans la plupart des pays avancés de la planète le vivier de la création de richesse à l'échelle nationale. Paradoxalement, le secteur bancaire national est insuffisamment engagé dans leur financement. Il y a lieu de développer des moyens alternatifs de leur financement. Le développement de la microfinance devrait être une réponse, à condition que l'animation de ce secteur soit assurée par de véritables professionnels, que son fonctionnement se déroule dans un cadre réglementaire adéquat et que les pouvoirs publics exercent un contrôle effectif sur les entités qui composent ce secteur. Par ailleurs, le projet en cours de finalisation de l'Uemoa et de la BCEAO tendant à favoriser la

création d'entreprises d'investissement à capital fixe et de créer les conditions d'une optimisation de leur potentiel de financement des PME-PMI est des plus opportuns.

Aujourd'hui, on ne peut cependant pas analyser le rôle du secteur bancaire ivoirien sans tenir compte de l'impact négatif que la crise a eu indéniablement sur celui-ci. Il est évident que la capacité des banques à financer l'économie s'est amoindrie ; cela en raison des dommages importants causés aux entreprises durant cette crise. Il me paraît urgent de mettre en place un programme d'appui au secteur afin de lui permettre d'être un support décisif de la relance économique.

Propos recueillis par Adama Wade

Bonne gouvernance : l'Afrique refuse sa charte

Seuls neuf pays sur cinquante-trois ont ratifié la charte de bonne gouvernance adoptée depuis 2007. Les pays africains ne veulent pas de leur charte, il est vrai, très contraignante.



Alpha Omar Konaré, premier président de l'UA et premier chef d'Etat démocratiquement élu du Mali, avait entrepris très tôt de fixer des règles aux jeux politiques africains, afin de guérir le continent de ses maux.

En cinquante-trois articles, comme le nombre de pays membres en attendant le Sud-Soudan, 54^{ème} en juillet prochain, la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance trace la voie obligée pour sortir le continent de ses éternelles convulsions politiques : Guinée, Niger, Tunisie, Egypte, Libye, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, pour prendre les derniers exemples en date des conséquences d'une gestion du pouvoir non ou peu démocratique. Le

problème est connu, le risque évident pour tous. C'est pourquoi les premiers chantiers de la nouvelle organisation continentale, la Commission de l'Union africaine, ont été entrepris très tôt, sous l'impulsion pressante, il est vrai, de son premier président, le premier chef d'Etat démocratiquement élu du Mali, Alpha Omar Konaré, et de l'Afrique du Sud de Thabo Mbeki, de fixer des règles du jeu politique aptes à guérir le continent de ses maux politiques.

Régimes en place

Le processus laborieux a débouché sur l'adoption, en 2007, de cette fameuse charte.

De la démocratie, de l'Etat de droit et des droits de l'homme ; de la culture démocratique et de la paix ; des institutions démocratiques ; des élections démocratiques ; des sanctions en cas de changement anticonstitutionnel de gouvernement ; de la gouvernance politique, économique et sociale... Les articles se suivent, lourds de menaces pour la plupart des régimes en place. « *Soucieux d'enraciner une culture d'alternance politique (...), préoccupés par les changements anticonstitutionnels qui constituent l'une des causes essentielles d'insécurité, d'instabilité, de crise et même de violents affrontements en Afrique (...), résolu à promouvoir et à renforcer la bonne gouvernance par l'institutionnalisation de la transparence, de l'obligation de rendre compte et de la démocratie participative.* »

Le ton en est donné dès le préambule. Les articles se suivent, qui jurent avec les pratiques en cours. Le Bénin, le Botswana, le Ghana, le Mali, le Mozambique, le Nigeria sont les exceptions. La règle, c'est l'Algérie, le Burkina, le Cameroun, le Gabon, Djibouti, l'Egypte, le Niger, le Sénégal, le Tchad, le Togo, la Tunisie... La limitation des mandats adoptée pendant la poussée démocratique des années 90 a été levée presque partout sous le prétexte de chantiers à terminer. La charte la remet pourtant au goût du jour.

Idem pour les élections que les pouvoirs en place veulent organiser à leur avantage. « *La tenue régulière d'élections transparentes, libres et justes (...)* créer et renforcer les organes nationaux indépendants et impartiaux. »

La charte exige aussi de « *promouvoir et protéger l'indépendance de la justice (...), d'améliorer l'efficacité et l'efficacités de l'administration publique et de lutter contre la corruption.* »

Tout se passe comme si, instruits par le précédent de la Cour pénale internationale, les chefs

d'Etat n'entendent pas se faire piéger une seconde fois. Enclins à signer tous les traités internationaux pour se donner une bonne figure démocratique, ils réalisent que l'artifice peut être utilisé contre eux. Alors cette charte risque de devoir attendre avant d'entrer en vigueur.

En l'absence de pressions plus fortes

Après cinq ans, le nombre minimal de quinze ratifications pour son entrée en vigueur n'a pu être atteint. Le temps peut être long en l'absence de pressions plus fortes. Le G8 l'a peut-être ainsi compris. La déclaration conjointe avec les six pays africains et la Commission de l'Union

Les pays qui ont ratifié la charte : Ethiopie, Mauritanie, Sierra Leone, Comores, Gabon, Burkina Faso, Afrique du Sud, Sao Tome et Principe, Zambie. Le dépôt des instruments est en cours pour le Nigeria.

africaine qui ont pris part à la rencontre de Deauville salue les efforts pour accélérer la ratification de la charte. Le Mécanisme d'évaluation par les pairs, institué dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement africain, pâtit de la même mauvaise volonté. Une décennie après le lancement du NEPAD, 29 sur les 53 membres de l'Union africaine ont adhéré au MAEP, et quatorze pays ont osé se soumettre à l'exercice. L'Afrique cache de moins en moins son recul démocratique.

Chérif Elvalide Sèye

FMI : le Sud veut un DG non-européen

Suite au drame de l'affaire Dominique Strauss-Kahn, les BRICS demandent que son remplaçant soit issu d'un pays du Sud.



La principale candidate au poste de DSK est Christine Lagarde.

Un communiqué paru mardi 24 mai et signé par les directeurs du FMI représentant le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud plaide pour un nouveau processus de sélection du futur directeur du Fonds monétaire international (FMI). Le communiqué critique la tradition datant de la naissance du FMI en 1945 par laquelle le directeur est toujours européen (la même tradition

veut que le directeur de la Banque mondiale soit toujours américain).

L'importance de la nationalité

DSK a formellement démissionné du FMI le 19 mai et son adjoint américain, John Lipsky, assume ses fonctions par intérim. La principale candidate au poste est

Christine Lagarde, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en France et proche de Nicolas Sarkozy. En 2007, lors de la démission de l'Espagnol Rodrigo Rato, le directeur russe du fonds avait proposé l'ex-président tchèque Josef Tosovsky comme candidat, en préférence à DSK, plus en déclaration de désaccord que dans un véritable espoir de le voir nommé. Et à la Russie encore, avec ses pairs du groupe BRIC, de critiquer l'importance de la nationalité dans le CV du postulant.

D'après le communiqué de cette semaine, la sélection du directeur sur la base de sa nationalité « *sape la légitimité du fonds* » et appelle à « *un processus transparent, concurrentiel et basé sur*

D'après le communiqué de cette semaine, la sélection du directeur sur la base de sa nationalité « *sape la légitimité du fonds* » et appelle à « *un processus transparent, concurrentiel et basé sur le mérite* ».

le mérite ». Les signataires rappellent d'ailleurs les commentaires faits en 2007 par Jean-Claude Juncker, président de l'Eurogroupe, selon lesquels DSK serait « *probablement le dernier Européen à devenir directeur du FMI dans le futur envisageable* ».

Actuellement invraisemblable

Malheureusement, la nomination d'un directeur du Sud paraît actuellement invraisemblable. La zone euro est fragile et ses dirigeants politiques viennent tout récemment de se disputer avec ceux de la Chine et de la Russie au sujet de l'intervention de l'Otan en Libye. Il y a très peu de chances que, dans l'état actuel des choses, ils acceptent de poursuivre des réformes dans l'architecture financière mondiale pour donner plus de voix aux pays du Sud, même si ces réformes sont aussi justes qu'impératives.

François Conradie, Cape Town

Point de vue africain

Encore du saupoudrage



Adama Wade, Casablanca

La saisie très partielle, et dans un flou artistique total, de la fortune des dictateurs tombés durant le printemps arabe est une expérience grandeur nature adressée à qui de droit. Ces montants colossaux placés à l'étranger profitent rarement à leurs propriétaires. On le voit avec l'Égyptien Hosni Moubarak, le Tunisien Zine El Abidine Ben Ali, ou encore le Libyen Mouammar Kadhafi, dessaisi de 830 millions de francs en Suisse.

On l'avait déjà vu avec les Mobutu, qui n'ont que dernièrement récupéré une infime partie des fonds détournés par l'ancien président du Zaïre, ou encore avec la famille de Sani Abacha (Nigeria), qui ne profitera pas des milliards accumulés dans les coffres-forts de banques peu regardantes par le tristement célèbre général.

Ces exemples montrent bien que le placement de leur argent à l'étranger n'est pas le meilleur moyen pour les chefs d'Etat de

le pérenniser, d'assurer un avenir meilleur à leurs héritiers, ou de se garantir un soutien quand les temps sont durs. La lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent érigée en priorité depuis le 11 septembre 2001 a considérablement réduit le secret bancaire. Beaucoup de gestionnaires de fortune coopèrent avec les autorités de peur d'encourir de lourdes sanctions. Cette tendance devra profiter aux économies africaines, qui peuvent espérer voir les 800 milliards de dollars détournés du continent et placés à l'étranger opérer le chemin du retour et participer à la construction des routes et infrastructures nécessaires au développement. Les rendements seront certainement meilleurs.

Ne nous méprenons pas cependant. La saisie de ces fortunes mal acquises ressemble à une action de marketing politique puisque, c'est connu, la quasi-totalité des montants en jeu se trouvent dans les paradis fiscaux, loin des regards indiscrets. Ces paradis fiscaux sont les seuls instruments d'opacité financière qui ont résisté aux critiques et aux réformes de l'après-crise financière internationale. Si le G8 a régulièrement apostrophé les *hedge funds*, il a vite enterré sa liste, à géométrie variable, des paradis fiscaux.

Bref, les pays européens qui découvrent soudain que Kadhafi est un dictateur et que l'argent de Moubarak et de Ben Ali est mal acquis se gardent bien d'apporter la lumière sur une affaire qui ressemble à un dédouanement accéléré vis-à-vis de l'histoire, des masses arabes et de leurs propres opinions publiques. Les millions saisis sur les comptes de Kadhafi sont une misère comparés aux milliards en liquide, en actifs immobiliers et en participations dans des structures bancaires ou industrielles, entre Rome et Londres. Alors, qui cherche-t-on à berner ?

« Acheter la rumeur, vendre l'information »

En Afrique, Bharti Airtel investira 1 milliard de dollars. L'opérateur indien, qui fait partie du top 5 mondial, va consacrer ce montant à l'extension de ses services dans 16 pays du continent.

Au Nigeria, Dangote Cement va investir 4 milliards de dollars dans la construction de nouvelles usines de ciment, qui renforceront sa présence sur le continent et consolideront son *leadership*. Les nouvelles unités cumuleront une capacité de production de 1,5 million de tonnes par an et seront construites en Tanzanie, en Ethiopie, en RDC et au Gabon.

A Libreville, le développement du marché financier de l'Afrique centrale avance. La démarche d'harmonisation des réglementations des deux places boursières (Libreville et Douala) de la région est en cours sous la coordination de la Banque africaine de développement (BAD). L'aboutissement du processus est prévu avant la fin de l'année.

A Deauville, le gouvernement de la République tunisienne, représenté au sommet du G8 par Jaloul Ayed, ministre des Finances, a signé deux conventions de financement avec l'Agence française de développement. En tout, 185 millions d'euros en prêt destinés au Programme d'appui à la relance (PAR) de l'économie tunisienne, et 15 millions d'euros en prêt pour la construction de l'École nationale d'ingénieurs de Bizerte (ENIB). Ces deux conventions représentent la première tranche des 350 millions d'euros annoncés par le ministre d'Etat français Alain Juppé lors de son récent déplacement à Tunis en avril dernier.

Le Burkina Faso conserve sa note. Les soulèvements populaires n'ont pas eu raison du 'B/B' accordé par l'agence S&P. Le risque de défaut de paiement est écarté sur le court et le long termes. L'appui des partenaires multilatéraux et la politique centrale de la BCEAO ont contribué à cette appréciation.

Adieu la banque universelle, bonjour la banque d'affaires

Alors qu'Access Bank n'en finit pas d'afficher des performances flatteuses au niveau groupe, l'établissement bancaire nigérian peine toujours à trouver ses repères sur la baie d'Abidjan.

Changeement d'option stratégique pour Access Bank ! Arrivée sur le marché bancaire ivoirien avec pour ambition de dérouler « une gamme complète de services et produits financiers allant de la banque de détail à la banque d'affaires en passant par la gestion d'actifs et les produits d'assurance », la banque nigérianne vient de décider d'y réduire la voilure de ses prestations. Elle abandonne les activités de banque universelle sur les bords de la lagune Ebrié pour n'y officier, désormais, que comme « banque d'affaires ». « Nous allons nous concentrer sur les grosses opérations de haut de bilan : la levée de fonds, les fusions-acquisitions, les augmentations de capital, l'import-export », faisait savoir une source nigérianne, alors que la banque tardait à rouvrir ses portes et ses guichets aux clients. Dans un communiqué qu'elle a rendu public le 25 mai 2011 à Abidjan, la direction générale de la banque parle en crypté de ce changement de stratégie, de « limiter son activité à la clientèle des grandes entreprises et particuliers à fort potentiel ». Quelques jours avant déjà, certains clients étaient invités à venir retirer leurs ressources et fermer leurs comptes dans les livres de l'établissement bancaire.

A fin 2010, la part de marché de la banque n'excède pas plus de 1%...

Décidés par le dernier conseil d'administration de la banque, tenu en avril dernier à Lagos, bien des observateurs du marché financier et bancaire ivoirien jugent ce changement de stratégie en Côte d'Ivoire « plutôt logique ». Et pour cause, bien que bâti sur les ac-

tifs d'Omnifinance, Access Bank Côte d'Ivoire n'est jamais parvenue à trouver ses marques sur le marché ivoirien. « A fin 2010, elle ne pèse guère plus de 1%, tant des emplois que des ressources globales de l'ensemble du secteur. C'est à peine si elle a fait mieux qu'UBA, qui elle est rentrée sur le marché direct », déplore un ancien de la maison Access Bank. A l'en croire, « la décision de réajuster les activités de la banque » procède plus « de l'échec des options de gestion de la banque, décidées et pilotées à partir du quartier général d'Access Bank Plc à Oyin Jolayemi Street, à Victoria Island (Lagos), que d'une

« Nous allons nous concentrer sur les grosses opérations de haut de bilan : la levée de fonds, les fusions-acquisitions, les augmentations de capital, l'import-export. »

stratégie cohérente de positionnement ». Jean-Marie Ebahien, cadre de banque, préfère ne pas être aussi sévère dans son analyse de la nouvelle orientation des activités ivoiriennes d'Access Bank et parle lui « de *misunderstanding du marché francophone ouest-africain par le top management de banque* ».

... Et pourtant, au niveau groupe, Access Bank brille de mille feux

La solidité financière de la banque n'a de cesse de se renforcer. Elle a terminé les trois premiers mois de



Arrivée sur le marché bancaire ivoirien avec pour ambition de dérouler une gamme complète de services.

l'année 2011 avec un bénéfice net de 15 milliards FCFA. Et au terme de l'opération de fusion-acquisition en cours avec Intercontinental Bank au Nigeria, Access Bank Plc sera le quatrième groupe bancaire nigérian. En optant pour la restriction de ses activités en Côte d'Ivoire à la banque d'affaires, Access Bank fait irruption sur un segment de marché sur lequel officiait, jusque-là, en solo l'Américaine Citibank. De l'avis de Jean-Marie Ebahien, « cette nouvelle orientation peut s'avérer payante pour Access Bank, car il y a du potentiel pour la banque d'affaires sur notre marché ». La question est de savoir si, malgré l'expérience qu'il a du marché, nigérian particulièrement, et l'expertise avérée dont fait montre le groupe dans cet espace commercial qui lui est naturel, le *top management* saura, d'une part, tirer les leçons de ses performances peu flatteuses en Côte d'Ivoire, et d'autre part faire preuve de plus d'imagination pour capitaliser le potentiel dont parle Jean-Marie Ebahien. Une certitude tout de même : dans ses nouveaux habits de banque d'affaires ciblant l'espace Uemoa, Access Bank va ouvrir très prochainement un bureau de représentation dans la capitale sénégalaise, Dakar.

Louis S. Amédé, Abidjan

La BOAD bien en forme pour des prêts directs à moyen et long termes

Tenant à soutenir l'intégration économique et sociale au sein de l'Uemoa, la BOAD a pris appui sur une coopération privilégiée et stratégique pour mieux refinancer des prêts directs en faveur du secteur privé. Elle obtient à cet effet de l'AFD une ligne de crédit de 30 millions d'euros.

Les démarches de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) auprès du groupe Agence française de développement (AFD) pour accroître ses capacités de financement des projets directs du secteur privé ont plei-

La nouvelle ligne de crédit porte à 250,3 millions d'euros, soit 164,2 milliards FCFA, les concours du groupe AFD en faveur de la BOAD.

nement abouti, jeudi 19 mai, à Lomé, avec la signature d'une convention de crédit de 30 millions d'euros, soit 19,7 milliards de francs CFA. Une bouffée d'oxygène pour plus de ressources

à long terme en faveur du secteur privé, dans la perspective de stimuler la croissance des huit pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa). Il s'agit de la neuvième ligne de crédit que la BOAD obtient de l'AFD. Cet apport financier est destiné à accroître les possibilités de financement dans des domaines précis : des projets de l'agroalimentaire, dont la sucrerie et la production salicole, les industries de transformation, notamment la cimenterie, les unités de production de poteaux électriques, de matériels électriques, et aussi le secteur touristique.

Quatre lignes de crédit

La nouvelle ligne de crédit porte à 250,3 millions d'euros, soit 164,2 milliards FCFA, les concours du groupe AFD en faveur de la BOAD, ceci à travers une coopération qui, selon son président Christian Adovelande, « revêt un caractère privilégié et éminemment stratégique ». Les concours jusque-là consentis à la BOAD ont permis à cette institution d'accompagner avec efficacité ses États membres, leurs démembrements et le secteur

Acquisition d'Oceanic Bank Sao Tomé par Global Fleet

Lors du week-end du vendredi 21 au samedi 22 mai, le groupe Global Fleet a pris 100% des participations d'Oceanic Bank Sao Tomé. Jimoh Ibrahim, président directeur général, a signé au nom de sa société Global Fleet, tandis que John Aboh, directeur général d'Oceanic Bank Sao Tomé, a paraphé la cession. Cette banque qui a été créée en 2008 et agréée par la Banque centrale de Sao Tomé venait d'enregistrer, dans son dernier exercice, une perte de 600 000 \$. Pour le patron de Global Fleet, la banque sera rapidement repositionnée pour repartir sur de meilleures bases. Il n'a pas omis de souligner que « sa reprise, qui fait fi d'un passif exigible de plusieurs milliards de dollars (monnaie locale), est stratégique pour les relations extérieures entre Sao Tomé et le gouvernement fédéral du Nigeria ».

L'émission d'euro-obligations de GTBank sursouscrite



Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître. La première émission d'Eurobond en Afrique subsaharienne (hors Afrique du Sud) a été un succès. Il est vrai que c'est la première institution nigérianne à s'aventurer dans le marché international des capitaux sans garantie souveraine. Les euro-obligations GTBank ont en effet connu un franc succès, vu qu'elles ont été sursouscrites. Pour sa deuxième visite sur le marché obligataire international, elle a glané plus de 350 millions \$. 37% ont été placés aux Etats-Unis, 31% au Royaume-Uni, 16% en Afrique, 13% en Europe et 4% dans d'autres régions. Une analyse plus poussée fait ressortir que les gestionnaires d'actifs se sont accaparés 56%, tandis que des banques ont acquis 21%, des *hedge funds* 12%, et les 9% restants sont répartis entre divers investisseurs. Il est utile aussi de rappeler qu'en juillet 2007, GTBank a été le premier établissement bancaire nigérian et la première banque africaine à être cotée sur le marché principal de la Bourse de Londres (LSE).

Nouvelle agence de la National Bank of Commerce (Tanzanie) à Kahama

La Banque Nationale du Commerce (NBC) de Tanzanie, qui est déjà riche d'un réseau de 54 agences, a officiellement ouvert lundi 23 mai une nouvelle agence dans la région de Shinyanga Kahama. Laurent Mafuru, directeur général de la NBC, a assuré que l'objectif est de contribuer à l'amélioration des services dans la région du lac (*Lake Zone*). S'inscrivant dans une démarche de qualité, la banque a continué à être à la pointe en contribuant à la croissance économique du pays, a-t-il ajouté. Déjà à fin mars, l'investissement total de la NBC était évalué à 1,5 milliard de shillings, « une démonstration claire de la façon dont on entend contribuer au développement de cette nation », a relevé le DG.

privé dans la réalisation d'importants programmes d'investissement dans le domaine des infrastructures économiques, indispensables pour la création de richesses et d'emplois. En fait, l'AFD a accordé, en 1997, 2002, 2006 et 2009, quatre lignes de crédit pour un total de prêts de 107 millions d'euros pour le secteur public marchand et le secteur agricole. PROPARCO, la filiale du groupe AFD dédiée au secteur privé, a octroyé à la BOAD, depuis 1995, six lignes de crédit pour un total de prêts de 100 millions d'euros destinés à refinancer des projets du secteur privé. Ce sont des lignes qui, aujourd'hui, sont toutes décaissées et utilisées.

Crédit à obtenir

D'un besoin à un autre, la BOAD est à l'épreuve de financement pour le secteur énergétique. A cette fin, pour une ligne de crédit Energie, elle lorgne encore du côté de l'AFD, qui l'a toujours soutenue dans les domaines prioritaires et stratégiques de renforcement des capacités des équipes opérationnelles et de la gestion environnementale et sociale. Le crédit à obtenir permettra de « desserrer la contrainte de refinancement des projets énergétiques, afin d'améliorer de manière durable la disponibilité d'énergie dans les pays de l'Union », a expliqué Christian Adovelande.

Olivier Tovor, Lomé

« Notre résultat 2010 dépasse ceux cumulés des cinq dernières années »

Mohamed El Ghazi, directeur général du Crédit du Sénégal, est un pur produit du groupe Attijariwafa Bank. Il a intégré la banque en 1991 pour ne plus la quitter. Après quinze ans d'expérience, durant laquelle il est passé par tous les métiers de l'exploitation bancaire, il se voit confier le projet de création d'une filiale du groupe Attijari au Sénégal. C'était la première filiale de la banque marocaine en Afrique subsaharienne. Dans cet entretien, il revient sur la place du Crédit du Sénégal dans le paysage bancaire local.

Les Afriques : Depuis votre arrivée au Sénégal en 2005, il y a eu beaucoup d'évolutions dans la présence d'Attijariwafa Bank au Sénégal. Une expérience riche ?

Mohamed El Ghazi : Effectivement, je suis arrivé au Sénégal en 2005 avec pour mission de participer, dans le cadre d'une

qui s'installe au Maroc. Et pour répondre directement à votre question, l'accueil de la population a été, et il est toujours, des plus enthousiastes. Justement, c'est pour toutes ces raisons que l'investissement du groupe au Sénégal a ceci de particulier : passer en moins de trois ans d'une *greenfield* avec 0% de part de marché au contrôle de la première banque du pays, voire de l'Uemoa.

LA : Dans quel état avez-vous trouvé la banque lors de la reprise ?

MEG : Au moment de sa reprise par le groupe, le Crédit du Sénégal faisait du surplace. Aujourd'hui, nous pouvons dire sans hésitation que nous avons assisté à une réelle métamorphose de l'institution.

Dès le début, nous nous sommes inscrits, individuellement et collectivement, dans une démarche de rupture avec le passé. Une stratégie résolument tournée vers l'avenir et une mobilisation générale visant à hisser le Crédit du Sénégal aux

standards du groupe et de ses filiales, et à atteindre les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés pour le premier exercice dans le giron du groupe Attijariwafa Bank. Je puis vous dire que, malgré la conjoncture difficile qui a caractérisé l'exercice écoulé, le résultat atteint au 31 décembre 2010 dépasse celui cumulé des cinq dernières années sous la gestion Crédit Lyonnais/Crédit Agricole.

Ces réalisations exceptionnelles, au-delà des attentes, nous les devons à l'engagement et à la mobilisation générale de notre capital humain de qualité, à la confiance de nos clients et au soutien inconditionnel de notre maison mère. Tous les agrégats sont au vert. Nous avons réconcilié la banque avec le noyau dur de son fonds de commerce, la clientèle *corporate*, qui commençait un peu à faire défection ces dernières années. Nous avons reconquis progressivement la confiance de cette clientèle.

LA : Combien comptez-vous aujourd'hui d'expatriés marocains au sein de la banque ?

MEG : Je suis présentement le seul expatrié au Crédit du Sénégal. Il faut dire que les premières semaines passées à la tête du Crédit du Sénégal m'ont permis de faire le constat heureux de la qualité des femmes et des hommes qui forment le capital humain de la banque.

Nos collaborateurs sont reconnus sur le marché pour leur expertise, leur savoir-faire et la qualité de leur formation. Il est de notoriété publique que l'ex-Crédit Lyonnais Sénégal fut une grande école de formation, j'en parle en connaissance de cause. La matière première existait, il a fallu juste trouver des mécanismes pour

pouvoir permettre à cette énergie d'être libérée et canalisée dans la bonne direction. Les équipes du Crédit du Sénégal avaient besoin de reconnaissance, de motivation, et qu'on leur montre le cap, car il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va !

LA : Le destin du Crédit du Sénégal n'est-il pas de devenir la banque d'affaires de la CBAO ?

MEG : Votre question est pertinente. Peut-être l'expression « banque d'affaires » est-elle réductrice. Il y a une grande complémentarité et de fortes synergies entre une grande banque universelle, la CBAO, qui s'adresse à tous les segments de clientèle à travers le premier réseau d'agences du pays, et une banque plutôt spécialisée dans le *corporate* et une clientèle des particuliers moyenne et haut de gamme. Cette spécialisation a favorisé une meilleure formation et une meilleure expertise des équipes, conjuguées à sa taille, disons humaine, qui lui a procuré une souplesse, une agilité et une réactivité très appréciées par la clientèle, et plus précisément la clientèle *corporate*. Il est clair que dans toute réflexion sur le rapprochement entre les deux filiales, nous veillerons à préserver ce qui fait la force des deux banques prises séparément aujourd'hui, les *best practices*, et nous en ferons profiter la clientèle des deux filiales dans le cadre du nouvel ensemble, quelque soit la forme qu'il prendra à l'avenir (fusion ou spécialisation). Nous pouvons aisément imaginer, comme vous semblez le suggérer, un compartiment *corporate* à l'intérieur

« Nous sommes une vingtaine de banques au Sénégal aujourd'hui, cela me rappelle la situation du Maroc il y a quelques années... »

d'une grande banque à naître du rapprochement Crédit du Sénégal-CBAO, et qui capitalisera sur les points forts des deux banques, surtout qu'il aura à adresser un périmètre *corporate* plus large (taille critique). La transformation sera facilitée en favorisant les meilleurs processus qui ont fait leurs preuves, en additionnant les talents et en maximisant les synergies... Pour le moment, cette réflexion n'est pas encore engagée et les deux filiales continuent d'opérer séparément.

LA : Comment se porte le *corporate banking* au Sénégal ?

MEG : C'est un marché âprement disputé. Le gâteau ne croît pas de beaucoup ces dernières années. Dans ce segment, qui a la caractéristique d'être sûr et consommateur de ressources, les clients sont sensibles à la qualité des services et à la réactivité, au même titre qu'aux conditions de facturation. Nous avons l'avantage de disposer de gestionnaires de comptes bien formés, agressifs et qui gèrent des portefeuilles ne dépassant pas les 60 relations, ce qui nous permet de faire du service sur mesure. L'arrivée de nouvelles banques exacerbe davantage cette

La BOAD approuve d'importants prêts au Togo

Une source proche du gouvernement togolais a affirmé, la semaine dernière, que la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), basée à Lomé, vient d'accorder au Togo trois prêts d'un montant global de 27,5 milliards FCFA. Ces prêts serviront à l'aménagement d'infrastructures routières et agricoles, souligne-t-on. Avec ces nouvelles rallonges, le montant total des engagements de la BOAD au Togo représente 211,9 milliards FCFA.

Fermeté de la Banque centrale du Nigeria sur la limite de retrait/jour



Sanusi Lamido Sanusi, gouverneur de la Banque centrale du Nigeria (CBN), a déclaré mardi 24 mai que l'institut d'émission ne reviendra pas sur sa politique de collecte des fonds, qui impose des restrictions sur les retraits en espèces par

personnes physiques que morales. Pour rappel, une telle politique limite les retraits des particuliers à 150 000 nairas par jour et un million de nairas pour les entreprises. Le gouverneur de la CBN a souligné que la politique de trésorerie s'inscrit dans le cadre d'une politique globale destinée à moderniser le système financier. Il a ajouté que la seule façon de promouvoir l'économie sans liquidités est d'adopter les solutions de rechange, y compris l'utilisation de guichets automatiques et autres canaux. A noter que désormais le taux directeur (MPR) a grimpé, passant de 7,5 à 8%. La politique monétaire vise à atténuer la tendance inflationniste associée à un excès de liquidités et à la pression sur le marché des changes.

Les fruits de l'austérité des règles bancaires kenyanes récoltés par les banques

Ce constat d'un fonctionnaire du Trésor, avançant qu'aucune banque locale ne s'est effondrée au cours des huit dernières années, en dit long sur les résultats de la sévérité des règles bancaires. S'exprimant au cours d'un séminaire à Mombasa, en marge d'un atelier régional sur le *leadership* bancaire, Joseph Kinyua, secrétaire permanent au Ministère kenyan des finances, a effectivement confirmé que la mise en œuvre d'une réglementation bancaire solide et de sa supervision par le Trésor ont contribué à lutter contre l'occurrence de banques en difficulté dans le pays. L'époque où quelque neuf banques avaient fait faillite, faisant perdre par ricochet des milliards de shillings d'épargne à leurs clientèles respectives, est bien loin. Des experts bancaires, des régulateurs et autres décideurs du Kenya, d'Ouganda, du Nigeria, de Tanzanie, du Zimbabwe, du Ghana, du Malawi, de Maurice, du Sud-Soudan et du Rwanda ont alors plaidé pour la restructuration du régime actuel d'assurance-dépôts pour se conformer aux meilleures normes internationales.

Premier centre africain de gestion de dette souveraine

Le premier centre africain pour la gestion de dette souveraine sera créé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Afrique du Sud. L'annonce a été faite mercredi 25 mai à Paris par l'OCDE. L'instance européenne a confirmé l'ouverture, en coopération avec l'Afrique du Sud, d'un centre pour aider les gouvernements africains à gérer leurs dettes souveraines ainsi que les marchés obligataires. Il s'agit d'une structure à même de créer une base de données pour surveiller et analyser la dette et le risque souverain en Afrique, ainsi que mener des recherches et la supervision de l'évolution du marché obligataire. Le protocole d'accord a été signé par Angel Gurría, secrétaire général de l'OCDE, et Pravin Gordhan, ministre sud-africain des Finances. Le secrétaire général de l'OCDE a justement souligné que le centre aidera à réduire le coût de la gestion de la dette publique et qu'il encouragera le développement de produits du secteur financier, y compris les prêts hypothécaires, le microcrédit et le financement en faveur des petites et moyennes entreprises. Quant à l'argentier sud-africain, il a émis le vœu de coopérer avec l'OCDE dans la facilitation et le renforcement des capacités des voisins de son pays dans la région.

« Au moment de sa reprise par le groupe, le Crédit du Sénégal faisait du surplace. Aujourd'hui, nous pouvons dire sans hésitation que nous avons assisté à une réelle métamorphose de l'institution. »



Mohamed El Ghazi : « Je suis arrivé au Sénégal en 2005 avec pour mission de participer, dans le cadre d'une équipe projet, à la création, en greenfield, d'une filiale du groupe Attijariwafa Bank. »

concurrence, puisque ces dernières, pour exister, doivent casser les conditions...

LA : Une récente note de S&P attire l'attention sur la montée des risques bancaires dans la zone Uemoa ?

MEG : Je pense que le rapport de S&P est motivé par un constat arithmétique : d'une part la montée des créances en souffrance et l'insuffisance des provisions pour y faire face, et d'autre part le faible niveau des fonds propres.

La montée des risques est intimement liée à l'évolution de la conjoncture économique dans les pays de la sous-région. Il va sans dire que tous les pays de la zone Uemoa n'évoluent pas de la même façon et ne sont pas au même niveau de développement, ni font face aux mêmes défis. Les pays de la zone Uemoa ont été impactés par les effets de la crise mondiale des trois dernières années. S'y ajoutent les derniers événements en Côte d'Ivoire, quand on connaît le poids de ce pays et le rôle de locomotive qu'il joue dans la zone.

En effet, l'un des principaux moteurs de l'Uemoa, la Côte d'Ivoire, était en panne ces derniers mois. La crise postélectorale laissera certainement des séquelles dans toute la zone, néanmoins le vaste chantier de la reconstruction du pays ouvrira de nouvelles opportunités, qui dépasseront, je l'espère, les dégâts causés par la dernière crise. Globalement, le secteur bancaire de l'Uemoa est relativement assaini, avec une plus grande implication de l'autorité de régulation, la BCEAO, à la faveur d'une série de réformes qui visent, entre autres, à améliorer la gouvernance des banques de la zone Uemoa, à renforcer leurs fondamentaux et à les doter d'outils performants de détection et de gestion des risques.

En ce qui me concerne, je reste optimiste pour l'avenir du secteur bancaire dans la zone.

LA : Pensez-vous que la consolidation bancaire au Sénégal est inéluctable ?

MEG : Je ne peux pas être aussi affirmatif. Toujours est-il, je pense, qu'on ne peut pas arrêter le mouvement de l'histoire. Il

arrivera un moment où l'on sera obligés de passer par la cure des fusions-absorptions, comme l'ont vécu d'autres pays avant nous. Tant que les petites banques arriveront à s'en sortir et à satisfaire les exigences de leurs actionnaires, de leurs marchés et des autorités monétaires, essentiellement en matière de niveau des fonds propres, l'échéance sera différée, mais jusqu'à quand ? Nous sommes une vingtaine de banques au Sénégal aujourd'hui, cela me rappelle la situation du Maroc il y a quelques années...

Par ailleurs, et si l'on se réfère uniquement au taux de bancarisation au Sénégal, de l'ordre de 6%, en le comparant à des économies similaires sur le continent, il y a encore une frange importante de la population qu'il faut aller convaincre et bancariser avec des *packages* adaptés et des solutions sur mesure à des coûts compétitifs. La dernière campagne de communication de la BCEAO s'inscrit dans cette optique. Voilà de nouveaux challenges et de nouveaux défis à relever par les banques au Sénégal.

Enfin, je dirais que la présence d'opérateurs bancaires de premier plan au Sénégal témoigne aussi de l'attractivité de la place de Dakar et de la confiance que les investisseurs témoignent au Sénégal. C'est là une constante qui n'a jamais été démentie.

LA : En tant que banque corporate, on ne vous voit pas assez dans l'animation de la BRVM ?

MEG : L'arrivée du groupe Attijariwafa Bank dans la sous-région est récente. Néanmoins, je tiens à vous rassurer : nous nourrissons beaucoup d'ambitions pour l'Uemoa. Nous avons beaucoup de projets dans le *pipe*. Je ne peux pas m'étaler à ce sujet dans vos colonnes, mais je puis vous dire que nous sommes dans la phase de lancement de véhicules qui porteront ces projets, et qui animeront ce compartiment important de notre métier, à savoir le marché des capitaux. Les demandes d'agrément sont déposées auprès des autorités de tutelle, et les premières concrétisations verront le jour, je l'espère, avant la fin de l'année.

LA : Le Sénégal et l'Uemoa payent une lourde facture d'importation de céréales. Y a-t-il des innovations en vue ?

MEG : Vous avez tout à fait raison, et ce ne sont pas les outils de couverture qui manquent. Nous avons fait le même constat que vous ; et ce n'est pas seulement pour les importations de céréales. Au niveau du siège, à Casablanca, et plus précisément au niveau de la BDDI, la Banque de détail à l'international, nous avons créé depuis plus d'une année une structure dédiée à ce type d'activités, la DAMI (Direction des activités de marché à l'international). Le responsable du *desk* DAMI/Uemoa a été nommé, il est basé à Dakar et il est déjà opérationnel. Accompagné des exploitants des différentes filiales, il fait déjà des propositions de valeur aux clients du groupe, à la CBAO, au Crédit du Sénégal, mais aussi à la SIB en Côte d'Ivoire, à la BIM au Mali, à nos clients au Burkina...

Depuis plusieurs mois, des *deals* ont été concrétisés en matière de couverture du risque de change. D'autres opérations, un peu plus complexes, de couverture de matières premières sont à l'étude. Nos clients sont demandeurs.

C'est notre façon de faire notre métier, et surtout de faire la différence. Nous sommes une filiale d'un groupe leader qui a fait le choix stratégique du développement à l'international, et nous allons mettre tous nos atouts au service de cette ambition. L'ambition de notre président est de dupliquer le modèle du groupe Attijariwafa Bank dans tous les pays où nous nous installons, en parfaite intelligence avec les spécificités locales. Nous appartenons à un grand groupe multi-spécialistes qui opère dans tous les métiers de la banque et de la finance en direct et/ou à travers des filiales spécialisées. Le catalogue produits est riche et diversifié ; à nous, les responsables des différentes filiales à l'international, de nous servir avec appétit pour apporter de la valeur à nos clients et pour nous différencier de nos concurrents.

Propos recueillis à Dakar par Adama Wade

Accord entre la Fédération marocaine des assurances et l'Education nationale marocaine

Les jeunes ont été à l'honneur la semaine dernière à Bouznika (Maroc). Plusieurs accords ont été signés en leur faveur, notamment celui entre le Ministère de l'emploi, le Ministère de l'économie et des finances, le Ministère de l'éducation nationale et la Fédération marocaine des sociétés d'assurances et de réassurance. Cette convention prévoit une assurance maladie pour les étudiants âgés de 18 à 25 ans. A noter qu'un autre protocole d'accord a été entériné entre le Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, le Ministère de l'économie et des finances et la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM, patronat marocain). Il vise la création d'opportunités d'emploi au profit des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur et l'intégration des personnes vulnérables au marché de l'emploi. Cette convention table sur un budget de 1,44 milliard DH.

Les compagnies d'assurances du continent en conclave au Zimbabwe



Réunies lundi 23 mai à Victoria Falls, au Zimbabwe, à l'occasion de la 38^{ème} Organisation des assurances africaines (OAA), les compagnies d'assurances se sont préoccupées de l'utilisation de la microassurance comme outil de développement économique en Afrique. Pour Prisca Soares, secrétaire générale de l'organisation, « l'accent a été mis sur les défis politiques, la réglementation et la surveillance pour le développement de la microassurance en Afrique, les objectifs réglementaires et de marché ». Justement, a-t-elle ajouté, « cette instance, qui coiffe la profession, a conçu un atelier sur le renforcement des activités en s'appuyant sur la microassurance pour les autorités de contrôle des assurances, en collaboration avec l'accès à l'assurance Initiative ». A noter que l'OAA, organisation non-gouvernementale reconnue par de nombreux gouvernements africains, a été fondée en 1972. Son siège est au Cameroun.

Zurich Assurances lance Zurich Phone pour iPhone

Berto Fislser, président directeur général de Zurich Assurances, a présidé mardi 31 mai à Casablanca le lancement de l'application Zurich Phone pour iPhone.

Selon les responsables de la compagnie, il s'agit tout simplement d'une première application de ce type par une institution financière au Maroc. Dans le détail, cette application contient des informations nécessaires en cas d'accident et diverses fonctions utiles concernant la voiture du client. « Elle aide les clients où qu'ils se trouvent », nous a-t-on assuré. Ceux-ci ont noté que le téléchargement de l'application se fait très facilement.

BGFIBank présente sa nouvelle campagne de communication institutionnelle



Le groupe BGFIBank a dévoilé sa nouvelle campagne institutionnelle. L'accroche, « Inventons notre futur », constitue une promesse institutionnelle « qui associe les clients et une vision collective de réussite de vie ». Il s'agit également d'un message de proximité valorisant l'homme et l'amélioration constante des rapports humains. Cette formule figure, pour le groupe BGFIBank, son engagement à « inventer notre futur », c'est-à-dire à créer avec l'ensemble de ses clients, particuliers et entreprises, « un monde à venir ». Le groupe BGFIBank souhaite « imaginer et construire demain, réaliser des projets dans un futur à la fois proche et international. »



Fonds Afrique

Name	2010-12-31 2011-05-23	2010-05-24 2011-05-23	2008-05-26 2011-05-23	Domicile	Rating Overall
RE-CM Global FF A	4.69	2.96	8.62	South Africa	2
Coronation Global Managed [ZAR] A	0.90	8.24		South Africa	
Coronation Optimum Growth A	-0.04	8.65	5.30	South Africa	2
Old Mutual Intl Gth FoF A	-0.15	9.91	1.37	South Africa	1
Coronation Global Capital Plus [ZAR] A	-1.20	2.33		South Africa	
Prescient Gbl Growth FF A1	-1.43	5.69	-2.17	South Africa	1
PSG Alphen Foreign Flex FoF	-1.44	0.32	1.60	South Africa	1
ABSA International FoF A	-1.53	4.47	-2.23	South Africa	1
Plexus International Allrounder FoF	-1.67	4.58	-0.08	South Africa	1
FG International Flexible FoF A	-2.65	-0.74	3.22	South Africa	2
Nedgroup Inv Bravata Ww Flex A	-3.09	6.41	10.05	South Africa	2
Arisaig Africa USD	-3.14	6.45	3.41	Mauritius	5
RMB World Wide Flexible	-3.79	13.29	5.45	South Africa	2
Flagship IP Worldwide Flexible FoF	-3.81	1.73	8.96	South Africa	2
Efficient Active Allocation	-4.25			South Africa	3
Midas Foreign Flexible FoF	-4.34	-3.54	3.49	South Africa	1
Lynx Global Diversified FoF A1	-4.39	-3.15	7.78	South Africa	2
Four Plus Global FoF A	-5.62	15.15	6.40	South Africa	2
Flagship IP Worldwide Flexible	-5.92	11.29	-2.31	South Africa	1
Ankh Foreign Flexible FoF A	-6.10	-8.62	2.43	South Africa	1
Truffle Flexible A	-6.35			South Africa	
BlueAlpha All Seasons	-6.48	17.96	13.94	South Africa	5
SIM Inflation Plus	-6.59	11.47	13.70	South Africa	3
Foord Flexible FoF R	-6.60	18.19	15.87	South Africa	4
PSG Flexible	-6.60	26.43	22.01	South Africa	4
VPPF CPI Plus 6 FoF A	-6.69	15.14	12.21	South Africa	
Bateleur Flexible A1	-6.76			South Africa	
RE-CM Global Flexible A	-6.79	11.66		South Africa	
Quantum Worldwide Flexible FoF	-6.89	11.27	0.76	South Africa	1
36ONE Flexible Opportunity A	-6.91	22.91	15.04	South Africa	4
Bastion Worldwide Flexible FoF A	-7.07	9.50	9.10	South Africa	3
Coronation Market Plus	-7.17	19.65	17.11	South Africa	4
Momentum Accumulator FoF	-7.19	17.44	12.42	South Africa	3
Momentum Aggressive Equity FoF B1	-7.22	21.43	10.76	South Africa	3
BlueAlpha Oyster Ww Inst Flex	-7.42	19.01	16.80	South Africa	4
STANLIB Equity R	-7.45	24.65	2.99	South Africa	1
Allan Gray Equity A	-7.55	22.08	13.07	South Africa	4
PSG Macro Active FoF	-7.57	6.86	6.66	South Africa	2
Investec Opportunity R	-7.58	15.67	14.48	South Africa	5
PSG Balanced A	-7.60	15.81	15.48	South Africa	4
Verso MM Secure Growth FoF	-7.61	8.76	14.86	South Africa	3
Insight Capital Flexible FoF	-7.63	4.50		South Africa	
Sanlam Namibia Intl Linked A	-7.65	12.74	15.61	Namibia	4
Discovery Equity	-7.69	24.45	23.73	South Africa	5
Personal Trust Managed	-7.70	16.54	12.27	South Africa	3
PSG Alphen Equity FoF A	-7.83	20.11	10.41	South Africa	2
SMM Institutional Positive Return 1 B3	-7.88	7.02	11.84	South Africa	3
Momentum Mod Equity FoF B1	-7.89	22.28	10.76	South Africa	3
Datport Dynamic Flexible FoF	-7.92	13.95	16.41	South Africa	4
Amity Flexible Growth FoF	-7.93	19.19	13.19	South Africa	3
Momentum Aggressive Prudential FoF B1	-8.10	17.18	10.88	South Africa	3
Plexus Sprinter FoF	-8.12	12.61		South Africa	
BJM Multi-Manager Equity B1	-8.13	16.64	8.18	South Africa	3
Element Flexible A	-8.25	6.74	11.30	South Africa	3
Celtis Flexible FoF A	-8.28	17.90	11.10	South Africa	3
PSG Konsult Creator FoF A	-8.29	22.20	13.42	South Africa	4
SIM Top Choice Equity A1	-8.33	23.28	13.84	South Africa	4
Nedgroup Inv XS Accelerated FoF A	-8.35	18.77	13.89	South Africa	4
SIM Mgd Aggressive FoF A1	-8.40	15.99	14.86	South Africa	4
Nedgroup Inv Rainmaker A	-8.40	24.16	12.79	South Africa	5
Coronation Absolute A	-8.44	18.21	16.54	South Africa	4
Platinum Flexible Growth FoF	-8.45	14.53	12.48	South Africa	3
Lion of Africa Real Rtn CPI+5	-8.46	8.68	14.79	South Africa	4
NFP Assertive FoF A	-8.46	19.25	13.23	South Africa	3
RMB Balanced R	-8.48	13.74	11.17	South Africa	3
Melville Douglas Dyn Strat A	-8.48	21.65	10.11	South Africa	3
Seed Flexible	-8.49			South Africa	
Aylett Equity A3	-8.56	20.44	20.28	South Africa	5
Allan Gray Optimal A	-8.58	4.20	15.31	South Africa	3
Southern Charter Growth FoF	-8.62	17.20	12.65	South Africa	4
MitOptimal IP Worldwide Flexible FoF	-8.64	10.48		South Africa	
RMB High Dividend	-8.67	10.66	12.09	South Africa	3
AS Forum Aggressive FoF	-8.70	18.01	10.32	South Africa	2
Invest Flex FoF E	-8.71	14.70		South Africa	
Momentum Multifocus FoF	-8.71	20.13	10.45	South Africa	3
ABSA Rand Protector	-8.73	24.42	10.33	South Africa	4
Analytics Flexible FoF A	-8.73	5.57	3.69	South Africa	2
Orange Absolute Return	-8.76	11.47		South Africa	
RMB High Tide A	-8.77	14.28	12.55	South Africa	4
36ONE Target Return	-8.79	20.43	20.53	South Africa	4
RMB Strategic Opportunities R	-8.79	23.65	12.86	South Africa	3
PPS Managed Flexible	-8.84	15.79	11.44	South Africa	3
Verso MM Managed Equity FoF A	-8.92	11.96	12.39	South Africa	3
RMB Absolute Focus A	-8.95	4.24	13.20	South Africa	3
Skyblue Cumulus Moderate FoF	-8.96	7.35	13.73	South Africa	4
Razzo Value Trend	-8.97	15.25	12.01	South Africa	5
Prudential Equity A	-9.03	23.62	14.80	South Africa	4
BoE Enhanced High Growth FoF	-9.06	22.21	11.59	South Africa	4
Imalvest Flexible	-9.08	16.75	12.71	South Africa	4
Coronation Top 20 A	-9.09	25.41	19.75	South Africa	5
STANLIB MM Balanced A	-9.09	16.36	11.41	South Africa	3
ABSA Managed CPI + 7% FoF A	-9.11	16.26	13.52	South Africa	4
Carinus Strydom CS Flexible FoF A	-9.12	12.99	9.88	South Africa	3
STANLIB Inflation Plus 3% A	-9.18	8.17	11.54	South Africa	3
Metropolitan Multi-Manager Equity	-9.25	23.36	13.61	South Africa	4
Truffle General Equity A	-9.25			South Africa	
Centaur Flexible	-9.26	28.70	19.67	South Africa	4
Prudential Dividend Maximiser A	-9.26	22.34	15.02	South Africa	4
Stringfellow Flexible FoF	-9.26	17.82	8.25	South Africa	2
STANLIB MM Inflation Plus 5 FoF B1	-9.28	10.29	12.21	South Africa	3
FNB Growth	-9.29	22.85	10.25	South Africa	3
FNB Namibia General Equity	-9.31	18.99	11.76	Namibia	3
SIM General Equity R	-9.31	23.56	14.22	South Africa	4
BoE Growth FoF	-9.34	20.45	14.69	South Africa	5

Nedgroup Inv XS Core Diversified B	-9.35	15.75		South Africa	
RMB Small/Mid-Cap A	-9.36	23.43	16.59	South Africa	4
JM Busha Real Return	-9.37	11.70	14.10	South Africa	4
Stewart Macro Equity FoF A	-9.38	20.03	6.88	South Africa	2
Dynasty Wealth Accumulator FoF A1	-9.41			South Africa	
Inv Solutions MM Equity A	-9.43	21.78	11.69	South Africa	3
Noble PP All Weather FoF A	-9.44	13.25	12.68	South Africa	3
STANLIB MM All Stars Eq FoF A	-9.45	23.13	12.77	South Africa	4
RCI Flexible Managed	-9.46	21.07	5.13	South Africa	2
Allan Gray Africa Equity (Rand)	-9.48	21.60	14.87	Bermuda	5
Visio Actinio A	-9.49	18.36	16.69	South Africa	4
Personal Trust SA Equity	-9.50	20.24		South Africa	
Sanlam Multi Mgd Aggressive FoF A1	-9.50			South Africa	
ABSA Managed A	-9.52	16.23		South Africa	
Kagiso Equity Alpha	-9.54	21.08	15.68	South Africa	5
Sanlam Namibia Growth	-9.55	21.40	14.41	Namibia	4
Investec Equity R	-9.62	20.34	5.78	South Africa	3
Glacier FS Flexible FoF	-9.68	16.25	9.77	South Africa	4
Select Manager Flexible Growth FoF	-9.69	17.32	12.85	South Africa	3
Interneuron Managed	-9.70	12.78	2.16	South Africa	1
PCA Africa	-9.71	19.71		Taiwan	
Silk African Lions I	-9.73	-6.03		Luxembourg	
MitOptimal IP Flexible FoF	-9.74	9.84	11.48	South Africa	3
African Frontiers B	-9.78	-9.63		Ireland	
Personal Trust Active FoF	-9.82	20.85	12.16	South Africa	3
STANLIB Medical Investment B1	-9.84	8.17	12.38	South Africa	3
Old Mutual Flexible R	-9.87	18.16	12.57	South Africa	4
STANLIB MM Real Return A	-9.88	9.18	16.74	South Africa	4
Old Mutual Nam Growth	-9.88	21.50	9.29	Namibia	2
NEF Flexible	-9.90	16.98		South Africa	
ABSA Allrounder FoF	-9.90	16.02	5.30	South Africa	3
Noble PP Wealth Creator FoF A	-9.90	10.41	13.19	South Africa	4
Old Mutual Investors R	-9.91	22.00	10.72	South Africa	3
Select Manager Defensive Equity FoF	-9.92	20.66	10.93	South Africa	3
Hermes Osborne Flexible A1	-9.93	13.74	7.44	South Africa	3
RMB Value	-9.95	26.87	10.20	South Africa	4
ABSA Prudential FoF	-9.95	14.08	10.27	South Africa	3
Financial Alliance Flexible FoF	-9.98	18.75	10.96	South Africa	3
SMMI Equity FoF A	-10.01	20.03	11.39	South Africa	3
Oasis General Equity	-10.03	20.42	11.54	South Africa	4
Imara Equity	-10.03	23.92	17.84	South Africa	4
Nedgroup Inv Entrepreneur R	-10.04	22.88	10.15	South Africa	4
SMM Institutional General Equity 1 B2	-10.05	22.83	12.20	South Africa	4
SIM Value R	-10.06	19.24	16.19	South Africa	4
Noble PP Flexible A	-10.12	7.52		South Africa	
FG Mercury Equity FoF A1	-10.13	21.30	9.89	South Africa	3
Hermes Managed A	-10.14	14.67	13.54	South Africa	4
Cadiz Inflation Plus	-10.16	15.47	18.41	South Africa	5
Investec Africa I	-10.27	-2.45	-8.06	South Africa	1
Investec Value R	-10.29	24.56	22.78	South Africa	5
Old Mutual Top Companies R	-10.29	19.79	12.06	South Africa	3
Nedgroup Inv Growth R	-10.33	20.18	12.73	South Africa	4
Nedgroup Inv Balanced A	-10.34	14.13	10.26	South Africa	3
Skyblue Solar Flexible FoF	-10.36	11.02	12.11	South Africa	3
Verso LT SA Equity A	-10.37	19.68		South Africa	
Old Mutual Small Companies R	-10.45	22.08	14.54	South Africa	3
RMB Equity R	-10.47	19.88	8.72	South Africa	3
M-PLAN IP Inflation Plus 7 A1	-10.47	13.89	11.15	South Africa	3
SYmmETRY Equity FoF A	-10.47	19.92	11.90	South Africa	3
Investec Growth R	-10.48	22.80	6.83	South Africa	3
Xhilarator Multi-SA Flex FoF	-10.50	-0.95	4.71	South Africa	2
Inv Solutions RR Focus A	-10.50	8.77	17.02	South Africa	4
Kagiso Protector	-10.53	10.42	9.73	South Africa	3
4i Opportunity A	-10.56	22.75	15.75	South Africa	4
Anglorand Growth	-10.58	-0.36	7.81	Namibia	2
Efficient Inflation Plus 6 FoF	-10.60			South Africa	
SMM Institutional Positive Return 3 B3	-10.64	20.70	22.29	South Africa	5
Efficient Prudential	-10.65	17.22	7.18	South Africa	2
Dynamic Wealth Optimal A	-10.68	19.86	8.38	South Africa	2
APS Managed Growth FoF A	-10.72	16.62	11.42	South Africa	3
Old Mutual Growth R	-10.77	18.80	12.10	South Africa	4
Krugger Flexible FoF A	-10.77	15.42	7.30	South Africa	2
Longitude Flexible A1	-10.77	22.42		South Africa	
Old Mutual Value R	-10.80	18.33	12.30	South Africa	3
GCI Flexible FoF	-10.84	7.08	10.92	South Africa	3
Sanlam Growth Institutional B1	-10.90	26.42	17.13	South Africa	5
Lynx Opportunities FoF A1	-10.91	19.86		South Africa	
Cannon Core Companies	-10.93	21.31	8.00	South Africa	2
Old Mutual RAFI 40 Tracker A	-10.94	22.03	12.01	South Africa	3
STANLIB MM Equity A1	-10.95	20.43	10.65	South Africa	2
Marriott Dividend Growth R	-10.97	22.69	26.22	South Africa	4
Alphen Equity Builder	-11.00	22.71		South Africa	
PSG Equity A	-11.00	24.87	14.37	South Africa	4
Old Mutual High Yield Opp A	-11.02	21.46	18.93	South Africa	3
Prescient Eqy Quant A1	-11.05	23.73	6.84	South Africa	3
STANLIB Managed Flexible A	-11.07	7.06	9.65	South Africa	2
Nedgroup Inv Quants Core Eq A	-11.08	21.63	13.72	South Africa	4
MAM Actions Afrique	-11.09			France	
IMC Worldwide Flexible FoF	-11.12	5.17	2.59	South Africa	2
Dibanisa Absolute Return A	-11.14	8.51	12.29	South Africa	3
Efficient Flexible FoF A	-11.16	16.10	3.15	South Africa	1
Foord Equity R	-11.19	24.68	15.33	South Africa	4
ABSA General R	-11.21	20.13	11.81	South Africa	3
ClucasGray Future Titans A1	-11.21	14.85		South Africa	
STANLIB SA Equity R	-11.22	22.79	0.46	South Africa	2
ABSA Flexible	-11.27	19.43	7.04	South Africa	3
Coronation Equity R	-11.28	25.16	16.20	South Africa	4
PPS Equity	-11.29	21.58	8.08	South Africa	2
Old Mutual Top 40 A	-11.29	23.37	5.60	South Africa	2
STANLIB ALSI 40 A	-11.31	23.25	6.19	South Africa	2
Kagiso Top 40 Tracker	-11.31	23.45	5.84	South Africa	2
NEF Equity	-11.32	19.29		South Africa	
Element Earth Equity A	-11.36	14.75	12.30	South Africa	3
ABSA Growth FoF	-11.36	17.53	3.49	South Africa	2
RMB Structured Equity	-11.37	22.57	5.54	South Africa	2
Sasfin Value	-11.38	23.91	7.08	South Africa	4
Huyusamer Opportunity A1	-11.39	17.82	12.14	South Africa	1
Efficient Equity	-11.40			South Africa	
RMB Top 40 Index	-11.42	23.08	5.19	South Africa	2
STANLIB Mod Aggressive FoF A	-11.48	15.47	6.58	South Africa	

Fonds islamiques

Name	2010-12-31 2011-05-23	2010-05-24 2011-05-23	2008-05-26 2011-05-23	Domicile	Rating Overall
Mandiri Investa Dana Syariah	2.97	6.37		Indonesia	
BNI Dana Plus Syariah	2.44	14.85	6.63	Indonesia	1
PNM Amanah Syariah	1.96	4.64	17.40	Indonesia	4
Hong Leong Dana Maarof	0.97	13.56	13.88	Malaysia	4
TRIM Syariah Berimbang	0.73	29.26	11.83	Indonesia	1
PRUdana dinamik	0.00	14.53	14.27	Malaysia	4
Avenue SyariahExtra	-0.12	14.17	6.91	Malaysia	2
ASM Syariah Dividend	-0.23	15.63		Malaysia	
Dana Makmur Pheim	-0.38	13.62	11.90	Malaysia	3
AMB Dana Ikhlas	-0.59	17.19	15.62	Malaysia	3
Apex Dana Al-Faizi Inc	-0.92	12.01	15.14	Malaysia	5
AmIslamic Balanced	-1.19	12.14	10.76	Malaysia	4
PNM Syariah	-1.68	15.18	9.31	Indonesia	1
Emirates Islamic Global Balanced B Daily	-1.71	-3.57		Jersey	
ING Shariah Balanced	-1.87	10.47	7.22	Malaysia	2
CIMB Islamic Enhanced Sukuk	-1.88	8.92	12.48	Malaysia	3
Schroder Syariah Balanced	-1.95	14.82		Indonesia	
Reksa Dana Syariah Batas Kombinasi	-2.23	6.07	-7.73	Indonesia	1
Alliance Dana Alif	-2.24	8.65	12.22	Malaysia	2
Cipta Syariah Balance	-2.40	23.01	16.26	Indonesia	2
PRUdana ah-Isilah	-2.61	13.17	13.17	Malaysia	3
MAAKL Al-Umran	-2.67	12.91	15.85	Malaysia	4
Danareksa Syariah Berimbang	-2.69	18.63	21.07	Indonesia	2
Public Islamic Enhanced Bond	-2.73	2.71	10.18	Malaysia	3
TA Dana Optimix	-3.04	18.81	15.97	Malaysia	3
Public Islamic Balanced	-3.09	7.71	9.50	Malaysia	3
ASBI Dana AL-Munsif	-3.18	6.90	7.71	Malaysia	3
Dana Islamiah Affin	-3.25	9.44	9.17	Malaysia	3
RHB Mudharabah	-3.27	14.35	13.68	Malaysia	4
CIMB Islamic Balanced	-3.38	10.81	10.37	Malaysia	3
Apex Dana Aslah	-3.47	9.92	17.28	Malaysia	5
IPB Syariah	-3.53	20.03	17.10	Indonesia	
ASBI Dana AL-Falah	-3.81	8.93	11.40	Malaysia	4
Pacific ELIT Dana Aman	-4.19	16.48		Malaysia	
Pheim Asia ex-Japan Islamic	-4.26	10.46	6.28	Malaysia	2
CIMB Islamic Balanced Growth	-4.39	16.90	11.72	Malaysia	3
OSK-IQB Mubibbah Income	-4.57	3.07	5.71	Malaysia	2
Pacific ELIT Islamic AsiaPac Balanced	-4.87	6.58		Malaysia	
Mega Dana Saham Syariah	-5.42	20.49		Indonesia	
Oasis Crescent Worldwide Flexible FoF	-6.39	18.08	6.86	South Africa	2
TA Asia Pac Islamic Balanced	-7.13	5.88	7.82	Malaysia	3
Public Islamic Asia Balanced	-7.21	4.05	5.09	Malaysia	2
Kananga Islamic Balanced	-7.85	11.91	12.01	Malaysia	3
Crescent Bal Progressive FoF	-8.26	15.88	7.97	South Africa	1
Element Islamic Balanced A	-9.47	6.64		South Africa	

Fonds matières premières et ressources naturelles (partiel)

Name	2010-12-31 2011-05-23	2010-05-24 2011-05-23	2008-05-26 2011-05-23	Domicile	Rating Overall
Allianz Indice Matières Premières R	9.31	36.43	-18.53	France	1
Pictet-Timber-HP EUR	4.77	26.81		Luxembourg	
IFR Commodity Fund Diversified	4.61	33.07		Switzerland	
Nikko Resource Fund Equity and Ccy BRL	1.73	51.40		Japan	
Nikko Resources Equity F Ccy Sel BRL D1M	1.60	51.49		Japan	
Pioneer Inv Akt Rohstoffe A EUR ND	1.56	29.25	0.47	Germany	4
Nikko Resource Fund Equity and Ccy AUD	1.21	62.08		Japan	
Nikko Resources Equity F Ccy Sel AUD D1M	0.99	60.93		Japan	
Nomura Global Commodity Open	0.80	19.11	-15.44	Japan	
Nordea Foresta Kasvu	0.56	15.43	-0.22	Finland	2
Public Natural Resources Equity	0.55	29.06		Malaysia	
SampoJapan DBLCl Commodity 6	0.40	21.02	-14.02	Japan	
DIAM Commodity Passive	0.38	20.47		Japan	
Dynamic Focus+ Resource I	0.33	32.08	13.60	Luxembourg	
UBS Gbl Umbrella Petro WTI Future Idx	-0.11	11.21		Japan	
MUFI Commodity	-0.30	24.61		Japan	
Daiwa FW Commodity Select	-0.36	21.49	-6.73	Japan	
Caixa Catalunya Multisectorial FI	-0.37	18.71	-10.91	Spain	
Daiwa/RICI(R) Commodity	-0.57	22.93		Japan	
Nomura Commodity 2 GSCI	-0.61	17.02	-15.87	Japan	
Daiwa Commodity Index	-0.73	20.63	-7.56	Japan	
Daiwa Rogers Int Commodity TM	-0.75	22.90		Japan	
Swedbank Robur Skogsfond	-1.01	16.32	0.46	Sweden	2
Schroder Nikko Commodity B	-1.16	30.24	5.48	Japan	
Schroder Commodity	-1.36	19.22		Japan	
Schroder Nikko Commodity A	-1.36	19.22	-3.08	Japan	
UBS GU Food (AUD Linked)	-1.69	80.51	12.04	Japan	
Ideal Global	-2.13	30.45	-6.46	Luxembourg	2
VV-Strategie Rohstoffe T1	-2.20	28.09	-8.41	Luxembourg	2
Nissay Commodity	-2.84	21.01	-9.10	Japan	
UBS GU Commodity	-2.86	19.86	-2.20	Japan	
Chuoetsu Commodity	-3.26	17.66	-5.30	Japan	
Strategic Blue Star Resources Fd Ltd.	-3.27	27.42		Guernsey	
Nomura Sect Index Oil Nonferr	-3.32	7.59	-2.36	Japan	
PineBridge Commodity D1M	-3.76	16.08	-8.96	Japan	
PineBridge Commodity D1Y	-3.84	16.01	-9.19	Japan	
Investec Enhanced Natural Res I Acc Net	-3.87	15.83	5.64	United Kingdom	
Géo-Energies C	-3.92	21.98	-2.87	France	4
Nomura Commodity F DJ-HUBSCommodity Index	-4.00	16.79	-6.83	Japan	
Martin Currie GF Gbl Resources	-4.11	19.16	-2.94	Luxembourg	5
Okasan Commodity Sel (Food)	-4.17	41.55	5.31	Japan	
Parvest Equity World Resources C	-4.25	19.08	-3.34	Luxembourg	4
AAA LONG ONLY Natural Resources Eqs A	-4.25	41.25	-2.37	Luxembourg	3
IFAG Natural Resources	-4.25	20.41	-4.72	Liechtenstein	4
MHAM Commodity Index Wrap	-4.31	17.91		Japan	
LBBW Rohstoffe & Ressourcen	-4.40	16.78	-0.41	Germany	3
Banisei Global Resource Energy Fund	-4.40	30.38	7.47	Japan	
SGAM Fund Eqs Global Resources A	-4.51	19.35	-1.35	Luxembourg	3
Okasan Commodity Index Open	-4.61	15.14	-5.11	Japan	
Nikko Resource Fund Equity and Ccy ZAR	-4.88	49.35		Japan	
AXA WF Firm Hybrid Resources AC EUR	-4.94	24.02	-6.19	Luxembourg	3
RBC Funds (Lux) Global Resources O USD	-4.97	36.60		Luxembourg	
Aberdeen Global World Resources A2	-5.08			Luxembourg	
STAM Commodity Open SMA	-5.08	15.66		Japan	
Schoellerbank Global Resources A	-5.13	18.54		Austria	
Schroder ISF Global Res Eq CHF A Acc	-5.16	28.97		Luxembourg	
ESPA Stock Commodities A	-5.20	19.92	-4.68	Austria	3
ALTIS Fund Global Resources B	-5.32	19.74	-5.58	Luxembourg	3
Comosphere A	-5.33	24.09		France	
Nikko Resources Equity F Ccy Sel ZAR D1M	-5.34	48.34		Japan	
DaiwaSB/SMBC Commodity	-5.47	12.17	-7.27	Japan	

Source © 2010 Morningstar, Inc. Fonds EUR. Tous droits réservés
Contact : Christophe Tardy, à Johannesburg. Tel : +27 (0)21 480 9661

Un nouveau *business model* en préparation pour relancer la Bourse d'Alger

La réussite de l'ouverture du capital d'Alliance Assurance, réalisée à la fin de l'année dernière, semble avoir fait des émules, et a peut-être donné enfin le signal du réveil et d'un nouveau départ pour la Bourse d'Alger.

Le deuxième assureur privé algérien avait lancé au mois de novembre dernier une souscription pour lever auprès du public 1,4 milliard de dinars (14 millions d'euros). Au terme de cette opération clôturée avec succès au bout d'un mois, l'assureur a rejoint les deux seuls titres déjà cotés à la Bourse d'Alger : l'hôtel Aurassi et le groupe pharmaceutique Saidal, dont le capital reste, dans les deux cas, majoritairement contrôlé par l'Etat algérien.

Un contexte qui a incité Mustapha Ferfara, le jeune directeur général de la Bourse d'Alger, à aller récemment à la rencontre de responsables de nombreuses entreprises privées. Il estime que plusieurs d'entre elles ont manifesté leur intérêt, et mentionne notamment les cas de Salama Assurance, de la conserverie NCA de Rouiba, de SOCARAM – une société spécialisée dans les solutions informatiques intégrées, ainsi que de Maghreb Leasing. Cevalat, le premier groupe privé algérien, souhaite également s'introduire en bourse via un certain nombre de ses filiales. Enfin, l'opérateur téléphonique Nedjma a, par le biais de son DG, signifié clairement l'intention des propriétaires d'ouvrir une partie du capital de l'entreprise sur le marché financier algérien. Outre ces entreprises, les secteurs des télécommunications, de l'agroalimentaire, des banques ainsi que les concessionnaires automobiles pourraient selon M. Ferfara « dégager de bons candidats à la Bourse d'Alger, un marché qui a besoin d'animation et de sociétés performantes ».

Une trop « longue attente »

« En dépit du succès de l'introduction en bourse d'Alliance Assurance, une hirondelle ne fait pas le printemps et la situation actuelle du marché financier est intenable. » C'est, en tout cas, le point de vue développé par le président de la Cosob, Noureddine Ismail, qui annonce pour 2011 une grande réforme du marché financier. Pour Noureddine Ismail, « le marché est caractérisé par une lassitude devant la longue attente d'introduction des entreprises à la cote et la relance de la Bourse d'Alger ». Le

bilan qu'il dresse de l'activité de la Bourse se caractérise, depuis sa naissance, par l'émission d'une trentaine de lignes obligataires de sociétés publiques et privées, dont cinq, accessibles au grand public, sont cotées en bourse. « Cette institution financière n'est forte pour l'heure que de la cotation de 22 lignes OAT (obligations assimilables du Trésor) », ajoute-t-il. La frilosité des opérateurs, par manque de transparence ou par immaturité managériale, est mentionnée par le président de la Cosob comme un facteur expliquant la léthargie du marché. Mais l'Etat a déserté également le terrain, car le cadrage juridique et les procédures réglementaires sont inadéquats : « Les dispositions régissant le marché financier nécessitent inévitablement une révision de fond en comble », suggère le président de la Cosob. Il regrette, sur sa lancée, le fait que des centaines d'entreprises publiques ont été privatisées entre 2003 et 2008 en dehors de la Bourse d'Alger. « C'est un mauvais choix, estime-t-il, car cette privatisation aurait pu conférer une assise financière et une transparence importante à la Bourse ».

Autres carences signalées par Noureddine Ismail : « Le marché secondaire est strictement illiquide, et les services d'investissements nécessaires au marché sont inexistantes. » En résumé, « l'organisation et le fonctionnement actuels du marché financier manquent de consensus et de schéma directeur », déplore le président de la Cosob. C'est pourquoi, juge-t-il, « un débat national sur le marché financier algérien s'impose ». Il annonce une réforme pour 2011 qui s'étalera sur deux années. L'objectif premier étant de parvenir à « sculpter » un *business model* pour le marché financier algérien et à le doter d'un cadre juridique approprié.

Une grande réforme en 2011

Ce programme, élaboré avec la contribution de tous les intervenants, dont la Bourse d'Alger, la Cosob, le dépositaire central ainsi que les banques publiques – seules admises pour l'heure en tant

qu'IOB, en dépit des demandes d'agrément formulées par plusieurs banques privées – s'étalera sur deux ans et devrait démarrer incessamment. Probablement au cours des mois de juin ou de juillet prochains.

La Cosob a lancé les appels d'offres pour le recrutement des experts nationaux et internationaux devant accompagner sa mise en œuvre, répartie en deux phases. La première, d'une durée de huit mois, portera sur l'élaboration du schéma directeur du marché financier national. Il s'agit, dans cette première étape, d'arrêter les choix stratégiques et les batteries d'actions dévolues à chaque acteur. La deuxième phase sera celle de la mise en œuvre, dont l'une des lignes directrices sera notamment l'harmonisation du

La Cosob a lancé les appels d'offres pour le recrutement des experts nationaux et internationaux devant accompagner sa mise en œuvre, répartie en deux phases.

cadre réglementaire avec les pratiques financières internationales. Dans le but de favoriser l'alimentation du marché à travers l'introduction de valeurs mobilières, il est question notamment d'inciter les entreprises à s'introduire en bourse en leur octroyant des avantages fiscaux renforcés. L'amélioration de l'image du marché financier à travers la création d'une place boursière moderne et la vulgarisation de la culture boursière est également au programme, ainsi que la modernisation des systèmes d'information, des sociétés de marché et des établissements financiers, pour permettre la cotation continue et la cotation à distance.

Un dernier axe de ce vaste chantier a pour objectif d'élargir la cote de la Bourse à d'autres acteurs. Il est prévu, en ce sens, de créer un compartiment réservé aux grandes compagnies publiques, qui requièrent selon les responsables financiers algériens « un traitement particulier ».

Hassan Haddouche



Dans le but de favoriser l'alimentation du marché à travers l'introduction de valeurs mobilières, il est question notamment d'inciter les entreprises à s'introduire en bourse en leur octroyant des avantages fiscaux renforcés.

Une directive pour inciter les entreprises d'investissement à capital fixe

Face à la faiblesse des financements bancaires en faveur des petites et moyennes entreprises ou industries (PME/PMI), la Commission de l'Uemoa et la BCEAO travaillent à favoriser l'émergence de moyens alternatifs.

Harmoniser au sein de l'Uemoa la fiscalité applicable aux entreprises d'investissement à capital fixe. C'est l'arme retenue par le Conseil des ministres de l'Union pour adoucir les difficultés d'accès aux financements bancaires auxquelles sont confrontées les PME/PMI opérant dans cet espace communautaire.

Au terme d'une récente réunion qui a mis autour de la même table, à Dakar, les banques et établissements financiers, la BCEAO et les experts de la Commission de l'Uemoa, les parties ont convenu de la nécessité de « favoriser la création

visant à « harmoniser le régime fiscal applicable aux entreprises d'investissement à capital fixe ayant leur siège dans un des Etats membres de l'Uemoa ».

Batterie d'exonérations fiscales

Le projet du texte propose « d'exonérer d'impôts, droits et taxes diverses opérations et prestations financières des établissements financiers de capital-risque, des sociétés de capital-risque, des établissements financiers d'investissement en fonds propres et des sociétés d'investissement en fonds propres », selon une source proche du Ministère ivoirien de l'économie et

bilières ». Elle devra même être étendue aux revenus générés par les fonds déposés en gestion pour une durée minimale de trois ans auprès des entreprises de capital-risque. « Une exonération d'impôt sur les plus-values de cessions des titres détenus et/ou réinvestis » devrait constituer la dernière vague de stimulant des entreprises d'investissement à capital fixe. Qui, pour y goûter, devront avoir, soit « conservé dans leurs portefeuilles pendant trois ans au moins, à compter de l'année d'acquisition, les titres cédés », soit « réinvesti dans d'autres titres, dans un délai de douze mois à compter de l'exercice de cession, les plus-values réalisées ».

Petit verrou pour que ne soient pas oubliées les PME non cotées

Avec cette batterie d'exonérations fiscales, à la Commission de l'Uemoa, mais également dans les couloirs de la BCEAO à Dakar et à Abidjan, ainsi qu'au niveau de la section Côte d'Ivoire de l'Association des banques et établissements financiers (APBEF-CI), l'optimisme est partagé : « Une solution idoine est en passe d'être trouvée au financement des PME/PMI dans notre zone. » Et pour être sûr qu'il en sera ainsi, la directive en édicton devrait comporter, à en croire un haut responsable de la BCEAO, « un petit verrou ». « Toute entreprise d'investissement à capital fixe devra, à tout moment, avoir un minimum de 50% de la valeur nette du portefeuille global composé d'actions de sociétés non cotées en bourse, si elle veut avoir droit aux avantages fiscaux octroyés par la directive. » Il est formel. Le temps que la directive soit édictée et que les Etats membres de l'Union s'exécutent, pour sûr qu'au moins douze mois passeront. En attendant, les PME/PMI devront continuer à faire jouer les astuces qui consistent, pour elles, à recourir au crédit d'équipement pour financer leurs investissements d'extension, et aux crédits à elles accordés en amont et en aval par fournisseurs et clients (sous la forme d'avances à la commande).

Louis S. Amédé, Abidjan

Les parties ont convenu de la nécessité de « favoriser la création d'entreprises d'investissement à capital fixe et le développement de leurs activités ».

d'entreprises d'investissement à capital fixe et le développement de leurs activités ». Serigne Mbacké Sougou, directeur de cabinet du commissaire chargé des Politiques économiques et fiscales à l'Uemoa, avait alors fait valoir tout le bien que les interventions de ces sociétés d'investissement pouvaient faire à des PME/PMI dont la grande majorité n'est pas cotée en bourse. La Commission de l'Uemoa a donc enclenché, depuis peu, la procédure d'édiction d'une directive

des finances. Les opérations éligibles à cette disposition fiscale vont de la constitution de l'entreprise d'investissement à capital fixe à la dissolution de celle-ci, en passant par les prises de participations dans le capital d'autres sociétés, la prorogation, l'augmentation ou la réduction de capital. Une deuxième salve de largesses porte sur les « exonérations (de ces entreprises), pendant une durée maximale de quinze ans, de l'impôt sur les bénéfices et de l'impôt sur le revenu des valeurs mo-

Les intentions de la BEI dopent les indices nord-africains

La tendance haussière des valeurs nord-africaines devra sans doute se poursuivre avec les résolutions du G8 tenu à Deauville la semaine dernière.

L'Africa Investor 40 termine la semaine boursière du 20 mai avec un gain de 0,69% à 129,58 points, réduisant sa contre-performance annuelle à -1,52%. Les valeurs nord-africaines se sont illustrées à la hausse, à l'instar de TMG Holding, le plus grand promoteur immobilier égyptien, qui réalise une impressionnante performance de 28,6% à 0,73 dollar. Loin derrière, El Ezz Aldekhela performe à 9% à 110,85 dollars, alors qu'Orascom Construction et le groupe tunisien Poulina Group Holding, deux valeurs en perte de vitesse une semaine plus tôt, enregistrent des performances respectives de 6% et de 6,2%.

Ces hausses interviennent alors qu'il se confirme que la Banque européenne d'investissement (BEI) va étendre ses activités en Afrique du Nord. De quoi rassurer les investisseurs étrangers. Ce mouvement devrait normalement se poursuivre, puisque en marge du G8 tenu à Deauville, décision a été prise de consacrer 40 milliards de dollars aux pays du printemps arabe.

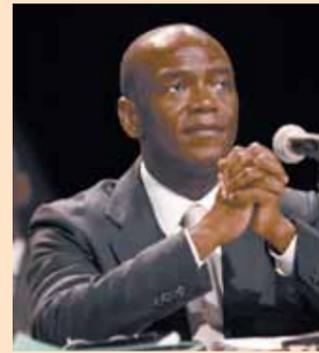
Loin de ces mouvements de solidarité inter-atlantique et inter-méditerranéenne, l'Afrique de l'Ouest a évolué avec les tendances réelles du marché. La Guinness Nigeria PLC boucle la semaine en hausse de 11,9% à 1,48 dollar, dans le sillage de

bons résultats financiers publiés cette semaine pour le compte de son troisième trimestre correspondant au 31 mars de l'année fiscale.

Au niveau des pertes, Maroc Telecom régresse de 5,4% à 18,53 dollars, dans le sillage de l'annonce de ses résultats pour le premier trimestre. Kenyan Safaricom quant à lui a subi une perte de 2,4%, plombé par l'incertitude quant aux litiges l'opposant au secteur des télécoms. Les secteurs bancaires nigérien et mauricien ont subi des corrections plus ou moins significatives. State Bank of Mauritius termine la semaine en baisse de 1,9%, alors que la Zenith Bank et United Bank for Africa, deux bancaires nigériennes, reculent respectivement de 1,9 et de 3,1%.

AW avec Africa Investor

Côte d'Ivoire : que reste-t-il du FPI ?



L'un des ténors du FPI, et non moins président de l'Assemblée nationale, Mamadou Koulibaly, s'est prononcé la semaine dernière sur l'avenir du parti de Laurent Gbagbo. Déplorant le fait que le parti soit décapité, d'où une reconstruction imminente, il balaie d'un revers de main une éventuelle participation à un gouvernement d'union.

A cela, il préfère un vrai rôle dans l'opposition. Selon ses propres termes, le président de l'Assemblée nationale entend entreprendre la constitution d'une opposition républicaine. Néanmoins, il a tenu à souligner que, dans un avenir proche, le comité central de son parti va se réunir pour décider de sa participation ou non dans le gouvernement d'union que Guillaume Soro s'appête à constituer. Aujourd'hui, c'est conscient de la faiblesse de son parti qu'il a tenu à préciser que les élections législatives de la fin de l'année sont d'ores et déjà perdues pour son mouvement. Dans tous les cas, « ces élections vont être catastrophiques pour nous », pronostique Mamadou Koulibaly.

Participation de l'Angola au 93^{ème} Sommet ministériel des pays non alignés

Manuel Augusto, secrétaire d'Etat angolais aux Relations extérieures, chargé des Affaires politiques, a représenté son pays au 93^{ème} Sommet ministériel des non alignés. Le forum, qui s'est déroulé du 23 au 27 mai à Djakarta, en Indonésie, a permis aux différents participants d'analyser et d'examiner la situation politique, économique, sociale et culturelle dans le monde. Outre les aspects relatifs aux conflits armés, aux trafics d'armes et de drogues, au VIH/sida ou au chômage, les ministres ont assisté à une session spéciale pour saluer le cinquantenaire de la fondation qui sera célébré cette année.

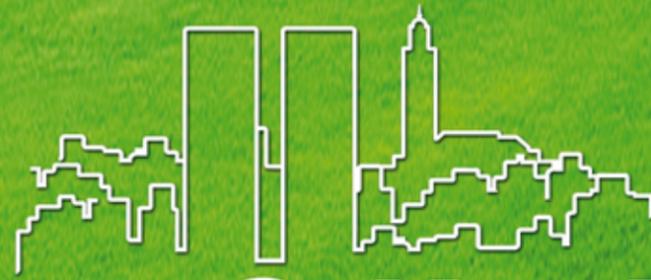
Afrique du Sud : les laboratoires indiens sur une bonne plateforme

Ranbaxy a inauguré, l'année dernière, sa seconde usine près de Johannesburg, et Cipla va moderniser son site de Durban à l'est. Les observateurs constatent ainsi que la présence des laboratoires pharmaceutiques indiens dans la région est sur une *trend* haussier. Pour Abdullah Verachia, qui suit l'ascension des sociétés indiennes pour la société de conseil Frontier Advisory, le succès de ces industriels repose également sur la priorité donnée par le gouvernement sud-africain à la coopération Sud-Sud. Il a justement mis l'accent sur le fait que des liens diplomatiques et politiques très étroits, au profit des deux parties, sont entretenus. Aussi, la forte implantation en Afrique du Sud s'explique par des antirétroviraux (ARV) à prix réduits qui ont contribué à freiner les ravages du sida. A noter que les trois grands laboratoires indiens, Ranbaxy, Cipla et D' Reddy's, ont choisi de nommer des locaux à la tête de leurs filiales sud-africaines, une exception parmi les multinationales présentes en Afrique du Sud.

Signature des accords entre l'Angola et la Chine

Au cours de la visite de Wu Bangguo, président du comité permanent de l'Assemblée populaire nationale de Chine, pas moins de six accords de coopération entre l'Angola et la Chine ont été signés, lundi 23 mai à Luanda. Les conventions ont été paraphées en présence des leaders parlementaires angolais, António Paulo Kassoma, et chinois, Wu Bangguo.

Aussi, un mémorandum d'entente a été signé par José Maria Ferraz dos Santos, gouverneur de Luanda, Hong Bo, président du conseil d'administration de la Citic, et Li Xiaojang, directeur général de l'Académie de planification urbaine. En outre, des accords de coopération économique et technique relatifs à une donation évaluée à 50 millions de yuans ont été établis. Ils ont été entérinés par Exalgina Olavo Gâmbôa, secrétaire d'Etat angolaise, et Fu Ziyng, vice-ministre chinois du Commerce. Un dernier mémorandum d'entente pour la donation d'équipements pour un centre de formation de cadres a été signé par Américo António dos Santos, directeur de l'Institut angolais des télécommunications (ITEL), et Zhang Renjun, vice-président de la ZTE.



SIMAR

Salon International *2011*
 de l'Immobilier
 au Maroc à Casablanca
www.simar.ma

Sponsor Officiel

القرض العقاري والسياحي
 Crédit Immobilier et Hôtelier

Votre logement à portée de main.



Du **30** Juin au **3** Juillet 2011
 Office des Foires et Expositions de Casablanca

IMMOBILIER
DECORATION
FINANCEMENT
ACHAT/VENTE

PARTENAIRES



PARTENAIRES PRESSE



ORGANISATEUR DELEGUE

URBACOM
 Agence Conseil en Communication & Événementiel
 05 22 47 46 27
 06 63 49 66 62
www.urbacom.net

Alliance stratégique IBB Management (Maroc)-Korn/Ferry

Management Executive Search, cabinet basé à Casablanca, au Maroc, et Korn/Ferry (NYSE: KFY), le principal prestataire mondial de « solutions intégrées de gestion des talents », ont annoncé avoir conclu une alliance jeudi 19 mai 2011 à Casablanca. Qualifiée de stratégique, une telle entente leur permettra une extension de leurs marchés respectifs.

Aujourd'hui, la gestion des talents est devenue stratégique pour les organisations. Par conséquent, pour tomber sur les meilleurs profils, celles-ci externalisent de plus en plus le recrutement. Doit-on seulement rappeler que la gestion des talents implique systématiquement la gestion des performances, le développement du *leadership*, la gestion prévisionnelle des effectifs/ identifications des écarts entre les talents, et le recrutement ?

Au Maroc, pour satisfaire une telle demande, Korn/Ferry, qui revendique une présence dans les Amériques, dans le continent Asie-

Pacifique, en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, et IBB Management, société marocaine spécialisée dans la recherche et le recrutement de dirigeants et membres de comités de direction, ont scellé leur rapprochement. Selon les responsables, il s'agit d'une entente exclusive consistant à développer une relation d'affaires mutuelle, relative aux mandats de recrutement de cadres dirigeants. Paraphée jeudi 19 mai à Casablanca par Abdelaziz Bennis et Juerg-Herbert Baertschi, respectivement directeur général d'IBB Management et vice-président des opérations Europe, Moyen-Orient et Afrique (EMEA) de Korn/Ferry, la convention

permettra d'une part à Korn/Ferry de transférer à IBB Management des mandats de recrutements à pourvoir au Maroc, et d'autre part à IBB Management d'adresser à son partenaire ses mandats à l'international.

A point nommé

A en croire les membres des *staffs* des deux entités, ce rapprochement vient à point nommé. Justement, le directeur général d'IBB Management a soutenu que l'alliance est une réponse concrète au souhait de leurs clients, aussi bien marocains qu'internationaux, de bénéficier de solutions professionnelles prouvées et de haute qualité pour appréhender leurs enjeux stratégiques et organisationnels. A cela, Bernard Zen-Ruffinen, président EMEA de Korn/Ferry, a ajouté : « Nous considérons l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient comme une région stratégique de croissance, et nous sommes confiants quant à la contribution d'IBB Management à notre réseau, de par

sa forte présence régionale et son haut niveau d'expertise. » Même son de cloche auprès de Paul Turner, *Senior Client Partner* et ambassadeur d'alliances mondiales chez Korn/Ferry, qui trouve que la situation géographique du Maroc en fait un pont entre l'Europe et l'Afrique, et que l'annonce du projet d'intégration du Maroc au Conseil de coopération du Golfe (CCG) constitue un facteur clé de succès pour les investissements de ses clients. De son avis, ce sont là « autant de raisons pour établir une relation triangulaire entre leurs bureaux de la région ».

Désormais, la multinationale (80 bureaux à travers 40 pays) basée à Los Angeles, qui propose un éventail de solutions à même d'aider les clients à attirer, déployer, développer et récompenser leurs talents, va œuvrer en étroite collaboration avec son partenaire local, au cours des prochains mois, pour la concrétisation de cette alliance.

Daouda MBaye

Maroc : lancement du quadricoptère Parrot AR Drone par Masaramo

Depuis jeudi 26 mai 2011, le fameux *flying video game* (jeu vidéo volant) quadricoptère Parrot AR Drone est disponible au Maroc. La clientèle peut désormais acquérir ce joujou pilotable (en WiFi) avec un iPod touch, iPhone ou iPad et distribué par Masaramo auprès d'un réseau constitué autour de Diagon, Microchoix, Univers Digital, Virgin Mega Store, Speed Machine RC.



L'industrie des jeux vidéo, qui a le vent en poupe un peu partout à travers le monde, s'installe de plus en plus au Maroc. Cette tendance a même poussé, il y a quelques années, des géants du jeu tels que Disney ou Electronic Arts à investir ce créneau. A titre d'exemple, les derniers chiffres publiés par Euronext ont révélé que le chiffre d'affaires consolidé au premier trimestre 2011 de Gameloft s'est accru de 20%, pour s'établir à 39,5 milliards d'euros. A taux de change constant, la croissance du chiffre d'affaires du premier trimestre atteint 18%. L'Europe a représenté 33% de ce chiffre d'affaires, l'Amérique du Nord 29%, et le reste du monde 38%. Si au Maroc les chiffres sont biaisés par la nébuleuse du souk de Derb Ghallef, où l'informel bat son plein, la croissance du marché est à deux, voire trois chiffres selon les produits et segments. Riche de ce constat, la société Masaramo, qui distribue des produits technologiques de marques leaders à forte notoriété mondiale et représente notamment la marque Parrot, spécialiste des périphériques sans fil et

autres accessoires d'origine Blackberry, s'inscrit dans cette dynamique. En introduisant le Parrot AR Drone, ce quadricoptère ludique au maniement intuitif et qui réalise des vols spectaculaires, cette entreprise franchit un pas. Elle a pris le parti de vulgariser un peu plus les jeux vidéo. Le Parrot AR Drone est ergonomique et génère son propre réseau WiFi. Juste après le téléchargement de l'application de vol « AR FreeFlight », l'iPhone devient un véritable poste de pilotage. Les techniciens de Masaramo, qui ont fait des exhibitions le jour du lancement et assuré la disponibilité de toutes les pièces de rechange, ont souligné qu'il existe deux modes de pilotage (débutant et expert).

Il est vrai que des entreprises spécialisées dans les jeux vidéo telles qu'Ubisoft ont délocalisé au Maroc une bonne partie de leur *process*, singulièrement en termes de conception. Mais le fort taux d'utilisation des smartphones et autres PSP, et une moyenne d'âge de joueurs de jeux vidéo autour de trente ans, ouvrent de bonnes perspectives dans ce secteur.

DM

Livraison de la nouvelle zone touristique Oued Fès

MEDZ, filiale de CDG Développement, qui s'est engagée, en partenariat avec le Ministère du tourisme, la wilaya de Fès-Boulemane, la municipalité de Fès et l'ONCF, dans la réalisation de l'unité d'aménagement touristique dénommée Oued Fès, a annoncé mercredi 25 mai dans cette ville impériale la commercialisation des premiers espaces dès l'été 2011. Cette nouvelle zone touristique (plus de 5000 lits) fait partie intégrante du Programme du développement régional touristique (PDRT) de Fès, fixé à l'horizon 2015.



Oued Fès, qui longe les berges de l'Oued (fleuve) éponyme, couvre 158 ha. Il s'agit d'une oasis, en plein centre de la ville de Fès, entre la ville nouvelle, les quartiers du nord et la médina. Il comprend trois lots hôteliers aménagés (cinq étoiles luxe, quatre étoiles business, trois étoiles premium), deux lots aménagés destinés aux résidences immobilières pour la promotion touristique, deux lots aménagés destinés à la construction de villas de luxe, 252 lots aménagés destinés à la construction de villas diverses, 43 lots aménagés destinés à la construction de logements collectifs et six lots aménagés destinés aux équipements et à l'animation. Le projet, réalisé par MEDZ, filiale de CDG Développement, sera commercialisé au cours de l'été prochain. Bénéficiant d'une vue imprenable sur la capitale spirituelle, il compte parmi les projets-phares du Programme de développement régional touristique de la ville de Fès. A ce titre, il va accompagner le développement économique que connaît la ville, notamment à travers l'adjonction d'une capacité réceptive

supplémentaire, la structuration et la remise à niveau des thermes de Moulay Yaacoub, la remise à niveau des circuits de la médina, la mise à niveau des places de la médina, dont la place Lalla Yadouma, et le projet d'un centre pour la formation aux métiers de l'artisanat.

Un pôle touristique dans la ville

Lancé en mars 2007, Oued Fès a nécessité environ 805 millions DH et devrait créer à terme 5500 emplois directs et indirects. Pour les responsables, une telle zone touristique permettra de drainer 2,6 milliards DH d'investissements. Aujourd'hui, ils se félicitent de l'érection de ce nouveau pôle touristique de la ville. En effet, plusieurs unités hôtelières et résidentielles totalisant 2250 lits supplémentaires ont été réalisées, ainsi qu'un parcours de golf de 18 trous. Incontestablement, la zone va contribuer à atteindre les objectifs du PDRT, notamment tripler les nuitées, accroître le taux d'occupation de 34% à 58%, ou encore créer 13 500 postes d'emplois directs et indirects.

Daouda MBaye

Le dossier du coton africain à l'OMC : l'ultime option du contentieux !



Le Dr El Hadji A. Diouf dirige l'Agence africaine pour le commerce et le développement (ZACD), une ONG internationale basée à Genève et travaillant au renforcement des capacités commerciales des pays africains. L'agence vient de publier un important dossier sur le coton africain, dont le dernier chapitre est consacré à la façon dont la filière est traitée au niveau de l'Organisation mondiale du commerce. Synthèse.

Depuis que les pays africains ont commencé à faire le lien entre les difficultés de leur filière cotonnière, la dépréciation des prix au niveau international et les subventions américaines, ils se sont efforcés de trouver des solutions. Il n'a jamais été question, pour eux, de remettre en cause les problèmes intrinsèques de la filière au niveau local. Tout autant, les subventions américaines ont toujours été considérées comme un élément important du problème. Beaucoup de concertations formelles et informelles ont été organisées. Plusieurs organisations, intergouvernementales et de la société civile, ont été impliquées. Au final, la décision de privilégier une Initiative sectorielle au détriment de la saisine de l'Organe de règlement des différends (ORD) a été prise. Cette initiative avait ses mérites et ses limites. Son mérite principal a été d'avoir posé le problème du coton africain à l'OMC. Sa limite principale a été d'exclure la possibilité d'un contentieux contre les Etats-Unis.

L'enlisement du dossier coton africain à l'OMC

Dans leur Initiative sectorielle, les pays africains ont principalement exploré quatre pistes à l'OMC. Elles ne se sont pas révélées fructueuses pour différentes raisons.

Ils ont demandé une indemnisation pour faire face à la situation d'urgence de la filière sur le continent. Elle n'a pas pu aboutir dans la mesure où l'OMC ne prévoit pas d'indemnisations en dehors de son système de règlement des différends. Or, les pays africains n'ont pas porté plainte.

Ils ont aussi demandé un statut spécial pour le coton, pour lui conférer un régime particulier en termes d'accès au marché. Mais il est apparu très vite que cette démarche n'avait pas de chance de réussir. En effet, dans le cadre de l'OMC, un produit spécial s'applique à des intérêts défensifs liés à la protection d'une branche vulnérable. Le produit spécial est donc, par définition, sous un régime de traitement spécial et différencié. Il ne peut être invoqué que dans les cas où le produit en question ne porte pas en lui-même son titre de compétitivité sur le marché international. Ce qui n'est pas le cas du coton africain.

Ils ont assumé une association entre les questions de commerce et de développement que les pays africains ont adoptés comme stratégie. Le but était de résoudre en même temps les questions commerciales (les subventions) et les questions de développement (réduction de la pauvreté) dans la même enceinte de l'OMC. Or, celle-ci s'est très rapidement déclarée « *incompétente* » sur les aspects développement du dossier coton. Dès lors, l'invoque de la réduction de la pauvreté apparaît comme un moyen surabondant dont l'usage est contre-productif pour la défense du dossier coton. Certes, un éventuel retrait des subventions permettrait au coton africain de mieux se vendre et aurait une incidence directe sur la réduction de la pauvreté. Mais il reste que le but visé n'est pas une concession unilatérale fon-

dée sur des considérations morales, mais le respect des engagements communs pris indépendamment des niveaux de développement des uns et des autres. En orientant l'Initiative dans la voie déclarée de la réduction de la pauvreté, l'Afrique a pu donner l'impression de quémander ce qui lui est pourtant dû.

Ils ont opéré le choix exclusif de la négociation, au détriment d'une approche contentieuse admise par le système de l'OMC qui pouvait garantir des résultats positifs, comme ce fut le cas avec le Brésil. Celui-ci a gagné le contentieux qui l'opposait aux Etats-Unis sur le même dossier et sur la même problématique. Un arrangement commercial a été trouvé qui

Il s'inscrit dans l'esprit de la flexibilité des mesures de rétorsion croisées qui visent à lui garantir le règlement qui convient le mieux à ses intérêts. C'est légal ! Et ce sont des droits conférés *a posteriori* au Brésil par le simple fait de sa saisine de l'Organe de règlement des différends (ORD). Ce qui n'est pas le cas des pays africains. Même si le Bénin et le Tchad se sont constitués tierces parties, la survenance d'un contentieux entre les deux parties principales (Brésil et Etats-Unis) dans la mise en œuvre de la décision des juges de l'OMC les prive de fait de tout bénéfice potentiel à tirer de ce différend.

Il s'y ajoute, et ce n'est pas de la moindre importance, que toute solution trouvée

Les PMA africains ont souvent pensé qu'attirer les Etats-Unis devant l'ORD était « inamical » et pouvait les exposer à des représailles. Or, l'inimitié n'est pas une caractéristique du système de règlement des différends de l'OMC.

convient aux deux parties, à l'exclusion de toutes les autres. Le système de l'OMC le permet. L'arrangement du 25 juin 2010 est de nature strictement privée. Le différé de l'application des mesures de rétorsion est une faculté offerte à la partie gagnante.

par les pays africains dans le cadre de négociations à l'OMC ne commettra des droits nouveaux que pour le futur. C'est le propre de la négociation. Alors que la spécificité du contentieux est de reconnaître le préjudice passé et de le prendre en compte dans l'évaluation des mesures de rétorsion.

Une plainte à l'OMC comme ultime option pour le coton africain

Saisir l'ORD de l'OMC pour faire reconnaître le préjudice des pays africains, n'est-ce pas l'ultime option pour le coton africain ? Non seulement toutes les autres options et stratégies n'ont pas abouti aux résultats escomptés, mais le *momentum* apparaît favorable, les modalités fonctionnelles et le gain assuré.

Des délais non extensibles, un momentum favorable

Depuis la plainte du Brésil contre les Etats-Unis sur le coton en septembre 2002, la possibilité d'une plainte africaine est toujours restée ouverte. Les pays africains auraient pu, individuellement ou collectivement, porter plainte contre les Etats-Unis. Ils auraient aussi pu, dans la même démarche, joindre la partie brésilienne. Cela aurait permis de bénéficier de l'argumentaire technique du Brésil, d'amoindrir les impacts financiers d'une plainte autonome et de garantir une mutualisation des bénéfices en cas de succès. Rien de tout cela n'est arrivé. C'est une occasion perdue. Néanmoins, au moment où le Brésil savoure les résultats du succès de son contentieux, rien ne s'oppose toujours à une plainte africaine. Il y a certes du retard, mais il n'est pas trop tard. Mais pour combien de temps encore ?

A la base de certains problèmes du coton africain, il y a les subventions américaines autorisées par la Farm Bill de 2002. C'est la



Champ de coton dans le Mississippi.

mesure litigieuse remise en cause par le Brésil et visée par le Bénin et le Tchad dans leur statut de tierces parties. Elle a été déclarée incompatible, en partie, avec les engagements commerciaux des Etats-Unis. Il fallait donc la retirer ou accorder d'autres compensations commerciales, comme le système de l'OMC peut le permettre. Tant que cette loi agricole américaine est en vigueur et produit des effets de distorsion sur le commerce international, la possibilité d'une plainte africaine reste ouverte. Les Etats-Unis ont pris une autre Farm Bill en 2008. En quoi est-elle différente de celle de 2002 ? Sur la politique des subventions pertinentes qui nous concerne, il s'agit de la consolidation des mêmes pratiques adossées à une base légale formellement modifiée. Ce qui ne change ni sa nature, ni son contenu, encore moins ses effets. La Farm Bill de 2008 est une prorogation de celle de 2002. Dès lors, la possibilité d'une plainte africaine contre les Etats-Unis reste ouverte. Elle peut s'appuyer sur la Farm Bill de 2008, mais avec l'effet négatif de ne circonscrire d'éventuelles réparations qu'à partir de cette date. En revanche, en s'appuyant sur les Farm Bill de 2002 et de 2008 combinées, il est possible de prouver que le préjudice africain existe depuis 2002, sans discontinuer ; et que la computation des délais pour toute réparation ultérieure doit partir de cette date.

Il en ressort que, même avec neuf années de retard, une plainte africaine a toutes les chances de produire les mêmes effets que celle du Brésil, avec une reconnaissance rétroactive du préjudice subi et une réparation propor-

en vigueur. On peut en conclure qu'une nouvelle Farm Bill américaine en 2012, qui réformerait sa politique de subventions agricoles dans le sens demandé par l'ORD, éteindrait toute possibilité de plainte africaine contre les Etats-Unis dans le domaine précis des subventions au coton. Cela signifie que, malgré l'illégalité incontestable des subventions américaines, confirmée par l'OMC, le préjudice incontestable des pays africains ne sera jamais reconnu, encore moins réparé. Ainsi, si les pays africains veulent saisir l'ORD, il est impératif qu'ils soient conscients que les délais de réflexion et d'action dont ils disposent depuis 2002 seront probablement échus en 2012. C'est donc le moment ou jamais.

Recouvrer ses droits, seul ou ensemble : la voie de la « plainte collective »

Plusieurs raisons avaient été évoquées par ne pas saisir l'Organe de règlement des différends de l'OMC. Les PMA africains ont souvent pensé qu'attirer les Etats-Unis devant l'ORD était « inamical » et pouvait les exposer à des représailles. Or, l'inimitié n'est pas une caractéristique du système de règlement des différends de l'OMC. Ce dernier n'est pas conçu dans un esprit punitif ou vindicatif qui viserait à jeter l'opprobre sur la partie défenderesse ou à amoindrir ses capacités commerciales intrinsèques. L'objectif du règlement des différends est de garantir le rééquilibrage des droits de la partie plaignante par le retrait ou la non-application d'une mesure d'un membre qui aurait des effets de distorsion

façon optimale. Une action collective serait de ce point de vue salutaire, pour eux, à tous les niveaux. Elle permettrait d'annihiler les effets négatifs possibles d'une plainte contre les Etats-Unis. Au lieu d'une plainte individuelle qui pourrait exposer un pays quelconque plus que de raison, la solution réside dans une multiplication des plaignants autour de la question du coton. Les règles de l'OMC le permettent. Les paragraphes 2 et 3 de l'article 9 du Mémoire d'accord sur le règlement des différends légifèrent sur les procédures applicables en cas de pluralité de plaignants. Le cas échéant, un groupe spécial unique est mis en place pour examiner le dossier et présenter ses conclusions de manière à ne compromettre en rien les droits dont les parties aux différends auraient joui si des groupes spéciaux distincts avaient examiné leurs plaintes respectives.

Cette forme de plainte collective est donc une série de plaintes individuelles agrégées *a posteriori*. C'est une démarche qui présente deux avantages majeurs.

D'abord, elle dilue le sentiment d'inimitié envers les Etats-Unis, et surtout elle dissipe les craintes de représailles individuelles. Ensuite, la plainte collective remet à plat l'argumentation sur les moyens humains, financiers et institutionnels qui feraient défaut. Il est difficile d'envisager qu'un groupe de pays africains, fussent-ils des PMA, qui en plus subissent un préjudice étalé sur plusieurs années, ne consentent pas à mutualiser leurs moyens financiers pour espérer gagner une bataille qui leur permettrait de rentrer dans leurs fonds et d'obtenir réparation pour le préjudice subi.

Gagner un différend à l'OMC. Et après ?

Malgré le temps perdu pour actionner une plainte africaine et le long temps de mise en œuvre pris par les Etats-Unis pour se conformer aux prescriptions de l'ORD, la « victoire » brésilienne se présente, paradoxalement, comme le catalyseur d'une prochaine plainte des pays africains. Les mêmes subventions américaines ont produit les mêmes effets sur les pays africains. La même loi agricole sera visée, les panels de l'OMC feront les mêmes raisonnements et parviendront aux mêmes conclusions ; et les pays africains profiteront d'une décision favorable tant que les Farm Bill de 2002 et 2008 sont en vigueur. On a pu entendre que la hausse des prix du coton ces dernières années peut être préjudiciable aux pays africains à l'OMC. Cela peut se vérifier, peut-être, au niveau des négociations, mais pas dans le cadre du contentieux. Ces hausses de prix sont conjoncturelles. Or, l'atténuation conjoncturelle des effets de la loi américaine litigieuse ne remet pas en cause son caractère illégal. Le contentieux ne se focalise pas que sur les effets présents des Farm Bill, mais sur les dommages qu'elles ont pu causer à partir de leur date d'entrée en vigueur et jusqu'à leur retrait définitif. Le contentieux à l'OMC ne s'accommode pas des fluctuations du marché.

Si les pays africains venaient à obtenir gain de cause à la suite d'une plainte contre les Etats-Unis, ils pourraient attendre deux choses. D'abord le retrait de la loi agricole américaine litigieuse. Vu les délais, il est possible que cela soit fait avant la fin de la procédure et suite à l'accord entre le Brésil et les Etats-Unis. C'est un bénéfice commercial anticipé qui assouplit la procédure de mise en œuvre ultérieure des décisions de l'ORD. Ensuite, ils auront le grand privilège de voir leur préjudice reconnu pour le passé et évalué sur cette base, comme pour le Brésil. Ce préjudice est évalué à 1,2 milliard de dollars pour la période 2001-2010. Cette somme ne sera pas forcément versée aux pays africains, mais cette évaluation précise pourra être utilisée comme élément de négociation dans la détermination des mesures de rétorsion. Mieux, même si le versement de compensations n'est pas le principe dans le système de l'OMC, l'arrangement courant d'un versement de la somme de 143,3 millions de dollars par an par les Etats-Unis

au Brésil est un « précédent » que rien n'empêche d'appliquer aux pays africains.

Il restera alors la délicate question de la mise en œuvre par la partie perdante, les Etats-Unis en l'occurrence. Pour certains observateurs, le système de règlement des différends de l'OMC n'est efficace que dans la mesure où la partie gagnante dispose de moyens de rétorsion efficaces qui peuvent contraindre la partie perdante. C'est le cas dans le contentieux entre le Brésil et les USA. Ceux-ci n'auraient certainement pas accepté de dédommager le Brésil si celui-ci n'avait pas les moyens de rétorsion, sur la propriété intellectuelle par exemple. Suivant ce raisonnement, on peut penser qu'une victoire des pays africains sur les Etats-Unis n'aurait qu'une valeur morale impossible à transformer en crédits commerciaux. Et que pour cette raison, une plainte africaine ne servirait pas à grand-chose. Ce pessimisme ne doit pas prospérer pour les raisons suivantes :

Une victoire morale est toujours bonne à prendre. C'est la reconnaissance d'un tort et la prise en charge d'une souffrance. Dans le contexte de l'OMC, elle donne aux PMA le signal d'un système équitable et prévisible qui peut garantir leur intégration graduelle dans l'économie mondiale. Les négociations sur le coton ont débuté depuis 2003. Un Comité spécial sur le coton existe depuis novembre 2004. Mais cela n'a pas permis d'avancer. Parce qu'il n'y a, pour aucun pays, une obligation de négocier et/ou de trouver un accord. Or, un règlement des différends attirerait les Etats-Unis devant un panel et les obligerait.

On ne peut pas préjuger de la mauvaise foi des Etats-Unis s'il leur arrivait de perdre un différend sur le coton devant les pays africains. Rien ne s'oppose à ce qu'ils mettent en œuvre de bonne foi les décisions de l'ORD. Ils pourront retirer leurs subventions litigieuses, et le cas échéant consentir à un dédommagement juste qui répare le préjudice des pays africains.

Une absence totale de mise en œuvre par les Etats-Unis mettrait à nu le système. Car cela voudrait dire que le système de règlement des différends de l'OMC n'est opérationnel que pour les grandes puissances commerciales, entre elles. Il ne serait pas formaté pour les PMA, qui n'auraient dès lors aucun moyen de faire respecter leurs droits. D'ailleurs, aucun PMA, encore moins un pays africain, n'a jamais saisi l'Organe de règlement des différends de l'OMC. L'unique exception concerne le Bangladesh. Son contentieux contre l'Inde n'est pas allé à son terme ; les deux pays ayant entre-temps trouvé un accord à l'amiable. Les seuls pays africains qui ont été directement confrontés au règlement des différends à l'OMC sont l'Egypte à quatre reprises et l'Afrique du Sud à trois reprises. Mais jamais comme plaignants. Toujours comme défendeurs.

Le préjudice reconnu des pays africains et l'obligation de réparation qui s'ensuit ne peuvent pas faire l'objet de prescription. Mieux, le préjudice est reconnu depuis la date d'entrée en vigueur de la loi agricole américaine litigieuse ; et les réparations afférentes sont déterminées sur cette base. Même si la réparation arrive à ne pas être effective, elle ne s'éteindra pas pour autant. Elle restera exigible *ad vitam aeternam*.

D' EL Hadji A. Diouf,
directeur exécutif de l'Agence africaine pour le commerce et le développement (2ACD),
Genève - Suisse. elhadjidiouf@2acd.org

NB : Cet article est une synthèse. Sa version complète peut être lue à l'adresse suivante :
<http://www.2acd.org/wp-content/uploads/2011/04/GLOCAL-Special-Coton-FR.pdf>

Même si le versement de compensations n'est pas le principe dans le système de l'OMC, l'arrangement courant d'un versement de la somme de 143,3 millions de dollars par an par les Etats-Unis au Brésil est un « précédent » que rien n'empêche d'appliquer aux pays africains.

tionnellement conséquente. Seulement, il se profile à l'horizon un délai au-delà duquel, sous certaines conditions, une plainte africaine ne donnerait plus la garantie de la reconnaissance du préjudice antérieur. Les Etats-Unis projettent une nouvelle Farm Bill pour 2012. L'arrangement du 25 juin 2010 qu'ils ont trouvé avec le Brésil les y incite fortement. Cette nouvelle loi agricole diminuera substantiellement leurs subventions et leurs effets sur le commerce international, y compris les parts de marché africaines. Cette nouvelle Farm Bill ne sera probablement pas litigieuse, les Etats-Unis en auront profité pour se conformer aux décisions de l'ORD. Mais surtout, elle entrainera le dépérissement des lois agricoles antérieures qui ne seront plus en vigueur. Leurs effets subsistent indubitablement, alors que le sujet a péri. Toute plainte africaine serait sans objet et les arguments avancés inopérants. Si les lois litigieuses ne sont plus en vigueur, il n'y a pas de plainte possible. La recevabilité des plaintes à l'OMC se juge non pas seulement sur des effets induits, mais sur la réalité de l'existence d'une pratique basée sur une loi intérieure

sur le commerce. Les Etats-Unis et l'Union européenne s'affrontent régulièrement dans le cadre du système de règlement des différends de l'OMC. Depuis que l'Organe de règlement des différends de l'OMC a été mis en place en 1995, les Etats-Unis ont porté plainte contre l'UE à 19 reprises ; et la réciproque s'est vérifiée à 32 reprises. Cela n'a en rien affecté l'intensité des échanges commerciaux entre les deux pays. Dans un autre registre, les Etats-Unis ont porté plainte contre le Canada à cinq reprises ; la réciproque s'est vérifiée à quinze reprises. Les deux pays sont pourtant dans une même zone de libre-échange. En outre, les pays émergents comme l'Inde, le Brésil ou la Chine utilisent le système à très bon escient contre leurs partenaires commerciaux qui auraient des tendances protectionnistes. Ils les « attaquent » à l'OMC pour les amener à ouvrir davantage leur marché et à mieux commercer avec eux.

Il est donc impérieux que les pays africains producteurs de coton se départissent de cette vision « idyllique » des échanges commerciaux internationaux qui les empêche d'utiliser les possibilités offertes par le système de

Organisateur



Partenaire Officiel



AFRICA BANKING FORUM 2011

Tunis

2, 3 et 4 Juin 2011

NOUVEAUX LEVIERS POUR LA BANQUE DE DEMAIN



Partenaire Institutionnel



Gold Sponsor



Partenaires Media



Silver Sponsors



C'M'S' Bureau Francis Lefebvre



www.i-conferences.org/abf

Pour plus d'informations, contactez le +212 522 36 95 15 ou hmoutawakkil@sp.ma

75 000 lits supplémentaires en Algérie d'ici 2014



Les grands groupes se positionnent sur la destination Algérie. Accor est en pole position. L'Etat accompagne avec une enveloppe conséquente dédiée à la réhabilitation du parc hôtelier public.

Depuis quelques années, l'Algérie investit dans le tourisme. Une enveloppe de 50 milliards de dinars est consacrée à la réhabilitation et à la modernisation du parc hôtelier public. L'objectif, à l'horizon 2014, est la création de 75 000 lits supplémentaires.

36 hôtels Ibis, Novotel et Etap, avec à clé la création de 15 000 emplois.

Investissements tous azimuts

D'autres infrastructures hôtelières ont été d'ores et déjà réalisées, comme Marriott Renaissance et l'hôtel Pomaria, tous deux livrés en avril, à Tlemcen, ou bien le Sheraton d'Oran. Le centre touristique des Andalouses, réalisé par l'architecte Pouillon, a lui-même été réhabilité, tout comme l'hôtel Kerdada, de la chaîne El-Djazaïr, à Bou Saada. A Ouargla, autre ville oasienne du sud, des opérateurs locaux se lancent dans des réalisations de villages touristiques et de maisons traditionnelles. L'investissement dans le tourisme thermal et le tourisme balnéaire est également encouragé. En complément de

cette offre estivale, il est prévu la réalisation de centres de thalassothérapie.

Parallèlement, on investit dans la formation des ressources humaines, et sur ce plan, l'expertise étrangère est bienvenue. L'Institut polytechnique Es-Senia, en convention avec Sodexo, prend en charge

le plan de formation des entreprises dans les domaines de la restauration et de l'hôtellerie. L'Ecole Vatel, déjà présente en Tunisie, où 10% de son public est algérien, cherche à développer son expertise en Algérie.

Desservi par plusieurs compagnies aériennes – Air Algérie en tête, mais aussi Alitalia, British Airways ou Lufthansa –, le pays est très accessible au départ des capitales d'Europe et du Moyen-Orient. L'essor de l'économie algérienne favorise le développement du tourisme d'affaires. Turkish Airlines surfe sur cette vague. Avec 200 passagers en moyenne journalière sur le vol Alger-Istanbul, la compagnie concurrence Qatar Airways pour la desserte de l'Asie et du Moyen-Orient via la capitale turque. « Nous transportons un grand nombre de businessmen et notre trafic cargo est conséquent. Soixante tonnes de marchandises sont acheminées chaque semaine. Parallèlement, nous envisageons la desserte de Ghardaïa pour le transport de touristes turcs », explique Ryad Bentrouia, directeur de marketing Algérie de la compagnie turque.

Cette mobilisation *in extenso* des acteurs de la filière en faveur du développement du tourisme porte ses fruits. Déjà, le nombre d'entrées progresse, avec une croissance de 9,4% en 2009 et de 8,3% en 2010, soit plus de 2 millions de touristes. A l'horizon 2015, ce sont quelque 3,1 millions de visiteurs qui sont attendus.

D'Alger, Véronique Narame

L'essor de l'économie algérienne favorise le développement du tourisme d'affaires. Turkish Airlines surfe sur cette vague. Avec 200 passagers en moyenne journalière sur le vol Alger-Istanbul, la compagnie concurrence Qatar Airways.

Plusieurs investisseurs étrangers sont d'ores et déjà positionnés. Parmi eux, le groupe Accor, qui a prévu, en partenariat avec Djilali Mehri, président du groupe Sieha Spa (Société immobilière et d'exploitation hôtelière algérienne), un programme de construction de

Reconstruire la destination Algérie

Les dix années de terrorisme de la décennie 1990 ont détruit les efforts qu'avait engagés l'Algérie au cours des précédentes périodes de son histoire. Aujourd'hui, elle reconstruit la destination.

« En 1970, les touristes venaient. Durant la décennie 1990, le flux s'est interrompu. Nous travaillons à présent à la reconstruction de la destination Algérie », constate Smail Mimoune, ministre du Tourisme et de l'Artisanat.

Saïd Boukhelifa, conseiller du ministre, confirme : « De 1971 à 1981, le développement du tourisme a été soutenu. Durant cette décennie ensoleillée, de nombreux investissements ont été réalisés. Abdelaziz Maoui, ministre éclairé, commande à l'architecte Pouillon la construction d'infrastructures touristiques. Maoui n'occulte pas la question de la formation et envoie les cadres se former à Vichy, Munich et Beyrouth. Il ouvre quatre bureaux de représentation, à Stockholm, Paris, Francfort et Londres, ainsi qu'une antenne d'Air Algérie à Bruxelles. Des charters affrétés par Neckermann, Nouvelles Frontières ou encore Thomson Holidays atterrissent sur le sol algérien. Mais cela ne dure pas. Début 1980, la politique est réorientée en faveur du développement du tourisme interne. Exit donc les revenus et les emplois que générait cette entrée supplémentaire de touristes.

En 1986, au moment où les prix des hydrocarbures chutent, on relance alors cette activité en signant des contrats avec Fram, Holland international... Hélas, quelque quatre ans plus tard, la guerre du Golfe a lieu. Elle est suivie de l'avènement du Front islamique du salut (FIS), puis c'est l'assassinat du président Boudiaf. Pendant vingt ans, on a désappris à recevoir. Ce n'est que depuis 2008, depuis que la stabilité est restaurée et que les revenus des hydrocarbures permettent de financer de grands projets d'investissements, que nous sommes en train de réapprendre à faire du tourisme. Dans un premier temps, de nouveaux établissements hôteliers sont ouverts. Quatre hôtels Ibis sont réalisés, deux Sheraton, le Méridien à Oran et le Centre des congrès d'une capacité de 3000 places, les cinq hôtels du groupe Eden. Le logement chez l'habitant progresse aussi. Il est régulé par des textes de loi. A présent, nous misons sur la formation. Pour reconstruire la destination, il nous faut en effet compter sur des ressources humaines qualifiées. Un programme de 90 000 places pédagogiques est prévu dans le schéma directeur. D'ici à 2030, l'Algérie aura réinculqué la culture touristique. »

VN

Promotion de l'irrigation dans la production du thé tanzanien



Afin de stimuler la production de thé en Tanzanie, les experts conseillent de mettre en place des systèmes d'irrigation dans les fermes. A défaut, et compte tenu de la sécheresse, le pays risque de ne pas atteindre ses prévisions de production de thé, tablant sur une croissance

de +8,6% cette année. Pour ce pays, quatrième exportateur de thé en Afrique, la production de cette année pourrait chuter et ne se situer qu'à 32 000 tonnes à fin juin, comparativement à une prévision de 35 000 tonnes. Mais justement, Emmanuel Simbua, directeur de recherche au Tea Research Institute de Tanzanie, a défendu que l'installation d'infrastructures d'irrigation supplémentaires pourrait booster de manière significative la production du pays. A noter que quelque 500 ha sont sous ce système, ce qui fait du reste l'une des plus grandes surfaces irriguées au monde.

Pas d'augmentation de salaires dans les exploitations kenyanes de fleurs

D'après George Onyango, directeur des ressources humaines de Van Berg Fen Flower Farm, les travailleurs dans les exploitations de fleurs de Naivasha ne devraient pas s'attendre à une augmentation de 60% de leurs salaires. Aux arguments des salariés invoquant un renchérissement du coût de la vie (carburant et denrées de base), il a rétorqué que, comparé à d'autres pays d'Afrique orientale, le Kenya se situe en tête relativement aux coûts de main-d'œuvre. Le DRH de cette exploitation a souligné qu'un tel état de fait a amené certains investisseurs à repenser leurs décisions de se rendre au Kenya.

L'Agence nationale angolaise d'investissement pour une plus grande implication des hommes d'affaires dans la mine

Dealdino Fuato Balombo, administrateur de l'Agence nationale pour l'investissement privé (ANIP), a convié lundi 23 mai à Luanda les hommes d'affaires, en particulier les ressortissants étrangers, à consacrer plus d'attention au secteur minier. Dans son adresse, il les a exhortés à s'impliquer davantage dans l'exploration afin de valoriser les ressources minérales nationales. S'exprimant en marge d'une rencontre entre hommes d'affaires belges et des responsables angolais, le représentant de l'ANIP a signifié que le gouvernement angolais encourage toutes les initiatives pour la production de minerais, notamment de fer et de pierres ornementales ou précieuses (marbre, granit, diamants), tout comme pour le pétrole.

Devant les investisseurs, Dealdino Fuato Balombo a mis l'accent sur le fait que l'Etat angolais entend devenir producteur de produits hydrocarbonés et cesser ses importations d'essence et autres fuels. Aussi, l'exécutif a la ferme volonté d'accroître la valeur ajoutée nationale grâce à la transformation des matières premières qui seraient exportées sous forme de produits finis ou semi-finis.

Sierra Leone : phase II du projet hydroélectrique de Bumbuna (350 MW)

Après avoir recherché intensément pendant deux ans un partenaire adéquat pour entreprendre la deuxième phase de la célèbre station hydroélectrique de Bumbuna, le gouvernement de la Sierra Leone a jeté son dévolu sur Joule Afrique. En effet, un protocole d'entente a été signé avec le Ministère de l'énergie et des ressources hydrauliques afin de permettre à ce pays, qui va fêter le cinquantenaire de son indépendance, de tripler sa puissance électrique installée.

Si la phase I de l'électrification sur ce projet a été conclue par le D^r Ernest Bai Koroma en 2009, achevant un projet de trente ans, il est revenu à Joule Afrique de compléter la seconde phase du projet dans les six ans à venir. Le gouvernement de la Sierra Leone, qui a insisté sur un calendrier strict pour l'achèvement de cette étape, a soutenu que les premières études de faisabilité démarreront dans les trente jours.

« L'industrie du tourisme crée de l'emploi et de la richesse »

Mohamed Amine Hadj Saïd, directeur général de l'Office national du tourisme, présente, pour *Les Afriques*, la stratégie de la politique touristique de l'Algérie.

Les Afriques : Quels sont les principaux angles d'attaque de la stratégie de développement du tourisme ?

Mohamed Amine Hadj Saïd : Dans le cadre du Schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT), nous travaillons sur quatre niveaux : la promotion de la destination Algérie, le plan qualité, l'encouragement de l'investis-

effet cette jeune génération qui assurera la promotion touristique du pays à l'horizon 2030. Dans le même temps, nous envisageons d'ouvrir graduellement des représentations sur les marchés émetteurs de France, d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne... Pour l'heure, nous assurons la promotion de la destination à l'occasion de la 12^{ème} édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV), et

termes d'infrastructures et de formation du personnel. Nous sommes conscients qu'il faut améliorer ces aspects. C'est pourquoi nous tablons sur l'optimisation du dispositif de formation avec l'ouverture d'un Institut national du tourisme dans l'ouest, en complément de celui de Tizi Ouzou.

LA : Quelles sont les mesures qui favorisent l'investissement, notamment dans les infrastructures hôtelières ?

MAHS : Nous avons prévu des facilitations (des bonifications de 4,5% des taux de crédits, une réduction de 80% sur



Mohamed Amine Hadj Saïd : « Une convention a été signée avec les banques pour favoriser les opérations en faveur du tourisme et de la construction d'établissements hôteliers. »

sement et le financement opérationnel. S'agissant tout d'abord de l'image que nous véhiculons, elle est représentée par un enfant qui découvre la richesse et la diversité des régions d'Algérie. C'est en

« Nous avons prévu des facilitations et des améliorations, notamment pour l'acquisition du foncier. »

en participant aux salons internationaux. L'Algérie a, du reste, été l'invitée d'honneur, en avril, du Salon du tourisme de Barcelone, en Espagne, et a également participé à celui de Dubaï. C'est bien la preuve de l'intérêt grandissant de l'étranger pour le marché algérien.

LA : Comment se décline le Plan qualité tourisme ?

MAHS : Le Ministère du tourisme et de l'artisanat a introduit un plan qualité tourisme, lequel s'attache à la montée en gamme des équipements et des prestations. Pour recevoir la clientèle dans les meilleures conditions, il nous faut en effet accroître nos capacités d'accueil en

le prix de cession de l'assiette foncière, ndlr) et des améliorations, notamment pour l'acquisition du foncier. En lieu et place du système ancien qui accordait la priorité au mieux-disant, le terrain est à présent attribué par une commission interministérielle aux projets les plus satisfaisants. Quant au financement de l'investissement, une convention a été signée avec les banques pour favoriser les opérations en faveur du tourisme et de la construction d'établissements hôteliers, car nous savons que cette industrie est génératrice d'emplois, et donc de richesse.

VN

Le tourisme maghrébin à l'honneur

Le SITEV a été l'occasion pour les agences de voyages du Maroc et de Tunisie de contracter avec leurs homologues algériens.

Mounia Zemmana, de l'agence de voyages Sideral, est venue de Casablanca pour présenter les produits marocains. Son offre comprend notamment un séjour à Marrakech à l'occasion du match Algérie-Maroc, le 4 juin prochain. Khemaïs Afaya, directeur commercial de l'hôtel Itropika, situé à Tabarka, à la frontière tuniso-algérienne, était également présent au

SITEV pour faire la promotion de son établissement, dont près du tiers de la clientèle est algérienne. Comme lui, d'autres opérateurs tunisiens étaient à Alger. Parmi eux, l'Office national du tourisme tunisien (ONTT), qui a annoncé une forte baisse de la fréquentation de touristes sur les quatre premiers mois de l'année, avec un recul de près de 50%. Pour sauver la saison estivale, la clientèle algérienne, qui représente un million d'entrées, est bien évidemment attendue.



Le SITEV 2010.

VN

Kenya : annulation d'un mégabarrage

La construction du mégaprojet d'électricité à Nandi a été suspendue par le gouvernement kenyan. Ce barrage, qui devrait nécessiter 20 milliards de shillings, devrait produire à terme plus de 50 MW d'électricité et approvisionner en eau la ville de Kisumu. Mais après que des députés de Kabujoi, au sud de Nandi, et des écologistes se sont opposés à la destruction de plus de 3000 ha de forêts indigènes, les ingénieurs qui effectuaient l'enquête pour le projet se sont retirés. C'est du moins ce qui est ressorti d'un communiqué de l'Autorité de développement du bassin du lac (*Lake Basin Development Authority*).

Congrès des plus belles baies du monde à Toubacouta (Sénégal)



Le 7^{ème} Congrès des plus belles baies du monde, qui s'est tenu du 22 au 26 mai à Toubacouta, dans le centre-ouest du Sénégal, a permis aux participants de plancher sur le thème « Les baies face aux défis du changement climatique : quelles stratégies d'adaptation des acteurs locaux ? » Organisée par le Conseil régional de Fatick (Sénégal), la manifestation, qui était couplée à un colloque scientifique, a permis aux différents participants représentant des baies de 17 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique et d'Europe d'avoir une vision claire des défis à relever face aux changements climatiques. A noter que la zone du delta du Saloum (6^{ème} estuaire pour sa diversité ichtyofaunique, avec 114 espèces de poissons), qui a abrité ces travaux, s'étend sur environ 500 000 ha et combine les caractéristiques d'une zone humide, marine, estuarienne, lacustre et palustre « d'une beauté exceptionnelle ». Troisième site d'importance ornithologique de l'Afrique de l'Ouest après le Banc d'Arguin et le parc de Djoudj, dans le nord du Sénégal, il abrite le Parc national du delta du Saloum (76 000 ha) et se caractérise par la présence de trois principaux milieux écologiques, à savoir un domaine continental riche en forêts, un domaine amphibie et un domaine maritime.

Lutte contre la salinisation au Sénégal

A l'occasion du Congrès des plus belles baies du monde, le Sénégal, par la voix de Djibo Kâ, ministre sénégalais de l'Environnement et de la Protection de la nature, a révélé avoir besoin de 32 milliards de francs CFA (environ 64 millions \$) pour lutter contre la salinisation. A l'ouverture du 7^{ème} congrès de cette instance, qu'il a présidé, il a affirmé que depuis 2008 son pays cherche à réunir ces fonds. Faisant allusion au phénomène planétaire du réchauffement climatique, le ministre de tutelle a confié qu'un « projet de loi sur la protection du littoral était en voie d'adoption par le gouvernement du Sénégal, permettant de veiller sur un espace de 700 km de long ».

El Hadji Tambédou à la tête du bureau régional de l'Unacois-Jappoo (Sénégal)

El Hadji Tambédou, opérateur privé stockeur, qui n'a ménagé aucun effort pour redorer le blason du commerce de Kaolack, a été installé, la semaine dernière, à la tête du bureau régional de l'Union nationale des commerçants et industriels (Unacois-Jappoo) par Idy Thiam, président national. Ce choix a été entériné par l'assemblée générale ordinaire mardi 24 mai, en présence d'Alioune Samb, chef du service régional du commerce, et de Madieyna Diouf, maire de la ville. Désormais, il dirigera un bureau de 23 membres, avec trois commissaires aux comptes et cinq conseillers techniques. Quant au mouvement des femmes, il sera dirigé par Adja Coumba Diaw, tandis que les jeunes commerçants et industriels membres d'Unacois-Jappoo seront pilotés par Amadou Tall. Pour encourager ces opérateurs, le chef du service régional du commerce leur a signifié que le gouverneur de région va accompagner les actions du nouveau bureau régional.

« Vous connaissez les lions d'Afrique, en connaissez-vous les lionceaux ? »

La Coopération pour l'Afrique de demain (CADE) vient d'organiser un forum à Paris sur le thème « Bâtir des entreprises de croissance et des champions en Afrique ». Roland Portella, qui était à l'initiative de cette manifestation, répond à nos questions.

LA : Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Roland Portella : Je suis senior consultant auprès des chefs d'entreprise. Je les aide à définir la stratégie de développement de leurs entreprises, en négociant pour leurs comptes des partenariats d'affaires, pour leur permettre d'accroître leurs capacités de vrais leaders ; je réalise aussi des actions de communication, de lobbying pour des réseaux de chefs d'entreprise, des fédérations professionnelles européennes et africaines, auprès d'institutions publiques nationales et internationales de développement ; j'organise et anime pour ces réseaux professionnels des séminaires d'affaires.

LA : Vous êtes membre de la Coopération pour l'Afrique de demain (CADE) : quelles sont les missions de cette association ?

RP : En effet, je suis le vice-président de cet organisme qui réalise des actions de plaidoyer pour une Afrique positive, pour montrer à l'Europe des initiatives socioéconomiques allant dans le sens du progrès et de la mise en exergue pratique des intelligences africaines. Nous définissons des thématiques qui font l'objet de rencontres et de débats, nous invitons des experts économiques, des politiciens et des responsables de politiques de développement à venir proposer des solutions innovantes pour le développe-

Quel était l'objectif d'une telle manifestation ?

RP : Nous sommes partis du constat que certaines entreprises en Afrique deviennent assez pérennes, car elles ont dépassé le seuil critique de cinq à sept années d'existence, qu'elles possèdent de véritables outils de production et de solides *business models*. Elles se situent entre les « petites » PME et les grandes entreprises africaines, ou les filiales africaines de grands groupes étrangers. Certaines de ces entreprises, moyennes ou intermédiaires, ont un fort potentiel de croissance par le déroulement de leur business ou les opportunités offertes par leur secteur d'activité. Mais alors que les petites entreprises peuvent être accompagnées par de la microfinance et les grandes entreprises par des financements bancaires conséquents, ces entreprises moyennes, ou « grosses » PME, peinent à trouver des financements à moyen et long termes, notamment pour leurs fonds propres. L'expérience internationale montre qu'aux USA, en Allemagne, en Inde, au Brésil, c'est cette catégorie d'entreprises qui innove le plus, qui crée beaucoup d'emplois, car elles sont réactives sur des marchés de croissance, elles arrivent à mobiliser des financements bancaires, ou en capital investissement, et deviennent pour certaines des grandes entreprises championnes internationales. L'objectif, donc, du forum était de montrer aux institutions financières, banques

entrepreneurs, experts consultants et d'organismes de développement, financiers et juristes d'affaires. Des dirigeants d'entreprises nous demandent d'approfondir les questions de croissance interne et externe en Afrique pour eux, dans la stratégie de pérennité de leurs activités, car cela comporte des risques, surtout si elles ne mobilisent pas assez de financements et qu'elles n'ont pas accès aux marchés de capitaux. Les financiers demandent à mieux connaître les modèles de croissance des entreprises moyennes, et surtout celles qui innovent ou qui peuvent produire des technologies. Lors du forum, un débat très soutenu a opposé justement un entrepreneur africain des technologies du *green business* et un directeur de banque, ce qui a démontré que les organismes financiers en Afrique doivent mieux comprendre les modèles économiques basés sur l'innovation, les technologies, la valeur ajoutée, ou encore l'économie de l'immatériel, car c'est là que seront créés de nouveaux services et produits en phase avec les contextes africains. Si ce type d'entreprises n'est pas soutenu, alors l'Afrique ne fera que recopier et intégrer « tropicalement » des produits venant d'ailleurs et sans valeurs ajoutées économiques, technologiques, de savoirs et de compétences pour l'Afrique. Une partie non forcément professionnelle du public réclame que ces entreprises soient plus visibles, car cela peut créer aussi des émulations sociales, notamment auprès des jeunes Africains qui veulent créer des activités économiques, ainsi qu'une culture du succès par la productivité, et non par la recherche de postes de pouvoir à rentes faciles.

LA : Lors de la rencontre, vous avez présenté une enquête réalisée auprès des entreprises africaines. Quels sont les principaux enseignements à retenir ?

RP : Cette enquête préalable montre qu'il existe déjà de grosses PME à fort potentiel de croissance, mais très insuffisantes par rapport à une réelle émergence de l'Afrique, d'autant plus que l'accélération d'une classe moyenne consommatrice de nouveaux services et produits risque de ne pas être satisfaite dans les dix à vingt ans à venir. Alors que l'on connaît maintenant les « Lions » d'Afrique (les grandes entreprises africaines), les institutionnels africains et internationaux ignorent ce que je nomme les « lionceaux » (les probables futurs champions africains). Mais, à l'inverse, la moitié des dirigeants de ces entreprises à fort potentiel de croissance ne souhaitent pas trop communiquer, car ils ont peur des fortes pressions fiscales et sociales, ce qui peut les démotiver dans leur volonté de création de richesses. Il est donc impératif que les gouvernants africains trouvent des incitations fiscales et financières pour soutenir la croissance de ces « lionceaux », alors que les pays émergents commencent à vivement s'y intéresser pour créer des partenariats d'affaires solides.

D'après mes premiers renseignements, au Nigeria il y aurait 120 entreprises moyennes à très fort potentiel de croissance sur 2000 grosses PME identifiables ; au Maroc, 50 sur 300 ; au Cameroun, 30 sur 400 ; et au Sénégal, 25 sur 150.

Propos recueillis par Thierry Téné

Alors que les petites entreprises peuvent être accompagnées par de la microfinance et les grandes entreprises par des financements bancaires conséquents, ces entreprises moyennes peinent à trouver des financements à moyen et long termes.

ment de l'Afrique. Nous avons réalisé il y a quatre ans une exposition intitulée « Quand l'Afrique s'éveillera » à la Cité des sciences, à Paris. Dans nos publications, nous réalisons des portraits sur des scientifiques africains de haut niveau, dont certains possèdent des brevets d'invention, ainsi que sur des entrepreneurs africains dynamiques. Depuis trois ans, nous avons réalisé des rencontres entreprises sur « La libération de la capacité d'entreprendre en Afrique », qui ont reçu un très vif succès.

LA : A votre initiative, la CADE vient d'organiser à Paris un forum sur le thème « Bâtir des entreprises de croissance et des champions en Afrique ».

commerciales et fonds d'investissement qu'ils doivent trouver des solutions pour accompagner ces entreprises africaines à fort potentiel de croissance car elles seront financièrement rentables. Mais il fallait auparavant avoir une visibilité sur les secteurs porteurs de croissance en Afrique, tels que les TIC, le *green business*, les biotechnologies, le transport dans certaines zones enclavées, montrer des exemples d'entrepreneurs qui sont sur ces créneaux et inciter d'autres à y investir.

LA : Pouvez-vous dresser un bilan de ce forum ?

RP : Le bilan est positif par la teneur et la qualité des débats, ainsi que par les analyses produites par les intervenants

Zamtel lance l'internet mobile

Zamtel a introduit l'internet mobile et une carte d'accès dual SIM-Huawei G3511 (à double module d'identité pour les produits destinés à ses abonnés). Amon Jere, directeur commercial de cette entreprise, a déclaré dans un communiqué publié mardi 24 mai à Lusaka que le service Internet mobile permettra l'accès à toutes les plateformes de médias sociaux et les applications de « chat », y compris *Facebook*, *Twitter*, *Yahoo Messenger*, *Google Talk* et *MSN Messenger*. Par la même occasion, il a souligné que Zamtel va fournir un pack complet de solutions de communication visant à répondre aux besoins des clients. L'objectif avoué est de permettre aux clients de profiter de la navigation, d'explorer et de communiquer avec leurs famille et amis en utilisant une connexion Internet mobile plus abordable, a-t-il ajouté. En promotion, cette société a révélé que tout client qui achète la carte dual SIM-Huawei obtiendra la navigation sur Internet gratuitement pendant 30 jours.

La gestion du New Marina Casablanca à l'Indien Oberoi



En vertu d'un mémorandum d'entente signé récemment à Marrakech, l'hôtel New Marina Casablanca, un cinq étoiles de luxe d'une capacité de 150 chambres sur trois étages dont l'ouverture est prévue début 2015, sera géré par le groupe Oberoi Hotels & Resort sous l'enseigne de Oberoi Casablanca. En effet, un document publié conjointement par les deux parties fait ressortir qu'aux termes de cet accord signé par le directeur général de New Marina Casablanca (filiale de Madaef, groupe CDG), Samir Zenagui, ministre marocain du Tourisme, et P.R.S. Oberoi, PDG du groupe Oberoi Hotels & Resort, en présence d'Anass Alami, directeur général de la Caisse de Dépôt et de Gestion, la gestion du futur hôtel du projet Casablanca Marina sera confiée au groupe Oberoi, basé à Mumbai, en Inde. Soulignons qu'à terme cet établissement hôtelier sera doté d'équipements luxueux, tels un SPA, un centre de conférences, des piscines et des restaurants de haute gastronomie.

Afrique du Sud : visite du président du comité permanent de l'Assemblée nationale populaire de Chine

Wu Bangguo est arrivé mardi 24 mai au Cap pour une visite officielle d'amitié en Afrique du Sud. Cette visite, qui répond à l'invitation de Max Sisulu, président du Parlement sud-africain, constitue la troisième étape d'une tournée qui a déjà conduit en Namibie et en Angola. Au menu des entretiens, dont une audience avec le président Zuma, le renforcement des relations sino-sud-africaines, qui se sont développées dans tous les domaines depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays en 1998. En 2009, les deux pays ont signé plus de cinquante accords de coopération, couvrant des domaines comme l'énergie nucléaire, la science et la technologie, la santé, la culture et le tourisme. Le président de l'APN a en effet indiqué que ces dernières années de fréquents échanges de haut niveau ont approfondi le partenariat stratégique entre les deux pays. A titre d'exemples, il a rappelé les récentes visites en Afrique du Sud de Hu Jintao, président chinois, de Wen Jiabao, Premier ministre chinois, ainsi que de Jia Qinglin, président du Comité national de la conférence consultative politique du peuple chinois, respectivement en 2007, en 2006 et en 2011. Au niveau des transactions commerciales, il a soutenu que « ces dix dernières années, les progrès ont été remarquables dans la coopération en matière d'économie et de commerce ». En 2009, les échanges commerciaux bilatéraux ont atteint 16,1 milliards \$.

Conseil des ministres : les ACP en ordre de bataille

La 93^{ème} session du Conseil des ministres ACP s'est tenue les 27 et 28 mai derniers à Bruxelles, en prélude à la réunion conjointe avec l'Union européenne les 30 et 31 mai. Elle a bien préparé la rencontre avec l'Europe, en adoptant des positions très fortes sur les Accords de partenariat économique en panne, la question des produits agricoles (coton, sucre, banane), les pêches, les ressources minérales... Les ACP sont en ordre de bataille.

Malgré les incertitudes ouvertes par l'évolution de l'Europe qui a suscité sa création, le groupe des ACP a décidé de ne pas disparaître, et l'a fait savoir à l'Union européenne à la veille d'un Conseil des ministres conjoints ACP/UE.

S'émanciper de l'Europe

Fille du partenariat avec l'Union européenne, l'institution veut désormais exister par elle-même. L'UE a déclaré plusieurs fois ne pas vouloir remettre en question l'existence des ACP, dont elle assure 50% du financement, mais n'arrive plus à les convaincre. Le Traité de Lisbonne, la définition d'une action extérieure de l'UE, ainsi que les incertitudes sur le 11^{ème} Fonds européen de développement, dont la pertinence est contestée par plusieurs pays européens, font planer de sérieux doutes sur

Pourtant, alors même que l'étude n'est pas entamée, les ACP semblent avoir déjà décidé de leur maintien. Décision est déjà prise de doter l'institution d'un logo, d'un drapeau et d'un hymne.

les bonnes dispositions de l'Europe, frappée dans plusieurs pays par la crise financière et confrontée à des soucis financiers pour mettre à niveau les nouveaux adhérents.

Le secrétaire général des ACP, Mohamed Ibn Chambas, estimera même, pour sa part, que « l'Europe est préoccupée par ses relations avec ses voisins du nord de l'Afrique, de l'Europe de l'Est et des pays émergents d'Asie et d'Amérique latine », et qu'une « nouvelle génération d'Européens voit dans les relations ACP/UE un honteux passé colonial ».

Il n'est pas étonnant donc que les ACP, au terme de leur 93^{ème} session ministérielle qui

s'est achevée samedi à Bruxelles, aient entériné les recommandations du groupe de travail sur les perspectives futures de l'institution. Ce groupe de travail, créé depuis 2001, se hâtait très lentement. Il a désormais adopté un autre rythme de travail. Depuis février 2011, il a déjà tenu quatre réunions. Il a également décidé de passer commande d'une « étude sur les perspectives futures du groupe ACP comportant l'examen des options et scénarios possibles pour l'après-2020, année d'expiration de l'Accord de Cotonou ».

Coopération privilégiée

L'étude devra, notamment, examiner la pertinence actuelle des ACP en tant que groupe, les relations et la coopération privilégiée avec l'Union européenne, les perspectives de coopération intra-ACP, l'ouverture du groupe ACP à d'autres pays, les scénarios pour l'après-2020, année d'expiration de l'Accord de Cotonou.

Pourtant, alors même que l'étude n'est pas entamée, les ACP semblent avoir déjà décidé de leur maintien. Décision est déjà prise de doter l'institution d'un logo, d'un drapeau et d'un hymne. Indication plus significative encore, la décision d'acquiescer à une nouvelle Maison ACP. La proposition date certes de 1990, mais la résolution est prise d'aboutir à une décision définitive avant fin 2011. Une proposition a déjà été faite par une agence immobilière belge et le mode de financement convenu. Il s'inspire de ce qui a été fait pour acquiescer à l'actuelle Maison en 1976. Les pays membres avaient contribué pour 25%, et bénéficié, pour le solde, d'une subvention de l'Europe. Pour le nouvel immeuble, outre la contribution européenne et le produit de la vente de l'actuelle Maison, les pays ACP contribueraient au prorata de leurs quotes-parts respectives au budget du Secrétariat.

Non seulement le groupe s'engage ainsi dans sa consolidation, mais il a opté clairement pour son affranchissement de son tuteur européen. Il souligne ainsi la faiblesse que constitue le financement de son budget à 50% par l'UE. Ce qui « pourrait avoir engendré une culture de dépendance à l'égard de l'UE », déplore-t-il.

Coopération intra-ACP

Le groupe a aussi proposé le renforcement



Pour Mohamed Ibn Chambas, l'Europe est préoccupée par ses relations avec ses voisins du nord de l'Afrique, de l'Europe de l'Est et des pays émergents, et une nouvelle génération d'Européens voit dans les relations ACP/UE un honteux passé colonial.

de la coopération intra-ACP. La résolution de Montégo Bay de 1980 et la déclaration de Harare de 1985 sont remises au goût du jour pour promouvoir des accords commerciaux préférentiels entre les pays ACP, éliminer les barrières tarifaires et non tarifaires qui entravent l'intégration des marchés ACP. Il est même question d'une étude sur la possibilité de créer une zone de libre-échange intra-ACP,

ainsi que l'ouverture à d'autres pays en développement, à des pays moins avancés (PMA), à des Etats insulaires ou aux pays possédant des caractéristiques similaires.

Le Conseil des ministres propose, étant donné « qu'il s'agit d'une question hautement politique », un sommet des chefs d'Etat et de gouvernement ACP en 2014 pour prendre les décisions finales sur tous ces sujets et être prêts pour 2020, fin de la Convention de Cotonou qui régit les relations avec l'UE.

Chérif Elvalide Sèye

Compromis sur le Soudan

Après un rejet ferme du Soudan, les ACP ont pu obtenir un compromis sur un appel à la cessation des affrontements au Sud-Soudan. La présidente du Conseil des ministres ACP, la ministre togolaise auprès du président de la République chargée de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du territoire, M^{me} Dédé Ahoefa Ekoué, qui a remarquablement dirigé les travaux, est parvenue à obtenir un compromis sur le Soudan. La déclaration soumise au Conseil des ministres regrettait « les violents affrontements qui ont éclaté le 21 mai à Abyei », et lançait « un pressant appel à toutes les parties pour qu'elles mettent immédiatement fin aux hostilités ».

Fureur de l'ambassadeur du Soudan : « C'est une ingérence inacceptable, un danger précédent. La date indiquée est fautive. Il ne s'est rien passé le 21 mai. Où avez-vous pris cette date ? J'ai consulté mon gouvernement. Il rejette toute déclaration sur le Sud-Soudan. » La violente déclaration soudanaise réveille le Conseil de sa torpeur. Prudent, l'Ouganda, qui avait demandé à

intervenir sur le sujet, renonce à son temps de parole en tant que voisin immédiat qui doit donc ménager le pouvoir en place.

Le Secrétariat général des ACP explique tout aussi prudemment que la déclaration a été faite à la demande des pays membres, et qu'il s'en tient à ce qu'on lui demande. Il peut donc tout aussi bien retirer la déclaration. Heureusement, pour l'histoire, la présidente du Conseil refuse ce renoncement. « En tant que femme, en tant que mère », dit-elle avec force, elle martèle que « les ACP manqueraient à leur devoir s'ils se taisaient sur les affrontements au Sud-Soudan, qui ont fait des dizaines de milliers de déplacés ». Le Liberia, qui a connu les drames de la guerre civile, vient à la rescousse pour condamner aussi les affrontements. La Mauritanie, avec tact, propose une formulation plus neutre, remplaçant les « violents affrontements » par la « situation » à Abyei. Les couloirs feront le reste. Le délégué soudanais se range à ce compromis. Ouf, la forfaiture qu'aurait été un silence sur le Sud-Soudan est évitée.

Libye : appui à l'Union africaine

« Le Conseil accueille favorablement et appuie les efforts de médiation menés par le comité ad hoc de haut niveau... » Ignorée, humiliée même par les Occidentaux qui ont réitéré face aux chefs d'Etat africains invités au G8 leur détermination à chasser Kadhafi du pouvoir par la force, l'Union africaine, qui préconise plutôt, sans être entendue le moins du monde, une solution politique négociée, peut se réjouir petitement de l'appui des ACP. L'institution, tout en s'alarmant de « l'aggravation du conflit armé, de l'escalade de la violence et de la détérioration de la situation humanitaire », lance un appel pressant pour une assistance aux pays limitrophes, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad, confrontés au retour de milliers de ressortissants fuyant les zones de combat.



L'imposture de Cheikh Yassine

Les jeunes du 20 février prennent un tournant dangereux.

Cinq années après l'échec patent de la « *Vision prophétique de 2006* » de Cheikh Yassine, qui prédisait une « *qawma* » (soulèvement) contre la monarchie marocaine, le chef spirituel du mouvement Al Adl wal Ihsane (justice et bienfaisance) entend rebondir sur la nouvelle situation politique et sociale, marquée par l'occupation sans précédent de l'espace public, pour affaiblir l'Etat et renforcer l'assise sociale de l'organisation fondamentaliste musulmane. Ce rebond spectaculaire est aussi destiné, en plus d'une libération de la haute surveillance

depuis que les marches sont devenues à la mode dans le monde arabe, l'Egypte et la Tunisie, pour rester dans des situations comparables, n'ont pas connu autant de *sit-in*, de grèves et de manifestations que le Maroc, qui s'est habitué, depuis plus d'une décennie, à l'expression publique des frustrations réelles ou supposées, légitime ou politicienne.

Une obstruction légendaire

Il est donc clair que l'objectif des stratégies d'Al Adl est de se donner une raison pour dire que le pouvoir n'a pas changé

De l'avis général, la démarche de la gauche radicale reste amplement machiavélique, et bâtit son bonheur sur cette alliance conjoncturelle avec l'association de Yacine, dont le projet de société est foncièrement opposé au sien.

à laquelle le mouvement intégriste est soumis, à provoquer une situation de chaos général, avec l'espoir, émis par ses initiateurs, de voir les autorités répondre aux marches non autorisées par une répression sanglante, et le pays s'installer dans la confrontation, à l'image de certains pays arabes.

Mouvement nihiliste

On est loin, trois mois après les premières revendications, du mouvement des jeunes qui se voulait constructif et responsable. Avec les manifestations du 22 mai dernier, c'est un tournant dangereux qui a été négocié par les intégristes de Cheikh Yassine. Avec l'extension des marches aux quartiers populaires, mal-



Manifestation réprimée à Rabat en juin 2008.

gré l'absence d'autorisation de manifester, le Rubicon a été franchi. Les autorités marocaines ont énergiquement répliqué au défi lancé par les troupes d'Abdeslam Yacine. Résultat : plusieurs dizaines de blessés et d'arrestations parmi les frondeurs. Ce triste bilan ne semble pas satisfaire le mouvement nihiliste, qui veut « *se venger* » des autorités, coupables, selon lui, d'un coup de force pour interdire l'expression des revendications. Une thèse qui ne résiste pas à la confrontation avec la réalité. Car il faudra reconnaître que

de nature répressive, malgré les témoignages unanimes qui confirment l'exception marocaine en matière de libertés publiques.

Car nulle part dans les démocraties occidentales il n'est permis, ni toléré, d'occuper l'espace et la voie publique sans autorisation préalable, ou d'organiser des marches inopinées sans en informer de l'itinéraire du cortège et de sa durée. Les adeptes de Cheikh Yacine, qui rêvent d'un retour à des temps anachroniques, veulent aujourd'hui s'opposer à la nouvelle transition démocratique en cours, dont l'ossature se distingue par une nouvelle Constitution et l'introduction de réformes profondes.

Paradoxalement, depuis le discours historique du roi le 9 mars dernier, ils font preuve d'une obstruction légendaire. Ils refusent « *une Constitution offerte par le pouvoir* » et boudent toute participation à un dialogue dont la finalité est de dégager des solutions durables aux revendications des Marocains. Et, par exemple, au lieu de mener des actions politiques transparentes, ils se cachent derrière les jeunes pour faire avancer leurs positions éculées.

Autrement dit, ils utilisent à fond le climat de démocratie régnant dans le pays pour semer la culture du doute, de la division et du nihilisme. Sous le prétexte démagogique de vouloir tout à la fois et tout de suite, ils expriment clairement leur refus des changements en profondeur. En cela, ils demeurent fidèles à leur théorie « *L'islam ou le déluge* ». Et s'ils ont maintenant le dos courbé lors des premières manifs, ils ont vite intégré le mouvement revendicatif, qui a pris progressivement le caractère d'une contestation permanente.

Progressivement, l'organisation du cheikh a investi le terrain de la protes-

tation et de la provocation des autorités, dans l'espoir d'une effusion de sang qui pourrait déclencher l'étincelle de la déstabilisation du pays. Malgré l'échec du premier test du 22 mai, qui fut un véritable défi lancé aux pouvoirs publics, Adl wal Ihsane semble fermement décidé à battre le pavé, de nouveau, dans l'espoir de réussir la « *bombe* » d'essai, en tablant sur des affrontements entre manifestants se disant « *pacifistes* » (sic) et des forces de l'ordre qui tenteraient de leur barrer la route pour empêcher une marche non autorisée.

Les jeunes réduits à de simples figurants...

Ainsi, Al Adl revient à la charge, avec ses rêves latents de provoquer un « *putsch* » populaire, mis en sourdine à cause d'une conjoncture défavorable au cours de laquelle l'organisation fanatique était sous haute surveillance. Elle veut profiter du nouveau contexte local, caractérisé par une gestion intelligente des régulières contestations, pour ôter le caractère exceptionnel à l'expérience et au modèle marocains.

Et si dimanche 22 mai le test a échoué, puisque le bain de sang espéré n'a pas eu lieu, malgré l'intervention énergique des forces de l'ordre et les heurts plus ou moins graves (à l'image de ce qui se passe dans bien des pays occidentaux dits de démocratie avancée), les intégristes ne désarment pas et continuent à proférer des menaces de récidive. En optant pour la mobilité géographique en déplaçant les lieux de la contestation des centres des villes à la périphérie, les stratèges de Cheikh Yassine veulent provoquer des émeutes dans un terrain miné par tant d'extrémisme et de frustrations, et où la fragilité sociale n'est pas à l'abri des convulsions. Ils tablent sur un mouvement spontané qui peut vite dégénérer, sous des slogans manipulateurs et démagogiques. Il s'agit d'un développement dangereux qui traduit une implication des troupes de Yacine plus forte que les précédentes, dans la contestation menée au nom des jeunes « *figurants* » du 20 février, non partisans politiquement, mais dont le nombre se réduit drastiquement d'un *sit-in* à l'autre, au profit surtout des intégristes religieux et de quelques imposteurs de la Salafya Jihadya, frustrés par le maintien en prison de leurs chefs et idéologues non repentis après la grâce royale du 14 avril 2011.

Les événements de la prison de Salé, qui a connu une émeute, heureusement vite maîtrisée, l'islam radical, qui avait émis une fatwa autorisant l'assassinat de gardiens du pénitencier, et la vigilance accrue des services de la sûreté nationale, surtout après l'attentat terroriste de Marrakech, expliquent, entre autres, la nouvelle stratégie intégriste.

Sainte alliance avec la gauche radicale

Malheureusement, la gauche radicale, en mal d'audience et d'image au sein de l'opinion publique, s'est alliée aux extrémistes religieux dans cette œuvre de déstabilisation du pays. Pourtant, si l'on excepte la volonté, affichée ou occulte, de combattre la monarchie et les partis politiques « *réformistes* » afin d'imposer leurs dictatures, rien n'unit les deux mouvances qui se considéraient, il y a peu de temps, comme des « *ennemis jurés* »...

Mais tout ce beau monde ne peut trouver une meilleure occasion que cette confusion générale (des conceptions et des slogans) et une proie aussi facile pour instrumentaliser des jeunes très peu ou-

Côte d'Ivoire : vers l'atteinte du point d'achèvement PPTTE



Présent à l'investiture d'Alassane Ouattara à Yamoussoukro, Nicolas Sarkozy, président français, a profité de son adresse à ses compatriotes au 43^{ème} Bima, à Port-Bouët, pour annoncer « *que des surprises agréables attendent ce pays* ». Sur le plan économique, il a surtout fait allusion au fait qu'après l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTTE (pays pauvres très endettés), prévue, selon certains experts, pour juin 2012, le pays va bénéficier d'un important désendettement. Le chef de l'Etat français a ainsi dévoilé qu'un contrat de désendettement et de développement doté d'un montant record de plus de 1300 milliards FCFA (2 milliards d'euros) sera conclu. De son avis, un tel pactole permettra de financer des secteurs essentiels comme l'éducation, la formation professionnelle et les infrastructures. Le mécanisme retenu sera celui du classique système de la conversion des dettes en investissements. Par ailleurs, il sera question de l'effacement d'une bonne partie de la dette extérieure ivoirienne bilatérale, estimée à 6000 milliards FCFA. Quant aux PME françaises sur place (plus de 600), une aide de 65 milliards FCFA de prêts (100 millions d'euros) sera décaissée afin qu'elles puissent surmonter les récents événements. L'AFD (Agence française de développement), en liaison avec les banques locales, soutiendra l'octroi, au cours des deux prochaines années, de ce prêt aux PME grâce à des crédits bonifiés et des mécanismes de garantie, apprend-t-on.

Egypte : peine capitale contre un policier accusé de plusieurs meurtres

Le Palais de justice du Caire a prononcé, dimanche, la peine capitale à l'encontre de Mohammed Al-Sunni, un policier inculpé pour avoir commis une vingtaine de meurtres et pour être à l'origine d'une quinzaine de blessés pendant les manifestations de la Place Tahrir. C'est la première peine capitale contre un prévenu accusé d'avoir tué des manifestants après les soulèvements populaires de février dernier en Egypte. Le procureur de la République a condamné l'agent de police pour avoir tiré, le 18 janvier dernier, au hasard sur une foule massée devant un commissariat de police et abattu une vingtaine de protestataires. Le communiqué annonçant cette sentence souligne toutefois qu'Al-Sunni « *a la possibilité de faire appel auprès de la cour de cassation pour contester ce verdict* ». Ce procès sera certainement suivi de beaucoup d'autres. D'après les statistiques officielles, la répression qui a tenté d'étouffer la révolution égyptienne a causé la mort de plus de 800 personnes et fait des milliers de blessés.

Sommet Afrique-Inde à Addis Abeba



A l'occasion du Sommet Afrique-Inde, ce pays a déclaré, mardi 24 mai, qu'il « *mettra cinq milliards \$ au cours des trois prochaines années au titre des lignes de crédit pour aider à atteindre les objectifs de développement pour l'Afrique.* »

Dans quatre grands domaines, à savoir le développement des infrastructures, l'intégration régionale, le renforcement des capacités et le développement des ressources humaines, l'Inde entend apporter un appui conséquent. Ainsi, selon Manmohan Singh, Premier ministre indien, plusieurs centres et autres instituts (pour le développement agricole, de météorologie, des plateformes industrielles intégrées pour l'industrie du coton et de valorisation des produits alimentaires) seront créés. Aussi, au niveau multilatéral, l'Inde cherche à établir une université virtuelle en Afrique et offre quelque 10 000 nouvelles bourses d'études aux étudiants africains.

tillés, politiquement et logistiquement, et à la quête d'un baptême du feu de la revendication, voire de la promotion.

De l'avis général, la démarche de la gauche radicale reste amplement machiavélique, et bâtit son bonheur sur cette alliance conjoncturelle avec l'association de Yacine, dont le projet de société est foncièrement opposé au sien. C'est un jeu périlleux qui expose ce segment utile pour la démocratie et le pays à des conséquences lourdes de sens. A moins de dire, comme leurs alliés, « après moi le déluge »...

Car il ne faudra pas oublier que Cheikh Yacine n'a pas lancé, à ce jour, l'intégralité de son « armée verte » (supposée être la plus mobilisable dans le paysage politique) dans la bataille actuelle.

Il faudra aussi rappeler qu'avant le début des mouvements sociaux dans les pays arabes, l'organisation de Cheikh Yassine se contentait de gérer le quotidien par le biais de réunions clandestines et de rencontres religieuses privées auxquelles sont conviés des « fidèles » scandalisés par l'évolution des mœurs et « l'encouragement officiel » des pratiques non conformes à la religion. Aussi, après l'échec de la « qawma » et les nombreuses démissions à la suite de scandales immoraux reprochés par des militants aux dirigeants adlistes, le mouvement avait pris un sérieux coup de massue.

Eviter les lendemains qui déchantent

Aujourd'hui, il saute sur une occasion précieuse, selon ses dirigeants, pour renaître de ses cendres. Mais, en tout cas, par ces dernières démonstrations de force, le mouvement intégriste donne la preuve qu'il n'a pas abandonné les objectifs tracés par son leader historique, qui consistent en l'instauration

du khalifat, comme du temps du prophète Mohammed, par le soulèvement d'une partie de la population. « L'islam ou le déluge » reste donc la devise de ces intégristes, et les propos contenus dans la *Lettre à qui de droit*, adressée

conscientes parmi les jeunes qui avaient crû en l'utilité de la revendication.

La balle est désormais dans le camp des partis politiques qui épousent les valeurs de démocratie, de modernité et de progrès pour apporter des réponses sereines

Les autorités marocaines ont énergiquement répliqué au défi lancé par les troupes d'Abdeslam Yacine. Résultat : plusieurs dizaines de blessés et d'arrestations parmi les frondeurs

par Cheikh au roi Hassan II, demeurent le référentiel de cette mouvance archaïque qui se dit « non-violente »...

Les jeunes, très largement minoritaires depuis l'entrée en ligne, flagrante, des courants obscurantistes et gauchistes, sont aujourd'hui marginalisés dans les « coordinations régionales », comme dans les cortèges où les slogans n'obéissent plus aux accords conclus. Leur manque de poids politique et organisationnel fait d'eux des laissés pour compte qu'on expose aux risques de dérapages voulus par les directions politiques. Ce fait accompli est de plus en plus dénoncé par les franges

aux menaces des idées extrémistes qui veulent, au fond, nuire à la marche originelle du Maroc vers une réelle démocratie et une meilleure anticipation sociale.

Car, on ne le répètera jamais assez, les troupes de Yassine n'ont cure de la démocratie. Ils veulent exploiter le climat démocratique que leur offre le pays pour asseoir leur hégémonie sur le mouvement et la société. Les jeunes peuvent et doivent, en s'unissant aux forces vives et responsables, leur barrer la route et éviter au pays les aléas des lendemains qui déchantent.

Khalid Berrada, Casablanca

De la nomination du prochain gouverneur de la BCEAO



Koné Tiémoko Meyliet, de nationalité ivoirienne, sera le prochain gouverneur de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Alassane Ouattara, président de Côte d'Ivoire, qui annonçait avoir

proposé aux chefs d'Etat de l'Uemoa un nom pour ce poste, aurait obtenu l'aval des présidents sénégalais et burkinabé. La nomination de Koné Tiémoko Meyliet est donc prévue pour le 30 mai 2011 à Lomé, au Togo, au cours de la conférence des chefs d'Etat de l'Union. Pour rappel, l'Uemoa compte huit membres que sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Libye : déploiement d'hélicoptères européens



Après la France, qui a lâché une douzaine de ses Tigres (hélicoptères fortement armés) sur la Libye, c'est au tour de la Grande-Bretagne de s'apprêter à son tour à envoyer des hélicoptères de combat. Des appareils de type Apaches, basés sur le navire porte-hélicoptères de la marine britannique HMS Ocean, viendront donc gonfler l'armada de Tigres déjà

opérationnels sur le terrain. C'est donc un nouveau palier qui est franchi. Alain Juppé, chef de la diplomatie française, a annoncé la semaine dernière à Bruxelles cet envoi d'hélicoptères de combat en Libye pour mener des frappes « plus précises » au sol. Ces appareils devraient décoller du bâtiment de projection et de commandement *Tonnerre*, qui a quitté Toulon le 17 mai au soir. Pour les analystes, une telle détermination prouve que ces pays sont prêts à passer à la vitesse supérieure pour échapper à l'enlèvement, surtout après les déclarations de Gérard Longuet, ministre français de la Défense.

Sous l'égide du



Royaume du Maroc
Ministère de l'Industrie,
du Commerce et des
Nouvelles Technologies

MAROC FRANCHISE

SALON MAROCAIN DE LA FRANCHISE ET DU COMMERCE ORGANISÉ

Du 2 au 4 Juin 2011

Parc des expositions
de l'Office des Changes
Route d'El jadida



Recruter des franchisés qualifiés
• Découvrir les secteurs qui se développent
• Développer votre réseau

Organisateur:



Organisateur délégué:



Sponsor:



Partenaire média officiel régional:



Partenaires média:



Forum 7: Ad : 5, Bd Abdellatif Ben Kaddour Casablanca - Tél : 00 212 5 22 36 06 04 / 71
Fax: 00 212 5 22 36 06 21 - Mail: franchise.maroc@gmail.com - www.franchise-expo.ma

Vive inquiétude des ACP au sujet de la situation en Libye

Le Conseil des ministres des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), qui a achevé la 93^{ème} session de sa réunion samedi soir à Bruxelles, « est vivement préoccupé par la situation en Libye et ses répercussions sur les citoyens libyens et dans toute la sous-région saharo-sahélienne ».

Les ACP observent avec inquiétude « l'aggravation du conflit armé, la détérioration de la situation sécuritaire et les dangers que cela engendre non seulement pour les citoyens libyens, mais aussi pour tout l'espace saharo-sahélien : Tchad, Niger, Mali et Mauritanie, pays qui faisaient face à de graves troubles sécuritaires » avant le déclenchement de la guerre au pays de Mouammar El Kadhafi. Un risque d'affaiblissement total de l'Etat libyen, une « somalisation » qui pourrait bien arranger les « affaires » des nébuleuses terroristes au niveau de la sous-région.

Pour l'arrêt des opérations militaires

Les ACP appuient les bons offices du comité ad hoc de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur la crise en Libye pour l'arrêt des opérations militaires. Une démarche dont l'objectif est « d'ouvrir la voix à la concertation devant restaurer la sécurité dans ce pays et entraîner la mise en œuvre de mécanismes d'un nouveau système démocratique, que veulent les Libyens eux-mêmes ».

Le Comité continental des bons offices, qui s'est réuni deux fois à Nouakchott depuis le début des hostilités et a fait le voyage de Tripoli à Benghazi, est composé des présidents mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz, sud-africain Jacob Zuma, congolais Denis Sassou N'Guesso, malien Amadou Toumani Touré (ATT) et ougandais Yoweri Museveni.

Les ministres des Affaires étrangères du groupe ACP lancent un appel pressant à la communauté internationale « pour aider les pays de l'espace saharo-sahélien, qui font face subitement au déferlement d'un nombre impressionnant de citoyens et d'autres immigrants fuyant la Libye en raison de la situation sécuritaire ».

Une réalité qui engendre des conséquences négatives aux plans sécuritaire, économique et social. La sous-région saharo-sahélienne est confrontée au terrorisme d'Al Qaida au Maghreb islamique (AQMI) depuis quelques années.

Prolifération d'armes

L'éclatement de la guerre en Libye et la détérioration à grande échelle de la situa-

tion sécuritaire est à l'origine d'une forte prolifération d'armes légères, et même lourdes, selon de nombreux responsables africains et occidentaux.

Par ailleurs, la sous-région Sahara/Sahel, quasiment impossible à contrôler, avec des Etats vastes aux faibles moyens militaires et des frontières poreuses, se trouve également au centre d'un intense trafic (cocaïne-armes-êtres humains) pour lequel elle sert de zone de transit.

Le phénomène du trafic de drogue touche également des pays d'Afrique de l'Ouest plus au sud (Guinée-Bissau, Guinée, Sénégal).

D'autres activités tombant sous le coup du crime transfrontalier sont également relevées dans l'espace saharo-sahélien. La nouvelle donne explique la tentative de réactivation de la coopération sécuritaire entre l'Algérie, le Mali, la Mauritanie et le Niger, dont les ministres des Affaires étrangères, réunis à Bamako le 20 mai dernier, ont annoncé la prochaine levée de troupes communes, une armée de plusieurs dizaines de milliers d'hommes pour lutter contre le terrorisme et le crime transnational.

A quand une rencontre des chefs d'Etat de l'espace saharo-sahélien sur la sécurité ? Interrogation lancinante pour de nombreux observateurs.

Amadou Seck, à Nouakchott

Vers le renforcement de la coopération sud-coréenne

Kyung Won Kim, ministre sud-coréen de l'Economie et du Savoir, a appelé, mardi 24 mai 2011 à Casablanca, à l'élargissement de la coopération entre le Maroc et la Corée de façon agissante. S'exprimant à l'ouverture d'un forum d'affaires maroco-coréen, qui a réuni des opérateurs et institutionnels des deux pays à l'initiative de la CGEM et de la Fédération coréenne de l'industrie (FKI), il a énuméré un certain nombre de domaines propices à donner un coup de pouce à cette coopération. Il a notamment évoqué « les infrastructures, l'électricité, les énergies renouvelables, le raffinage ». D'ailleurs, il n'a pas omis de souligner que plusieurs firmes coréennes ont pignon sur rue au Maroc et interviennent dans nombre de domaines comme l'électronique, le matériel audiovisuel ou encore l'automobile. Il a trouvé que « ce forum doit être une opportunité pour explorer les pistes et domaines où cette coopération peut être élargie et enrichie ».

Réexamen de la Loi de finances

D'après un communiqué rendu public mardi 24 mai, les députés ont examiné, mercredi 25 mai, la loi organique relative aux Lois de finances. Il s'agit d'une loi rectificative devant entériner les modifications intervenues ou envisagées dans le projet de Loi de finances initial.

Les parlementaires se sont retrouvés, en séance plénière à l'Assemblée nationale, à partir de 9h du matin.

Prise d'Abyei, recrudescence de la guerre civile

La prise de contrôle d'Abyei (zone pétrolière) par les forces armées est condamnée par la communauté internationale. Dans la plupart des capitales, il a été déploré de telles mesures unilatérales qui constituent une violation grave de l'Accord de paix globale de 2005 et de l'Accord de Kadugli signé en janvier dernier. Les partenaires de la paix invitent les différentes parties à engager sans délai des pourparlers sous la direction du panel de haut niveau de l'Union africaine. De son côté, Paris a aussi fustigé l'attaque qui a visé un convoi de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS), jeudi 19 mai à Abyei. Le gouvernement français appelle d'ailleurs au retrait de la zone d'Abyei de toutes les forces militaires non autorisées et demande instamment aux parties de négocier et de mettre en œuvre le protocole d'Abyei, faisant partie de l'accord global de 2005.

Investissements au Sud-Soudan

Le Sud-Soudan, qui va fêter son indépendance le 9 juillet 2011, est un pays dévasté par une longue guerre. Cependant, ce pays qui dispose d'importantes ressources naturelles, notamment en termes de réserves de pétrole, de vastes étendues de terres inexploitées, augure d'un développement important. C'est ce qui ressort d'un rapport conjoint de la Société financière internationale et de la Banque mondiale intitulé *Entreprendre à Juba en 2011*. Ce rapport, qui dresse un tableau des possibilités d'investissement dans le pays, s'appuie sur un certain nombre de facteurs, à savoir la réglementation économique existante, la fiscalité et les systèmes de crédit, le cadre juridique et institutionnel. Toutefois, s'il est possible de créer rapidement une entreprise dans ce pays, les auteurs de ce rapport avertissent que c'est presque deux fois plus coûteux que la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne. Des frais élevés doivent être versés aux collectivités locales et aux autorités gouvernementales.

Solaire : accord ABREC et SPEC

L'African Biofuel and Renewable Energy Company (ABREC) et la Sustainable Power Electric Company (SPEC) ont signé un protocole d'accord à Lomé (Togo) le 23 mai 2011 aux termes duquel elles décident de conjuguer leurs efforts pour la promotion et le développement des énergies renouvelables en Afrique.

Mamadou Sow, directeur général de la société SPEC, s'est réjoui de cet accord qui augure de bonnes perspectives pour la promotion des énergies renouvelables. Le président directeur général d'ABREC, Thierno Bocar Tall, s'est félicité de ce premier accord du genre dans la sous-région et a promis que « le Fonds africain des biocarburants et des énergies renouvelables (FABER) financera des projets d'énergies renouvelables, particulièrement dans le domaine du solaire en Afrique de l'Ouest ».

L'Inde balise son chemin en Afrique

Le Premier ministre indien Manmohan Singh a annoncé 5 milliards de dollars pour l'Afrique. C'était ce 24 mai lors du deuxième Sommet Afrique-Inde, tenu à Addis Abeba.



Un échange de bons procédés entre Meles Zenawi et Manmohan Singh.

C'est la quatrième visite du Premier ministre indien en Afrique depuis son arrivée au pouvoir en 2004. A Addis Abeba, le 24 mai, en marge du Sommet Inde-Afrique, Manmohan Singh a annoncé une ligne de crédit de 5 milliards de dollars dans les trois années à venir pour stimuler les échanges commerciaux entre les deux

parties. Cette dotation, qui souffrirait d'une comparaison avec la puissance de feu chinoise, était aussi une manière d'affirmer l'émergence de l'Inde en tant que puissance politique et économique. L'engagement indien comprend aussi la lutte contre les pirates somaliens.

L'essor de l'Inde et de la Chine est communément vu comme le fait économique

qui va définir le XXI^{ème} siècle. Deux pays avec des populations dépassant le milliard dans chacun des cas, des entreprises gigantesques et des succès concrets dans l'établissement d'industries dans leur pays pour profiter des compétences faiblement rémunérées de leurs citoyens. Le succès des programmes industriels est tel que ces pays doivent trouver des opportunités de placement de leurs avoirs. La Chine s'intéresse depuis longtemps à l'Afrique. Les Indiens aussi sont présents, faisant toutefois moins de bruit. Le chef du gouvernement indien a annoncé aussi des bourses d'études pour les étudiants africains et le financement d'un chemin de fer, ainsi que 700 millions \$ pour renforcer les institutions de l'Union africaine.

Pas spectaculaire en signatures

Côté business, il faut admettre que cette visite n'a pas été spectaculaire en signatures de contrats, peut-être parce que Singh ne se rend qu'en Ethiopie et en Tanzanie, deux petits partenaires de l'Inde. Mais les projets que soutient l'aide indienne sont de nature à faire appel aux compétences indiennes. L'on peut citer comme exemple le projet Pan-African e-Network, qui se sert d'experts indiens en informatique pour relier des écoles et hôpitaux de 33 pays africains à des homologues en Inde. Pour y faire suite, Singh propose une université virtuelle, une organisation pour soutenir l'industrie du textile ainsi qu'un centre météorologique. En retour, le Premier ministre éthiopien Meles Zenawi loue des terres éthiopiennes à des entreprises agricoles indiennes.

François Conrادية, Cape Town

La revue de presse africaine de Londres

THE INDEPENDENT

The Daily Telegraph

theguardian

La presse britannique reste focalisée encore cette semaine sur l'intensification des bombardements de l'Otan contre la Libye de Kadhafi, mais aussi sur la gestion de l'après-révolution par les militaires égyptiens de la transition.



Beaucoup de Nigériens espèrent en Jonathan Goodluck.

Inde-Afrique : la coopération

Entamons ce tour d'horizon de l'actualité africaine par l'engagement indien pris à Addis Abeba au Sommet Inde-Afrique d'investir 5 milliards de dollars en Afrique. Seul le *FT* accorde de l'importance à cette concertation, la deuxième du genre entre l'Inde et l'Afrique. Le *FT* précise d'ailleurs que le gouvernement de New Delhi tente ainsi de rattraper le retard de dix ans pris par l'Inde sur la Chine dans son positionnement sur le continent. En réalité, le Premier ministre indien Manmohan Singh va effectuer une tournée de six jours en Afrique de l'Est. Il s'est engagé par ailleurs à construire des lignes de chemin de fer, à accroître la formation et à contribuer davantage aux missions de paix sur le continent. D'ici 2015, affirme le journal financier de la City, le commerce bilatéral entre l'Inde et l'Afrique atteindra 70 milliards de dollars. Mais au-delà de l'Afrique de l'Est, les investissements indiens se diversifient dans toute l'Afrique.

Kadhafi désespéré

A l'unisson, la presse britannique publie des informations confidentielles adressées au Premier ministre David Cameron par le service d'espionnage MI6 qui affirme que Kadhafi devient de plus en plus paranoïaque, et qu'il dormirait la nuit dans les hôpitaux pour éviter les bombardements de l'Otan. *The Guardian* et *The Independent* indiquent par ailleurs que les généraux de l'armée libyenne n'utilisent plus leurs téléphones

portables pour ne pas être détectés, et donc ne seraient plus en mesure de communiquer entre eux.

Le *Guardian* estime qu'en désespoir de cause, le régime libyen a réclamé avec insistance un cessez-le-feu, offrant l'ouverture de négociations avec les rebelles pour l'établissement d'un gouvernement constitutionnel, et offrant même de compenser toutes les victimes de ces trois mois de conflit.

The Independent confirme l'envoi d'hélicoptères de combat par le gouvernement de Londres, alors que l'on parle de paranoïa du dirigeant Kadhafi. C'est la raison pour laquelle Cameron a accepté d'envoyer quatre hélicoptères de combat Apache.

Le *Times* cite le président Barack Obama, qui a annoncé que « tant que le dirigeant libyen Kadhafi sera en poste, la Libye n'aura aucun futur ».

Malgré l'intensification des attaques contre le régime de Tripoli, *The Independent* annonce que des banques occidentales gardent des milliards de dollars pour le régime libyen. En Grande-Bretagne, par exemple, la HSBC et la Royal Bank of Scotland font partie de ce groupe. D'autres grandes banques d'investissement comme la Goldman Sachs, JP Morgan, Nomura, la Société Générale sont également citées.

Le *Daily Telegraph*, lui, annonce la déclaration faite par le Premier ministre italien Silvio Berlusconi indiquant que « Saïfal-Arab, le dernier fils de Kadhafi, ne serait pas mort lors des bombardements, car il était hors du pays à l'époque ».

Printemps arabe

Le sommet du G8 à Deauville s'est penché sur l'aide à apporter aux Arabes d'Afrique du Nord et du Proche-Orient qui vivent leur révolution, comme l'Égypte et la Tunisie. Le *Guardian* annonce que David Cameron s'est engagé à apporter 110 millions de livres sterling au cours des quatre prochaines années pour encourager la démocratie et la croissance économique, en Tunisie et en Égypte surtout. A cause du déclin du tourisme et de l'effondrement de l'économie, affirme le *Guardian*, ces deux pays vont mal. Au total, ce sera 20 milliards de dollars qui seront débloqués pour les régimes arabes qui sont en transition démocratique.

The Independent précise que l'ancien président Moubarak devra répondre devant les tribunaux pour avoir tué des manifestants sur la place Tahrir. Parmi les accusations retenues, il y a « meurtres prémédités de participants à une manifestation pacifique ». Ses deux enfants, Alaa et Gamal, sont également poursuivis, annonce ce journal proche de la gauche britannique. Le *Telegraph* annonce aussi ces informations, mais ajoute qu'une grande manifestation était prévue ce vendredi par les jeunes pour dénoncer ce qu'ils considèrent comme les tergiversations de militaires de la transition à voir juger l'ancien rais. Ce journal précise d'ailleurs que, pour encourager les touristes à revenir, le ministre égyptien du Tourisme a lancé une nouvelle campagne de marketing sur la place Tahrir. Il est aussi question de la réouverture permanente de la frontière de Rafah ce week-end. Cela donnera aux Palestiniens de Gaza une porte de sortie de leur territoire pour la première fois depuis 2007.

Nigeria : la confiance en Goodluck

The Economist s'est interrogé sur la capacité du prochain gouvernement de Jonathan Goodluck, le président nigérien, à vaincre la corruption. Sa prestation de serment se fera le 29 mai et beaucoup de Nigériens espèrent en lui. Un homme d'affaires interrogé indique au journal que « chacun imprime plus de cartes de visite, car les affaires vont être relancées ». Mais la méfiance est toujours là car, avec un taux de croissance de 7% par an, on estime que ce sont les gens gravitant autour du pouvoir qui en profitent le plus.

Sud-Soudan

The Economist et le *FT* évoquent l'occupation militaire d'Abyei par l'armée nordiste du président Omar el-Béchir. Pour *The Economist*, Khartoum a soutenu son offensive contre la ville grâce à ses tanks et son aviation. 40 000 habitants ont fui la ville. Le *FT* précise que la ville d'Agok, non loin d'Abyei, s'est aussi vidée de sa population. Les Etats-Unis, les Nations Unies et l'Union africaine ont demandé aux troupes du Soudan d'abandonner leurs positions. *The Economist* présente d'ailleurs Abyei comme étant la Jérusalem de la région, car étant revendiquée par toutes les parties. *The Independent* indique également que Salva Kiir a exigé le retrait des forces soudanaises de la ville, tout en précisant qu'il ne déclarera pas la guerre pour libérer Abyei. Les Sud-Soudanais ont voté en janvier dernier pour faire sécession du nord, en attendant la proclamation officielle de l'indépendance le 9 juillet prochain.

Dave Barraud, Londres

Verbatim



Leader

« Le monde ne considère plus Kadhafi comme le leader libyen. »

Dmitri Medvedev.



Colis

« Aujourd'hui, notre rôle, c'est d'aider Kadhafi à partir le plus rapidement possible, l'aider à préserver sa vie... Le Sénégal ne veut pas l'abriter pour différentes raisons : nous avons déjà Hissène Habré qui est un colis tout à fait encombrant. »

Abdoulaye Wade.



Dessous

« Je ne peux pas croire que tout soit comme cela en a l'air, comme cela a été présenté dès le départ. (...) J'ai du mal à évaluer les dessous politiques [de l'affaire] et je ne veux surtout pas me pencher sur ce thème. »

Vladimir Poutine, Premier ministre russe, à propos de l'affaire DSK.



Dictature

« En ce moment, nous avons quasiment une dictature des juges de gauche. (...) On m'a fait 31 procès et j'ai toujours été acquitté. »

Silvio Berlusconi.



Sonore

« J'ai cru que j'étais comme dans un film, que je faisais un discours avec une bande sonore. »

Barack Obama, plaisantant sur son toast levé devant une reine britannique impassible tant que se jouait God Save the Queen.



Interdits

« Le juge Ramaël est arrivé à Abidjan. Nous allons lui permettre d'accéder à tous les dossiers qui lui étaient interdits auparavant. »

Alassane Ouattara.



Réaliste

« Le Canada est un véritable ami d'Israël, doté d'une vision réaliste et correcte des choses, et qui comprend que les frontières de 1967 ne correspondent pas aux besoins de sécurité d'Israël, ni à la réalité démographique actuelle. »

Le ministre des Affaires étrangères israélien, Avigdor Lieberman.



Fondamentale

« J'ai souvent dit que l'Amérique n'a pas besoin d'une transformation fondamentale, mais plutôt d'une restauration de tout ce qui est bon et fort et libre en Amérique. »

Sarah Palin, qui multiplie les signes d'une candidature à l'investiture républicaine.

Comment communiquer avec Les Afriques

Vous voulez toucher 30 000 leaders de l'Afrique émergente ?

Choisissez le journal

Les Afriques est le journal de référence de la finance africaine

- Professionnels de l'économie et de la finance africaine
- Gérants de fonds et investisseurs directs
- Cadres et dirigeants d'institutions africaines et internationales
- Agences de coopération
- Top management de moyennes et grandes entreprises
- Traders
- Consultants, avocats et experts

Femme d'affaires au Togo : « Une grande intrépidité ! »

« Nous voulons constituer le patronat féminin, qui devra avoir un grand poids dans la balance de l'économie togolaise », déclare Sylvia Adjoa Hundt-Aquereburu, présidente de l'AF CET.

Pre mière femme notaire du Togo, Sylvia Adjoa Hundt-Aquereburu est aujourd'hui à la tête de l'Association des femmes chefs d'entreprise (AF CET), un ensemble de plus de 25 entreprises qui opèrent dans la petite industrie, l'architecture, la prestation de services, le conseil, le commerce, etc. Elle dévoile ici, à *Les Afriques*, leur univers de femmes chefs d'entreprise, leurs perspectives, et la problématique de leur accès aux crédits et aux garanties dans un Togo en pleine relance économique soutenue par des fonds bilatéraux et multilatéraux.

Les Afriques : Qu'est-ce qu'être femme chef d'entreprise dans l'univers des opérateurs économiques au Togo ?

Sylvia Adjoa Hundt-Aquereburu : L'univers des opérateurs économiques au Togo n'est pas si différent de celui de bon nombre de pays du Sud. Evidemment, il a des points qui lui sont propres et le distinguent des autres. C'est dans cette particularité, dans un Togo en pleine relance économique, avec des réformes tous azimuts, qu'évoluent les femmes chefs d'entreprise. En fait, être femme chef d'entreprise au Togo signifie faire montre d'une grande intrépidité face aux aléas des affaires, de fortitude et de goût du risque, à pouvoir créer sa propre société, avoir à la fois la capacité et les compétences doublées d'un sens pointu des responsabilités pour diriger et aussi assurer au maximum son *leadership*. C'est aussi être performante et offrir des services de qualité pour émerger dans un rude environnement des affaires.

LA : Pourquoi l'AF CET et quels sont ses objectifs ?

SAHA : En fait, l'AF CET a été créée en 2001 par des femmes qui ont senti l'urgence de s'organiser pour impulser une nouvelle dynamique au monde des affaires au Togo, afin de participer de manière cohérente et efficace aux efforts économiques

Vous savez, nous assistons, dans les pays occidentaux, et même asiatiques, à ce qu'on peut appeler « la fin des hommes » ou la « mort du macho ».

en faisant jouer le potentiel inouï de femmes entrepreneuses, autres que le stéréotype qui leur est collé. La vision générale est de mettre en place une plate-forme pour la promotion et la défense des femmes entrepreneurs au Togo. Mais de façon spécifique, elle axe ses démarches sur le lobbying auprès des autorités politiques et administratives, le partenariat intersectoriel, le renforcement des capacités de développement des membres et la promotion de l'image de la femme chef d'entreprise. Ce regroupement est ouvert aux femmes ayant immatriculé leur entreprise au Registre du commerce et du crédit immobilier.

LA : Quelles sont les véritables difficultés qui entravent, au Togo, le plein essor des femmes chefs d'entreprise ?

SAHA : D'abord, il faut noter que les femmes ont les mêmes difficultés que les hommes entrepreneurs. Mais je crois que les femmes chefs d'entreprise au Togo sont plus éprouvées par les difficultés à s'installer dans le formel, ce qui explique leur pléthore dans l'économie informelle. Il n'y a rien qui les stimule. Etant donné qu'elles sont des femmes battantes dans tous les secteurs de la vie économique du pays, elles n'hésitent pas à lutter contre vents et marées pour, d'abord, entreprendre, puis produire de bons résultats. Un autre point est qu'elles sont victimes de toutes les formes de violences dans leurs activités professionnelles, de discrimination en tous genres, et qu'elles accèdent difficilement au crédit, faute de disposer des garanties



Sylvia Adjoa Hundt-Aquereburu, présidente de l'Association des femmes chefs d'entreprise du Togo (AF CET).

demandées par les institutions financières.

LA : Cela suffit-il pour motiver la création d'un monde à part, l'Association des femmes chefs d'entreprise ?

SAHA : Cela vaut la peine. En se mettant ensemble, nous ne créons pas en réalité un monde à part. Nous entendons simplement nous unir pour mieux nous défendre sur des aspects spécifiques et catégoriels, mettre en commun nos connaissances et atouts individuels afin d'en faire une force pour un meilleur statut de la femme entrepreneur au Togo. Ce regroupement nous permet d'avoir notre place dans toutes les branches du secteur privé. C'est important pour nous d'être présentes.

LA : Comment se présente pour vous la recherche de financements et de garanties ?

SAHA : Actuellement, trouver des partenaires techniques et financiers constitue un véritable problème. Nous éprouvons déjà des difficultés liées à l'accès au crédit, il en est de même pour les garanties. Il nous faut encore travailler beaucoup sur les produits financiers adaptés à nos entreprises. C'est là un mobile de notre association.

LA : Que fait votre association face à cette problématique et quels résultats avez-vous déjà obtenus ?

SAHA : Nous sommes en discussion avec des institutions financières de la place pour qu'une discrimination positive soit faite pour les femmes, en leur facilitant un peu les choses. Pour le moment, rien n'est encore conclu. Dans cette perspective, l'AF CET jouera le rôle d'intermédiaire. Elle pourra présenter les dossiers des femmes et les aider à la consolidation des garanties. Il y aura à établir les titres de propriété, à évaluer les biens, que ce soit les biens immobiliers ou les fonds de commerce, afin que les dossiers à présenter aux institutions financières soient solides et bancables. Les expertises ne manquent pas. Nous avons parmi nos membres beaucoup de compétences, notamment des consultantes, notaires, avocates, architectes, etc.

LA : Les forces et les faiblesses de l'AF CET, où les situez-vous ?

SAHA : En effet, nous constituons une grande force, surtout que nous sommes la toute première association qui se soit organisée dans le domaine de l'entrepreneuriat féminin, et nous entretenons un bon partenariat avec les institutions et organisations du secteur privé. Les autorités politiques et administratives ont connaissance de notre existence et nous sommes désormais consultées avant la prise de grandes décisions de la vie économique du Togo ; un pari gagné ! Notre grande faiblesse réside en la non-disponibilité des femmes, qui sont toujours plus occupées par la gestion quotidienne de leurs affaires. Nous en avons conscience et avons besoin de recruter, à cet effet, du personnel spécialisé.

LA : Des espaces d'expression, en avez-vous ?

SAHA : L'AF CET est représentée au sein de plusieurs commissions telles que la Commission nationale OHADA, l'Autorité de régulation des marchés publics, la Cellule de concertation secteur privé-gouvernement, la Commission de relance du secteur privé, la Commission de réflexion sur la vie chère, etc. Elle a plusieurs partenaires avec lesquels les relations sont de type privilégié, notamment le Conseil national du patronat, la Chambre consulaire régionale de l'Uemoa, la Chambre de commerce, l'*African Business Roundtable*, les organisations de la société civile, la Renaissance africaine des femmes de l'Afrique de l'Ouest (RAFAO), qui est une organisation régionale, etc.

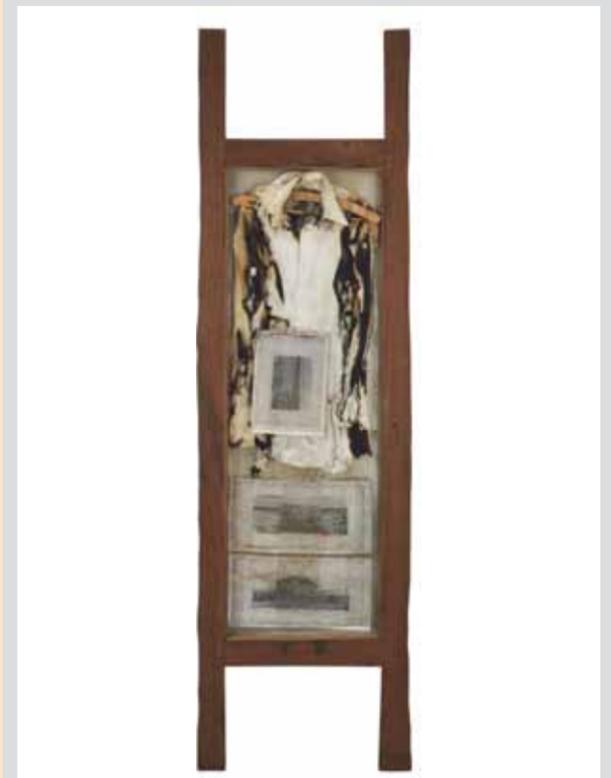
LA : Et quelles sont vos perspectives, au regard de l'environnement dans lequel vous évoluez ?

SAHA : Vous savez, nous assistons, dans les pays occidentaux, et même asiatiques, à ce qu'on peut appeler « la fin des

hommes », ou la « mort du macho », et à une révolution globale qui voit non seulement l'avènement d'un pouvoir féminin, mais aussi l'effondrement masculin. La domination masculine n'est pas due à la compétence, elle a tiré sa source simplement d'un état naturel. Bien des études sérieuses ont confirmé que « la femme est le plus prometteur des marchés émergents ». Nous sommes confiantes que cette situation se vivra très prochainement en Afrique et au Togo. L'AF CET sera là pour être représentative de cette situation, mais avant, elle veut servir de levier et de moteur pour les jeunes femmes désireuses de créer une entreprise. Ceci au travers d'une Maison de l'entreprise qui aura pour mission d'accompagner les jeunes femmes dans les aspects juridiques de la création d'entreprise, et aussi de les soutenir dans l'accès au financement. Cela comprendra la constitution d'un fonds de garantie pour les jeunes filles porteuses de projet et qui peinent à trouver des prêts devant leur servir de fonds de démarrage. Nous voulons constituer le patronat féminin, qui devra avoir un grand poids dans la balance de l'économie togolaise.

Entretien réalisé par Olivier Tovor, Lomé

Galerie Les Afriques



Sleeping Beauty (série Icarus)

« *Sleeping Beauty* est une installation-confrontation, une redécouverte de l'histoire tourmentée de l'Afrique australe, terre de Berry Bickle. Les écrits qui la traversent sont issus d'explorateurs portugais du XVI^e siècle, de leur rencontre avec les Africains. Bickle, l'Africain blanc, travaille sur l'histoire et ce qui en a réchappé. » Olivier Sultan.

Bois, métal, vêtement brûlé, papier. 2006. 224 x 64 x 3 cm. 3 500 / 4 000 €

Berry Bickle

(Zimbabwe, 1959)

Vit et travaille au Mozambique.

Le travail de Berry Bickle est une exploration, un voyage, une archéologie du présent. Depuis sa découverte de lettres de navigateurs portugais vieilles de cinq siècles relatant au roi leurs premières impressions du continent africain, Berry Bickle utilise l'écriture, les cartes anciennes, le texte répété maintes fois, tel un chant ou une prière. Sculptures enveloppées de cartes, collages d'objets trouvés sur ses tableaux, parchemins utilisés comme des paysages, elle repousse toujours plus loin les frontières, les genres, les époques. « L'histoire n'est pas linéaire, c'est autant la trace des pieds nus dans la poussière de la terre africaine que ces récits des premiers explorateurs. » Le contraste, la tension naissent de la superposition de la terre vaste, vide, rouge et des écritures serrées des navigateurs. La terre est souvent présente, témoin des sécheresses, des guerres, des exodes, en couches fines et successives, collages des vies des divers habitants de ce continent. En 500 ans, entre le Mozambique, le Zimbabwe et l'Afrique du Sud, les voyages ont donné naissance à une culture bien particulière, au croisement de l'Afrique, de l'Europe et de l'Inde.

Berry Bickle dit être attentive à la culture matérielle de l'Afrique, au recyclage des objets, à la relation tactile aux choses, à la lumière. Instigatrice de nombreux « *workshops* » au Zimbabwe, elle évoque avec gravité et tendresse ces instants où les jeunes artistes se retrouvent « tous dans la même barque à la manière des explorateurs ». Ces explorateurs, dont les écrits ont jalonné son travail, étaient tous des hommes, à l'époque des corsets et des robes victoriennes où la femme devait avant tout « tenir son rôle ». Berry Bickle, elle, explore les champs de la féminité chargés d'histoire, multiples, émouvants, toujours présents dans son œuvre.